

2018



15

Éducation
et science

Neuchâtel 2018

Transitions après un titre du degré secondaire II et intégration sur le marché du travail

Analyses longitudinales dans le domaine de la formation, édition 2018

Domaine «Éducation et science»

Publications actuelles sur des thèmes apparentés

Presque tous les documents publiés par l'OFS sont disponibles gratuitement sous forme électronique sur le portail Statistique suisse (www.statistique.ch). Pour obtenir des publications imprimées, veuillez passer commande par téléphone (058 463 60 60) ou par e-mail (order@bfs.admin.ch).

Taux de première certification du degré secondaire II et taux de maturités, 2015, Neuchâtel 2018, 12 pages, gratuit, numéro OFS: 1792-1600

Transitions et parcours dans le degré secondaire II, Neuchâtel 2015, 40 pages, fr. 10.– (TVA excl.), numéro OFS: 1583-1500

Domaine «Éducation et science» sur Internet

www.statistique.ch → Trouver des statistiques → 15 – Éducation et science

Analyses longitudinales dans le domaine de la formation
www.labb.bfs.admin.ch

Transitions après un titre du degré secondaire II et intégration sur le marché du travail

Analyses longitudinales dans le domaine de la formation, édition 2018

Rédaction Jacques Babel, OFS
Contenu Pascal Strubi, OFS; Jana Veselá, OFS; Jacques Babel, OFS
Éditeur Office fédéral de la statistique (OFS)

Neuchâtel 2018

Éditeur: Office fédéral de la statistique (OFS)
Renseignements: eduperspectives@bfs.admin.ch, tél. 058 463 63 81
Rédaction: Jacques Babel, OFS
Contenu: Pascal Strubi, OFS; Jana Veselá, OFS;
Jacques Babel, OFS
Série: Statistique de la Suisse
Domaine: 15 Éducation et science
Langue du texte original: français
Mise en page: section DIAM, Prepress/Print
Graphiques: section DIAM, Prepress/Print
Page de titre: section DIAM, Prepress/Print
Impression: en Suisse/Cavelti SA, Gossau
Copyright: OFS, Neuchâtel 2018
La reproduction est autorisée, sauf à des fins
commerciales, si la source est mentionnée.
Commandes d'imprimés: Office fédéral de la statistique, CH-2010 Neuchâtel,
tél. 058 463 60 60, fax 058 463 60 61,
order@bfs.admin.ch
Prix: Fr. 14.– (TVA excl.)
Téléchargement: www.statistique.ch (gratuit)
Numéro OFS: 1808-1800
ISBN: 978-3-303-15632-2



Table des matières

L'essentiel en bref	5	4	L'intégration sur le marché du travail des diplômés du degré secondaire II	30	
Introduction	8	4.1	La situation de l'ensemble des diplômés du degré secondaire II	31	
1	Population et dimensions d'analyse	11	4.2	La situation des diplômés de la FPI selon le domaine	38
1.1	Population d'analyse	11	4.3	La durée jusqu'à l'entrée en emploi des diplômés de la FPI	42
1.2	Dimensions d'analyse	11	4.4	Le temps passé dans le premier emploi des diplômés de la FPI	46
2	Caractéristiques des diplômés du degré secondaire II	13	4.5	L'occupation à plein temps des diplômés de la FPI qui sont en emploi	47
3	Les transitions éducatives des titulaires d'un titre du degré secondaire II	15	4.6	Le temps passé à la fois hors de la formation et hors de l'emploi	48
3.1	La complexité des transitions éducatives	15	Conclusion	52	
3.2	La transition vers un premier titre consécutif du degré secondaire II	17	Abréviations	53	
3.2.1	La transition des titulaires d'une attestation fédérale de formation professionnelle	17	Bibliographie	54	
3.2.2	La transition des titulaires d'un certificat fédéral de capacité	19	Annexe	57	
3.2.3	La transition des titulaires d'un certificat de culture générale	22	A.1	Définitions	58
3.3	La transition vers des études dans le degré tertiaire après l'obtention d'une maturité	24	A.2	Sources	58
3.3.1	La transition vers le degré tertiaire des titulaires d'une maturité professionnelle	24	A.3	Méthode	59
3.3.2	La transition vers le degré tertiaire des titulaires d'une maturité gymnasiale	27			
3.3.3	La transition vers le degré tertiaire des titulaires d'une maturité spécialisée	28			

L'essentiel en bref

Cette publication traite des parcours des diplômés du degré secondaire II. Elle analyse leurs transitions éducatives en fonction du titre obtenu et mesure leur intégration sur le marché du travail dans les 3 ans et demi (42 mois) suivant l'obtention du titre¹.

L'obtention d'un titre du degré secondaire II constitue un moment décisif pour nombre de nouveaux diplômés. Pour certains il s'agira d'une étape de leur formation et les enjeux se situent au niveau de la perméabilité du système de formation et aux possibilités offertes de poursuivre par exemple vers le degré tertiaire. Pour d'autres il s'agira de réussir le passage vers le marché du travail pour s'insérer ensuite avec succès dans la vie professionnelle. Enfin, pour certains les deux aspects se trouveront être fortement imbriqués avec des périodes d'emploi s'entremêlant avec des périodes de formation. Pour toutes ces raisons, cette transition est suivie avec beaucoup d'attention aussi bien au niveau fédéral que cantonal.

Cette publication décrit tout d'abord la complexité des trajectoires et les approches retenues (chapitre 1), puis informe sur les caractéristiques des diplômés (chapitre 2), décrit leurs parcours dans le système de formation (chapitre 3) et leur intégration sur le marché du travail (chapitre 4).

La population étudiée couvre les diplômés de 2012 ayant obtenu une attestation fédérale de formation professionnelle (AFP), un certificat fédéral de capacité en 3 ou 4 ans (CFC²), un certificat d'une école de culture générale (ECG) ou un certificat de maturité (professionnelle, gymnasiale ou spécialisée).

Sur les quelque 89 000 diplômés analysés, 56% sont titulaires d'un CFC, 4% d'une AFP, 4% d'un certificat d'une école de culture générale, 20% d'une maturité gymnasiale, 14% d'une maturité professionnelle et 2% d'une maturité spécialisée. Les caractéristiques sociodémographiques des élèves, telles que le genre, l'origine sociale ou encore la région linguistique, influent clairement sur le type de formation du degré secondaire II suivi et donc sur le titre qui est obtenu, ainsi:

- Deux tiers des diplômés de Suisse alémanique ont obtenu un CFC ou une AFP, tandis que cette proportion n'atteint que la moitié en Suisse romande ou en Suisse italienne.
- Les femmes sont majoritaires dans les CFC en 3 ans (55% des certificats délivrés), les certificats ECG (78%), les maturités spécialisées (82%) et les maturités gymnasiales (57%), tandis

que les hommes sont majoritaires dans les AFP (54% des attestations délivrées), les CFC en 4 ans (85%) et les maturités professionnelles (52%).

- Tandis que 67% des titulaires d'une maturité gymnasiale ont au moins un des parents ayant obtenu un titre du degré tertiaire, cette proportion se réduit à 29% pour les titulaires d'un CFC et à 15% pour ceux d'une AFP.

Parcours des titulaires d'un certificat du degré secondaire II

L'analyse des parcours après le titre révèle des trajectoires d'une grande complexité mêlant des phases d'emploi et de formation. Les diplômés sont nombreux à passer d'un statut à un autre sur toute la période d'observation. Cela indique que les frontières entre emploi et formation sont très perméables et que la phase de transition post-secondaire II dure plusieurs années.

En particulier, quelque 11% des titulaires d'un CFC passent de l'emploi à la formation d'une année à l'autre quel que soit le moment d'observation dans les 42 mois suivant le titre. De ce fait, on observe le résultat inattendu d'une hausse continue de la proportion de titulaires d'un CFC en formation (de 17% 6 mois après le titre à 23% après 42 mois).

Cette complexité des trajectoires exige d'aborder la transition post-secondaire II sous différents angles.

Transitions éducatives des titulaires d'un certificat du degré secondaire II

Les trajectoires éducatives des diplômés de 2012 ont été suivies en mettant l'accent sur l'obtention d'un titre consécutif du degré secondaire II ou d'une entrée dans le degré tertiaire. Les résultats les plus importants sont les suivants:

- À fin 2015, environ deux tiers des titulaires d'une AFP et d'un CFC ont quitté le système de formation sans obtenir d'autre certification. Le tiers restant a soit déjà obtenu une deuxième certification soit est encore en formation. En particulier, 24% des titulaires d'une AFP ont obtenu un titre de CFC et 8% sont encore en formation CFC. Parmi les titulaires d'un CFC, ils sont 14% à avoir obtenu une maturité professionnelle 1 année ou plus après leur CFC, 4% un autre titre et 14% sont encore en formation.

¹ La période de 3 ans et demi (42 mois) correspond à l'écart entre le moment de l'obtention du diplôme de la cohorte considérée (généralement l'été 2012) et les dernières données disponibles des sources à disposition (fin 2015).

² Pour alléger le texte, les termes CFC3 et CFC4 sont parfois utilisés pour désigner respectivement le Certificat Fédéral de Capacité en 3 et 4 ans.

- Une très large majorité des diplômés d'une école de culture générale poursuit dans le système de formation après l'obtention du certificat. Ils sont ainsi 73% à avoir obtenu un titre consécutif du secondaire II: 63% ont obtenu une maturité spécialisée et 10% un autre titre du secondaire II. Seuls 7% n'avaient obtenu aucun titre consécutif jusqu'à fin 2015, ni n'étaient encore en formation à cette date.
- La poursuite vers des études dans le degré tertiaire après un certificat de maturité est la norme pour tous les types de maturités.
 - Plus des deux tiers des titulaires d'une maturité professionnelle, 71%, ont poursuivi au degré tertiaire: 55% ont débuté dans une haute école spécialisée (HES), 5% dans une haute école universitaire (HEU), 4% dans une haute école pédagogique (HEP) et 8% dans la formation professionnelle supérieure (FPS)³. A ces chiffres on peut ajouter environ 7%⁴ des diplômés de la maturité professionnelle qui devraient faire la transition après plus de 42 mois.
 - La transition vers le degré tertiaire se monte à 95% pour les titulaires d'une maturité gymnasiale avec le plus souvent une transition vers une HEU (77%), mais aussi 9% qui ont débuté dans une HES et 8% dans une HEP.
 - Elle atteint 91% pour les titulaires d'une maturité spécialisée, la plupart du temps dans une HES (58%) ou dans une HEP (25%) mais ils sont également nombreux à continuer vers la FPS (7%).
- Bien que la période d'observation soit encore courte, on peut déjà avoir une ébauche des taux de transitions globaux vers le degré tertiaire pour les titulaires d'un CFC et pour ceux d'un certificat d'une école de culture générale. La poursuite globale vers le tertiaire après un CFC atteint 23% (15% des diplômés poursuivent directement au tertiaire et 8% obtiennent d'abord une maturité professionnelle), tandis qu'ils sont 73% à continuer vers le degré tertiaire après un certificat d'une école de culture générale (19% poursuivent directement au tertiaire et 54% le font après avoir obtenu une maturité spécialisée).

NEET

L'acronyme anglais NEET («Not in Education, Employment or Training») désigne selon la définition internationale⁴ les personnes, en âge de travailler, qui ne sont ni en emploi, ni en formation. Plus spécifiquement, dans cette publication, sont considérées comme NEET les personnes qui ne sont ni en emploi, ni en formation et sont soit: inscrites au chômage (1), en assurance invalidité (2), en allocation pour pertes de gains (3) ou dans d'autres situations hors emploi et formation (4).

³ Du fait que la plupart des pourcentages sont exprimés sans chiffre après la virgule (arrondis au point de pourcent), leur somme peut légèrement s'écarter de la valeur attendue. Cette remarque s'applique à l'ensemble de la publication.

⁴ Ce pourcentage correspond à la part systématiquement constatée des transitions effectuées plus de 42 mois après le titre pour les anciennes cohortes de maturités professionnelles (entre 1997 et 2005) qui ont été observées sur une longue durée (base: SIUS).

⁵ voir p. ex. www.oecd-ilibrary.org/sites/factbook-2013-en/10/01/04/index.html?itemId=/content/chapter/factbook-2013-75-en (consulté le 28.6.2017)

Intégration sur le marché du travail

L'intégration sur le marché du travail a été suivie sur la base de plusieurs indicateurs. Les résultats les plus importants sont les suivants:

- Les 18 premiers mois qui suivent l'obtention du titre correspondent, quel que soit le titre, à une période transitoire des nouveaux diplômés. En particulier, la proportion de personnes étant dans une situation NEET passe de 18% après 6 mois à 8–10% dès le 18^e mois.
- Une grande majorité des diplômés d'une AFP et d'un CFC en 3 et 4 ans, 84%, accède au plus tard dans les 3 mois suivant leur titre à un premier emploi⁵. Dans la majorité des cas, (45 des 84%), ils restent dans l'entreprise formatrice et se maintiennent pendant une longue période dans leur emploi post-apprentissage. Ils sont 55% à être restés 15 mois ou plus dans cet emploi (contre environ 40% pour ceux ayant changé d'entreprise après l'apprentissage) et cette proportion atteint même 70% pour les titulaires d'une AFP.
- 78% des titulaires d'une AFP obtenue entre 2012 et 2014, et qui sont en emploi, occupent un emploi à plein temps 18 mois après le titre contre 89% et 95% respectivement pour les titulaires d'un CFC en 3 ou d'un CFC en 4 ans. Pour l'ensemble de ces titres, la part des femmes qui exerce l'emploi à plein temps est significativement inférieure à celle des hommes (85% contre 93%).
- La probabilité d'être dans une situation NEET après le titre dépend fortement du certificat obtenu. Les proportions sont respectivement de 15–16% pour les AFP (selon le moment de mesure entre le 18^e et le 42^e mois), de 9–12% pour les CFC en 3 ans et de 6–12% pour les CFC en 4 ans. Si l'on considère uniquement les NEET qui sont inscrits au chômage, les proportions les plus élevées sont constatées pour les titulaires d'une AFP (5 à 6%), contre 2–3% pour les titulaires d'un CFC en 3 ans et 1–2% pour les titulaires d'un CFC en 4 ans.
- Les diplômés des formations sanctionnées par une maturité ne sont souvent pas encore à l'interface éducation-emploi qui interviendra pour eux après des études au degré tertiaire. Ils sont donc très peu, moins de 1%, à s'inscrire au chômage.
- Les jeunes en situation de décrochage scolaire sans titre du degré secondaire II semblent être souvent dans une situation fragile pour leur insertion professionnelle future et sont 25% à avoir passé plus de 15 mois dans un statut NEET, sur les 42 mois analysés, quand cette proportion n'atteint que 6% pour les diplômés du secondaire II.
- L'analyse des évolutions temporelles montre de grandes similitudes entre la cohorte des diplômés 2012 et les cohortes suivantes. Pour les cohortes plus récentes, on note cependant une évolution vers plus de formation seule (+2 points après 6 mois entre les cohortes 2012 et 2015), plus de chômage inscrit (+0,6 point) ou d'inactivité (+2 points) mais moins d'emploi seul (–4 points). Ces évolutions sont aussi perceptibles pour les mesures effectuées 18 ou 30 mois après le titre.

⁵ Par simplification de langage nous désignons par premier emploi, le premier emploi qui suit l'apprentissage.

- Les résultats des analyses ci-dessus obtenus à partir des statistiques de la formation et des données de la Centrale de compensation (CDC)⁷ ou du Secrétariat d'État à l'économie (SECO)⁸ confirment largement les résultats d'enquêtes ponctuelles récentes. Elles apportent en plus une dimension dynamique de l'intégration sur le marché du travail des jeunes diplômés du degré secondaire II.

Les nouvelles potentialités des statistiques et leur utilisation dans cette publication

L'introduction de l'identificateur individuel commun aux différents registres de l'administration fédérale relatifs aux personnes, le NAVS13, a ouvert d'importantes possibilités nouvelles en termes d'analyses statistique.

Cette publication tire parti de ces nouvelles potentialités et le NAVS13 est utilisé pour :

- chaîner les informations des relevés successifs de la formation pour connaître les transitions éducatives des diplômés;
- connecter les informations éducatives avec les données des comptes individuels (CI) de la Centrale de compensation (CdC) et avec celles du Système d'information en matière de placement et de statistique du marché du travail (PLASTA) du SECO pour décrire les trajectoires d'insertion dans la vie professionnelle;
- coupler ces informations avec celles de la Statistique de la population et des ménages (STATPOP) pour caractériser le statut migratoire des diplômés et repérer leur éventuelle sortie du territoire national;
- et relier enfin ces éléments au Relevé structurel (RS) pour : déterminer le niveau de formation des parents des diplômés, de manière à contextualiser les transitions observées en fonction de l'origine sociale et à évaluer la proportion de diplômés exerçant une activité professionnelle à plein-temps.

L'exploitation de ces nouvelles potentialités permet :

- d'effectuer des analyses très détaillées car basées sur des populations importantes,
- d'analyser plusieurs cohortes afin de distinguer d'éventuelles évolutions structurelles,
- de suivre chaque cohorte, avec beaucoup de finesse temporelle, sur toute la période d'analyse.

Ceci est un progrès très important par rapport au passé pour plusieurs raisons :

- De pareilles analyses étaient menées jusqu'à présent sur la base d'enquête, soit dans quelques cantons uniquement, soit sur la base d'échantillons au niveau national sur la base de l'enquête TREE (voir p. ex. Schmid et Gonon 2016) ou de l'ESPA (Sacchi et Salvisberg 2012). Elles ne permettaient donc pas de conduire des analyses vraiment détaillées.
- La plupart des enquêtes mesuraient souvent la situation des diplômés à un instant donné de la trajectoire et donc ne permettaient pas d'avoir une vision dynamique de la transition étudiée.
- Les travaux basés sur les statistiques exhaustives ne sont pas affectés par l'attrition, c'est-à-dire par la perte progressive de répondants souvent constatée dans les enquêtes de type «panel».

⁷ www.zas.admin.ch

⁸ www.seco.admin.ch

Introduction

Le degré secondaire II en Suisse se caractérise par une grande diversité de titres délivrés et une multiplicité de possibilités offertes aux diplômés. Pour certains diplômés, le titre obtenu va déboucher vers une poursuite de la formation vers un autre titre du secondaire II, d'autres vont débiter des études dans le degré tertiaire tandis que pour de nombreux diplômés ce titre marque la fin, au minimum temporaire, de leur parcours dans le système de formation et le début ou la poursuite de leur parcours sur le marché du travail. Enfin, pour certains les deux aspects se trouveront être fortement imbriqués avec des périodes d'emploi s'entremêlant avec des périodes de formation.

Les enjeux liés à cette charnière sont donc nombreux car ils concernent aussi bien la perméabilité du système, que la possibilité de poursuivre des études quel que soit le titre obtenu, que l'adéquation entre la formation et l'emploi ou encore l'intégration dans la vie professionnelle.

C'est pourquoi plusieurs études ont été menées sur ce sujet en Suisse. Notamment, la première enquête longitudinale nationale sur les trajectoires éducatives et professionnelles des jeunes «TREE» (Transitions de l'École à l'Emploi, voir aussi Scharenberg et al. 2014) a été lancée en 2001 avec le but d'analyser les trajectoires des élèves qui ont quitté l'école obligatoire en 2000¹. Elle a pu les suivre aussi bien dans leur parcours dans le degré secondaire II, que plus tard dans leur formation dans le degré tertiaire ou leur intégration sur le marché du travail. L'ex-Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT) a conduit pendant plusieurs années un baromètre de l'intégration professionnelle des nouveaux diplômés (Sacchi et Salvisberg 2012). Certains cantons, notamment Genève, Vaud et Argovie, mènent annuellement des enquêtes auprès de leurs nouveaux diplômés afin de connaître soit leur situation 18 mois après le titre du secondaire II (enquêtes sur l'orientation secondaire [EOS]²), soit pour connaître leurs intentions quelques temps avant le titre (enquête STEP II du canton d'Argovie³).

La présente publication analyse aussi bien les transitions éducatives des diplômés du degré secondaire II de 2012 que leur intégration sur le marché du travail jusqu'à la fin 2015 (c'est-à-dire dans les 42 mois suivant l'obtention de leur titre).

Elle essaie de répondre notamment aux questions suivantes :

- Quel est le profil des diplômés du degré secondaire II ?
- Quelle part de diplômés obtient un autre titre du degré secondaire II ?
- Quelle part continue vers les hautes écoles ou vers la formation professionnelle supérieure ?
- Quelle est la situation des diplômés sur le marché du travail dans les premières années après l'obtention du titre ?
- Est-ce que les diplômés entrent rapidement dans un premier emploi et restent-ils dans cet emploi ?
- Est-ce que les parcours de certains diplômés indiquent des signes de précarité ?

Étant donné que la charnière étudiée mêle des périodes éducatives et d'emploi, plusieurs approches sont nécessaires si l'on veut donner un aperçu de la complexité de la transition post-secondaire II tout en gardant le texte accessible.

La structure de la publication est la suivante :

- le chapitre 1 définit la population étudiée et commente les dimensions-clés retenues pour les analyses ;
- le chapitre 2 décrit les caractéristiques des diplômés par une mesure transversale, en particulier en termes de statut migratoire et d'origine sociale ;
- le chapitre 3 décrit les principales transitions des diplômés analysés selon une perspective essentiellement éducative et dans une optique de progression dans le système de formation. La première partie se concentre sur les transitions vers un titre consécutif dans le secondaire II. La deuxième partie décrit les transitions vers l'ensemble du degré tertiaire (hautes écoles et formation professionnelle supérieure). Ce chapitre fournit aussi certains résultats relatifs au marché du travail pour les personnes qui n'avaient ni obtenu de titre consécutif ni n'étaient en formation.

¹ http://www.tree.unibe.ch/index_fra.html

² voir <https://www.geneve.ch/recherche-education/eos/>

³ voir https://www.ag.ch/de/dfr/statistik/bestellen/statistikthemen/bildung___wissenschaft_2/bildung___wissenschaft.jsp

- le chapitre 4 s'intéresse à l'intégration sur le marché du travail des diplômés de 2012 selon plusieurs indicateurs. Il analyse tout d'abord la situation des diplômés au cours du temps, puis s'intéresse à des aspects dynamiques de l'intégration dans la vie professionnelle tels que l'entrée dans le premier emploi, la durée de celui-ci ainsi que les périodes de non-emploi. De ce fait, certains résultats sur les situations professionnelles des diplômés du secondaire II sont parfois discutés aussi bien dans le chapitre 3 que dans le chapitre 4.

La typologie du statut des diplômés (en formation et/ou en emploi), qui diffère légèrement entre les chapitres 3 et 4, est décrite de manière détaillée dans un encadré au début de ces chapitres. Par conséquent, une comparaison des résultats doit être faite en tenant compte de ces différences.

Tous les graphiques et tableaux de la publication sont disponibles sur Internet⁴.

La complexité des parcours après le degré secondaire II à l'exemple du CFC

Le schéma 1 donne un exemple de la complexité des parcours après un titre du secondaire II en montrant les transitions principales des titulaires d'un CFC obtenu en 2012. Afin de simplifier la mesure, seules les transitions d'une année à la suivante sont présentées (entre 6 mois après le titre et 18 mois, entre 18 mois et 30 mois et entre 30 et 42 mois)⁵.

Si l'on constate que la plupart des titulaires d'un CFC poursuivent vers l'emploi sans se former ultérieurement on remarque aussi l'importante non-linéarité des parcours actuels avec des mouvements importants entre formation, emploi et inactivité.

En particulier:

- Les titulaires d'un CFC sont nombreux à passer d'un statut à un autre sur toute la période d'observation.
- Entre chaque année, une part conséquente (11%) passe de l'emploi à la formation. Ainsi, 26% des diplômés qui se trouvent en emploi 6 mois après le titre réintègrent la formation dans les 36 mois suivants.

- Ceux qui étaient à un moment donné dans un statut ni en emploi ni en formation (NEET) se retrouvent le plus souvent soit dans l'emploi une année plus tard (mais avec une proportion décroissante passant de 66% entre 2012 et 2013 à 55% entre 2014 et 2015), soit restent dans le statut NEET (proportion croissante de 22% entre 2012 et 2013 à 30% entre 2014 et 2015), soit retournent en formation (entre 12 et 18%).

Du fait des retours en formation après notamment des périodes d'emploi seul et des plus faibles nombres de départs de la formation, un résultat contre-intuitif apparaît, à savoir que la part des personnes en formation augmente continuellement sur les 42 mois suivant le CFC, pour atteindre 23% après 42 mois (contre 17%, 6 mois après le titre).

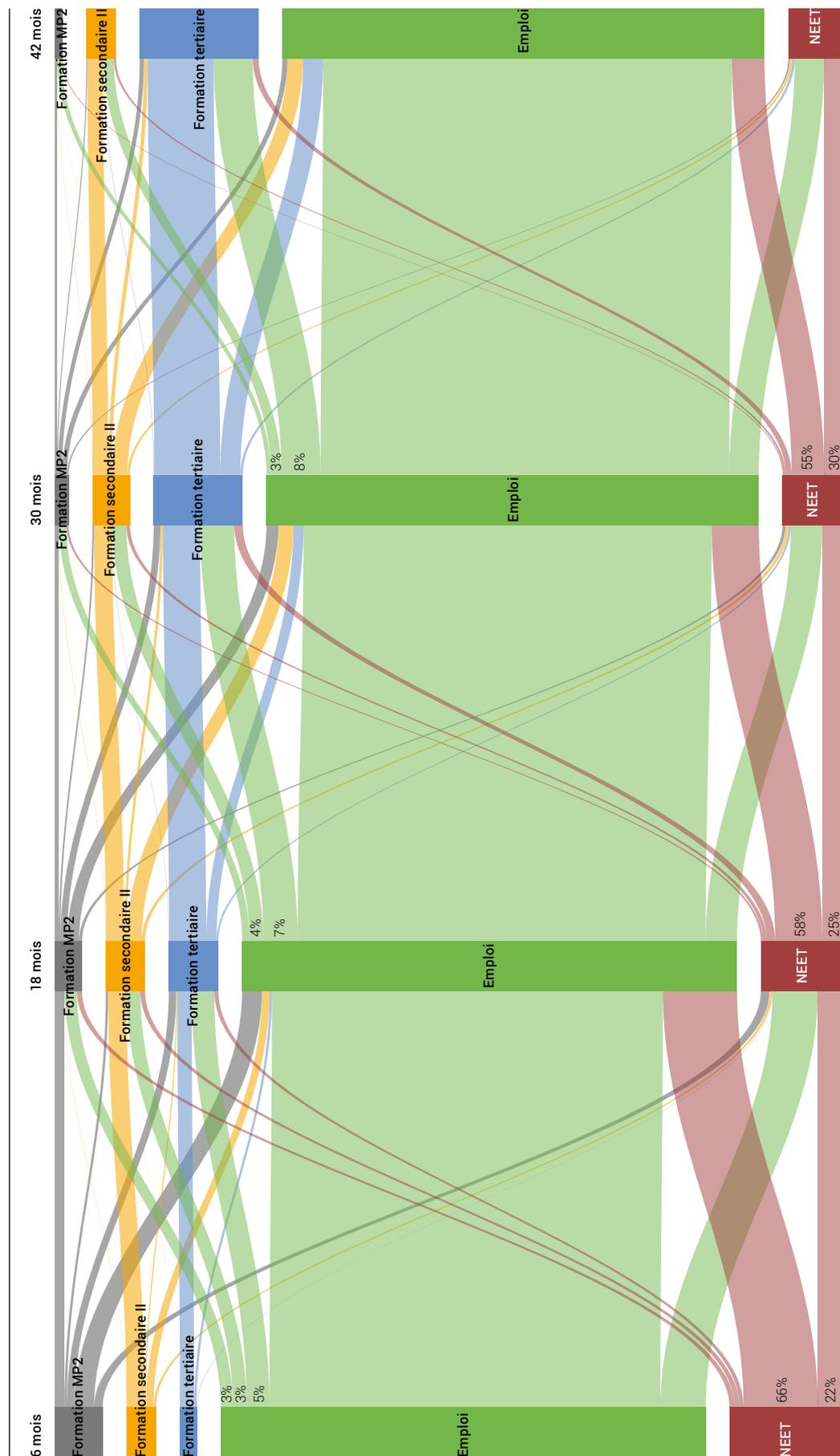
Le schéma 1 montre aussi que plusieurs approches sont nécessaires si l'on veut donner un aperçu synthétique de la complexité de la transition post-secondaire II.

⁴ www.labbb.bfs.admin.ch

⁵ Par rapport au chapitre 4, nous considérons une typologie plus détaillée en termes de formation achevée ou en cours et privilégions ici aussi la formation quand elle s'effectue parallèlement à l'emploi.

Schéma 1: Transitions annuelles des titulaires d'un CFC obtenu en 2012

De 6 mois à 42 mois après le titre



Note: seuls les pourcentages des transitions référés dans le texte sont indiqués ici. Les autres pourcentages sont disponibles sur internet.

Source: OFS – Analyses longitudinales dans le domaine de la formation (LABB)

© OFS 2018

1 Population et dimensions d'analyse

1.1 Population d'analyse

La population d'analyse englobe l'ensemble des diplômés du degré secondaire II qui ont obtenu pour la 1^{re} fois¹ en 2012 un certificat parmi les 6 principaux titres du degré secondaire II, à savoir une AFP, un CFC en 3 ou 4 ans, un certificat d'une école de culture générale ou un des 3 types de maturités (spécialisée, professionnelle ou gymnasiale).

Sont exclus des analyses les diplômés qui ne faisaient initialement pas partie de la population résidente permanente de la Suisse ou qui ont quitté la Suisse sur la période d'analyse (2012–2015). Ces critères se justifient par le fait que les élèves en question relèvent plus des questions spécifiques liées à la migration (entrée et sortie de la Suisse) et que surtout leurs parcours ne sont pas couverts lorsque le diplômé quitte la Suisse. Leur inclusion risquerait de biaiser les résultats des analyses et de conduire à des conclusions erronées. Sont également exclus des analyses les diplômés âgés de plus de 25 ans² au moment de l'obtention du titre.

La population d'analyse ainsi considérée compte 88 661 diplômés³.

1.2 Dimensions d'analyse

Dans cette publication, les transitions des diplômés du secondaire II sont analysées selon un certain nombre de variables sociodémographiques afin de fournir une perspective structurelle et sociologique des parcours étudiés.

Sept dimensions-clés sont systématiquement analysées: la filière dans lequel le titre a été obtenu, le sexe, l'origine sociale (approximé ici par le niveau de formation des parents), le statut migratoire, la région linguistique, le type de commune et l'âge. Ces principales dimensions d'analyse sont décrites ici.

Titre du degré secondaire II

Le type de titre du degré secondaire II est central dans l'analyse des transitions. Certains titres sont orientés plutôt vers le marché du travail (les AFP et les CFC), certains sont orientés vers une poursuite de la formation au degré tertiaire (maturité spécialisée et gymnasiale) et d'autres permettent aussi bien la poursuite dans le système de formation que l'entrée dans la vie active (maturité professionnelle). D'importantes différences sont présentes à mesure que l'on spécifie les filières. C'est pourquoi il est également tenu compte des domaines de formation (le domaine spécialisé CITE⁴ pour les AFP et CFC, la discipline pour les certificats des écoles de culture générale, l'orientation pour les maturités professionnelles et spécialisées et l'option spécifique pour les maturités gymnasiales).

Sexe

La population totale d'analyse se compose de presque d'autant d'hommes (44 500 diplômés) que de femmes (44 200 diplômées). Les femmes sont majoritaires dans les CFC en 3 ans, les certificats ECG, les maturités spécialisées et les maturités gymnasiales et les hommes plus nombreux dans les AFP, les CFC en 4 ans et les maturités professionnelles. Des répartitions très différentes sont aussi relevées lorsque l'on examine dans le détail les domaines de formations.

Des différences sont aussi présentes dans la suite du parcours éducatif et les femmes ont par exemple une probabilité significativement plus faible que les hommes de débiter dans une haute école après une AFP ou un CFC (Schmid et Gonon, 2016). Au niveau de l'intégration sur le marché du travail, les répartitions très typées selon le genre dans la formation débouchent sur des occupations très différentes entre les genres sur le marché du travail (Charles et Buchmann, 1994).

¹ Les données utilisées dans cette étude démarrent en 2011, ceci ne nous permet pas de garantir que les titres de 2012 soient effectivement le premier titre obtenu par un élève au niveau considéré. Sur la base d'une analyse des titres obtenus jusqu'en 2015, environ 1% de l'ensemble des titres de 2012 ne seraient pas le premier titre obtenu par l'élève au niveau considéré. En particulier, 2,5% des CFC délivrés en 2015 n'étaient pas le premier CFC obtenu par un élève.

² Les diplômés de plus de 25 ans ont, pour la plupart, un bagage scolaire ou professionnel plus important. L'obtention d'un titre du degré secondaire se fait aussi dans la plupart des cas suite à un retour en formation. Les diplômés âgés de 26 ans ou plus représentent chaque année environ 5% de l'ensemble des diplômés du degré secondaire II.

³ Un élève peut obtenir 2 titres de type différents la même année. Cela représente 5% des titres délivrés en 2012. Dans le cas d'une double certification nous retenons systématiquement le titre le plus élevé (cela signifie que la maturité professionnelle est prioritaire sur le CFC).

⁴ Deuxième niveau hiérarchique de la «Classification internationale type de l'éducation».

Niveau de formation des parents

Le niveau de formation des parents correspond au titre le plus élevé obtenu parmi les parents qui sont domiciliés dans le même ménage que l'élève. Bien que le concept d'origines sociales soit très complexe et pluridimensionnel (les parents peuvent transmettre à leurs enfants des ressources économiques, culturelles, symboliques), le niveau de formation des parents est considéré ici comme indicateur de l'origine sociale. Le niveau de formation des parents joue un rôle important lors du choix de formation des élèves⁵. La prise en compte de cette variable dans cette publication se justifie par les différences attendues dans la poursuite des études et de sa réussite après un titre du degré secondaire II :

- Les coûts liés à un échec éventuel pour les formations de longue durée sont supérieurs pour les élèves dont les parents ont un niveau de formation moins élevé (p. ex. Breen et Goldthorpe, 1997).
- Le capital culturel des parents permet de fournir aux élèves les compétences et les dispositions nécessaires à la réussite scolaire (Bourdieu et Passeron, 1970).

Le niveau de formation élevé des parents favorise la transition vers le degré tertiaire du diplômé du degré secondaire II (Schmid et Gonon, 2016).

L'origine sociale joue aussi un rôle très important lors de l'entrée sur le marché du travail. À parité de titre, les enfants qui proviennent des ménages les plus aisés (un plus haut niveau socio-économique) ont une probabilité plus élevée d'entrer dans des professions plus prestigieuses (Bernardi et Ballarino, 2016).

Statut migratoire

Le statut migratoire est construit ici sur la base de la nationalité et du lieu de naissance des diplômés⁶. Plusieurs études internationales (Kristen et al., 2008; Jackson et al., 2012) et suisses (Griga, 2014) ont montré que la probabilité de passage vers les études supérieures, pour une même origine sociale, est plus importante pour certains groupes de migrants que pour le reste des élèves.

L'effet du statut migratoire sur l'entrée dans le marché du travail est souvent étroitement associé au statut socio-économique, en raison du fait qu'une partie des diplômés issus de la migration ont des parents venus en Suisse dans les années 80 ou 90, une période lors de laquelle la migration était souvent constituée de main d'œuvre peu qualifiée. La recherche a cependant montré qu'une partie des différences, notamment le risque plus élevé d'une situation de chômage, ne pouvait pas être expliquée uniquement par les origines sociales (Heath et Rothon, 2008 et Fibbi et al., 2007).

Région linguistique

La région linguistique est déterminée par la langue de la commune où l'élève résidait lorsqu'il a obtenu son titre du degré secondaire II. Elle se compose de la région Suisse alémanique, Suisse romande, Suisse italienne et Suisse romanche⁷. Elle joue un rôle important dans les parcours après le titre du secondaire II car la structure et l'offre du système de formation dépend souvent des régions linguistiques, ce qui a un impact sur l'orientation ultérieure des élèves. De même, le contexte au niveau du marché du travail et la structure économique peuvent varier entre régions et avoir une influence sur l'entrée en emploi des jeunes diplômés.

Type de commune

Les écoles du degré secondaire II et du degré tertiaire sont davantage concentrées dans des endroits bien desservis par les transports publics, comme les agglomérations. L'emplacement du domicile de l'élève lui permet donc d'accéder plus ou moins facilement à certaines offres de formation. Le type de commune joue également un rôle en matière d'interactions sociales au sein de la population, ce qui peut avoir une influence sur le comportement des individus à l'interface entre l'éducation et le marché du travail. Dans cette publication, la dimension spatiale est analysée par le biais du degré d'urbanité ou de ruralité de la commune de domicile du diplômé.

Âge

L'âge des diplômés dépend fortement, en plus de la durée réglementaire de la formation au degré secondaire II, du parcours scolaire effectué par l'élève jusqu'à l'obtention du titre. Ainsi, les diplômés plus âgés ont très probablement un parcours plus fréquemment caractérisé par des interruptions, réorientations ou redoublements que les diplômés plus jeunes. L'effet de l'âge sur les résultats de cette publication reflète souvent l'effet de facteurs liés à la situation de vie des diplômés. En effet, les diplômés plus âgés ont dans bien des cas des contraintes financières plus élevées et leur propension à sortir du système de formation pour trouver un emploi est plus importante que celle des diplômés plus jeunes.

Dans cette publication nous considérons cette variable selon deux classes d'âge, les diplômés de 20 ans ou moins et ceux âgés de 21 à 25 ans. Les diplômés de plus de 25 ans sont écartés des analyses (voir section 1.1).

⁵ voir «La transition à la fin de l'école obligatoire» (OFS 2016b)

⁶ La construction de cette variable est décrite à la page 34 dans la publication «Transitions et parcours dans le degré secondaire II, Édition 2015» (OFS, Neuchâtel).

⁷ Étant donné le nombre relativement faible de diplômés du degré secondaire II issus d'une commune de Suisse romanche (388 diplômés en 2012), les résultats présentés considèrent ensemble les diplômés des régions de Suisse romanche et de Suisse alémanique.

2 Caractéristiques des diplômés du degré secondaire II

Ce chapitre analyse les principales caractéristiques des diplômés de 2012 du degré secondaire II. La population de base est constituée des diplômés qui ont obtenu pour la première fois en 2012 une AFP, un CFC en 3 ou 4 ans, un certificat d'une école de culture générale, une maturité spécialisée, une maturité professionnelle ou une maturité gymnasiale¹. Les apprentis souhaitant accomplir la maturité professionnelle peuvent le faire parallèlement à leur formation (MP1) ou après avoir obtenu le certificat fédéral de capacité (MP2).

Parmi les 88 661 diplômés de 2012 d'une filière du degré secondaire II, 60% ont obtenu un titre sanctionnant la fin d'une période d'apprentissage. Les titulaires d'un CFC sont majoritaires et représentent 56% de l'ensemble des diplômés de 2012, avec un nombre de diplômés plus important pour l'apprentissage en 3 ans (37 575 diplômés) que pour celui en 4 ans (12 434). Les diplômés AFP représentent quant à eux 4% de l'ensemble des diplômés de 2012 (3724 diplômés).

L'ensemble des titulaires d'une maturité représentent 36% de la population étudiée: 20% ont obtenu une maturité gymnasiale (17 404 diplômés), 14% une maturité professionnelle (6955 diplômés de la MP1 et 5231 de la MP2) et 2% une maturité spécialisée (2041).

Les titulaires d'un certificat de culture générale représentent finalement 4% de l'ensemble des diplômés de 2012 (3297 diplômés).

L'âge moyen des diplômés du degré secondaire II en 2012 est de 20,1 ans². Les diplômés d'une école de maturité gymnasiale sont les plus jeunes (19,3 ans en moyenne), tandis que les plus âgés sont ceux de la maturité professionnelle (20,7 ans pour l'ensemble des maturités professionnelles, mais 20 ans pour la MP1 et 21,4 pour la MP2).

Premiers titres du degré secondaire II délivrés en 2012: répartition selon le sexe et la région linguistique T2.1

	Nombre de titres	Proportion par rapport au nombre total de titres	Répartition selon le sexe		Répartition selon la région linguistique		
			Hommes	Femmes	Allemande et romanche	Française	Italienne
AFP	3 724	4%	54%	46%	85%	12%	3%
CFC en 3 ans	37 575	42%	45%	55%	78%	19%	3%
CFC en 4 ans	12 434	14%	85%	15%	80%	18%	2%
Certificat d'une école de culture générale	3 297	4%	22%	78%	46%	52%	2%
Maturité spécialisée	2 041	2%	18%	82%	51%	47%	3%
Maturité professionnelle: MP1	6 955	8%	53%	47%	68%	25%	7%
Maturité professionnelle: MP2	5 231	6%	52%	48%	79%	18%	3%
Maturité gymnasiale	17 404	20%	43%	57%	62%	32%	6%
Ensemble du degré secondaire II	88 661	100%	50%	50%	73%	23%	4%

MP1: maturité professionnelle effectuée pendant l'apprentissage
MP2: maturité professionnelle effectuée après l'apprentissage

Source: OFS – Analyses longitudinales dans le domaine de la formation (LABB)

© OFS 2018

¹ Pour les personnes qui ont obtenu deux titres différents en 2012, seul le titre le plus élevé est considéré. Dans le cas où l'élève obtient un CFC et une maturité professionnelle la même année (MP1), on ne retient alors que la maturité professionnelle.

² au 31 décembre

Comme déjà constaté dans de nombreuses études (voir p. ex. OFS 2016b), les femmes sont majoritaires parmi les maturités spécialisées (82% des diplômés), les certificats d'une école de culture générale (78%) et les maturités gymnasiales (57%). Les hommes sont majoritaires parmi les AFP (54% des AFP délivrés), les CFC (55% de l'ensemble des CFC, mais 85% des CFC en 4 ans et 45% des CFC en 3 ans) et les maturités professionnelles (53% des MP1 et 52% des MP2).

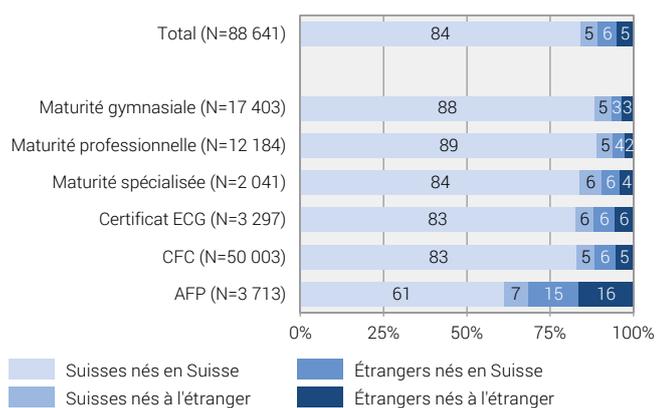
La majorité des diplômés du degré secondaire II sont issus d'une région linguistique allemande ou romanche (73% de l'ensemble des titres de 2012). La répartition des diplômés selon le type de titre obtenu se différencie fortement entre régions linguistiques. Dans les régions linguistiques allemandes ou romanches, 61% des diplômés de 2012 ont obtenu un CFC (en 3 ou 4 ans), 17% une maturité gymnasiale et 14% une maturité professionnelle (MP1 ou MP2). Dans les régions linguistiques françaises et italiennes, la proportion de CFC délivrés est respectivement de 46 et 42%, la proportion de maturités gymnasiales est de 27 et 32% et la part de maturités professionnelles est de 13 et 20%.

Le graphique G.2.2 montre la répartition des diplômés de 2012 selon le statut migratoire pour les différents types de formation du degré secondaire II. Les diplômés de nationalité suisse et nés en Suisse représentent 84% de l'ensemble des diplômés de 2012. Leur proportion varie de 89% pour les titulaires d'une maturité professionnelle à 61% pour ceux d'une AFP. Les diplômés de nationalité étrangère (nés en Suisse ou à l'étranger) représentent 11% des diplômés de 2012, mais leur proportion atteint 31% parmi les titulaires d'une AFP.

Répartition des diplômés du degré secondaire II selon le statut migratoire

Diplômés de 2012 selon le titre

G 2.2



Les diplômés pour lesquels le statut migratoire n'est pas disponible ne sont pas considérés dans ce graphique.

Source: OFS – Analyses longitudinales dans le domaine de la formation (LABB) © OFS 2018

Le graphique G.2.3 montre la répartition des diplômés de 2012 à 2015³ selon le niveau de formation le plus élevé des parents: 41% des diplômés du secondaire II avaient au moins un des parents ayant obtenu un titre du degré tertiaire, 47% un titre du degré secondaire II tandis que 12% des diplômés avaient des parents ne disposant d'aucun titre de formation post-obligatoire.

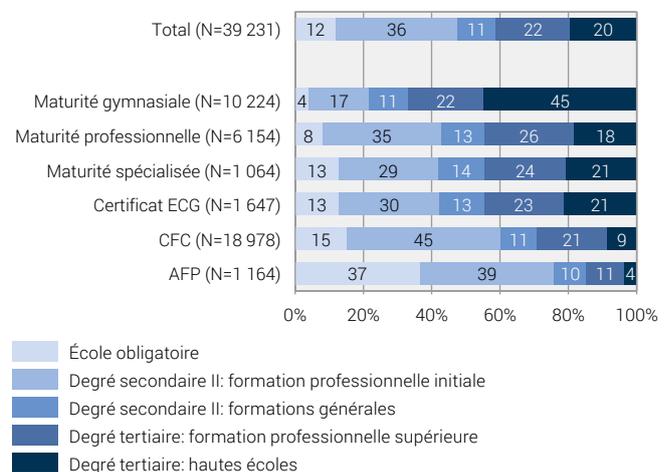
On constate de très importantes variations entre filières en ce qui concerne l'origine sociale. Ainsi, si 67% des titulaires d'une maturité gymnasiale ont au moins un des parents ayant un titre du degré tertiaire (29% un secondaire II et 4% sans formation post-obligatoire), la majorité des titulaires d'un CFC, 56%, ont des parents ayant obtenu un titre du degré secondaire II (45% dans une formation professionnelle initiale et 11% dans une formation générale). Parmi les titulaires d'une AFP, 49% ont au moins un des parents qui a obtenu un titre du secondaire II comme plus haut titre et 37% ont des parents qui n'ont pas terminé de formation post-obligatoire. Aussi bien les titulaires d'une maturité professionnelle, que ceux d'un certificat ECG ou d'une maturité spécialisée présentent enfin des proportions d'environ 45% de parents avec un titre du degré secondaire II et d'environ 45% avec un titre du degré tertiaire⁴.

En conclusion, on constate que les caractéristiques sociodémographiques des diplômés, telles que genre, l'origine sociale, le statut migratoire ou encore la région linguistique, sont très diverses entre les différentes filières du degré secondaire II.

Répartition des diplômés du degré secondaire II selon le niveau de formation des parents

Diplômés de 2012 à 2015 selon le titre

G 2.3



Les élèves pour lesquels le niveau de formation des parents n'est pas disponible ne sont pas considérés dans ce graphique. Du à l'appariement avec le RS, ce graphique se base sur des données d'échantillon, d'où des effectifs réduits (N non pondérés). L'erreur est inférieure à 5% (intervalle de confiance à 95%) pour toutes les proportions.

Source: OFS – Analyses longitudinales dans le domaine de la formation (LABB) © OFS 2018

³ Comme le niveau de formation des parents est tiré du Relevé structurel (RS), qui est une enquête par échantillonnage, les élèves pour lesquels cette information est disponible constituent un sous-ensemble de la cohorte des diplômés. Afin de limiter les intervalles de confiance caractérisant l'incertitude des pourcentages calculés, on considère dans ce graphique l'ensemble des diplômés entre 2012 et 2015.

⁴ Ces résultats sont très similaires à ceux obtenus dans l'étude des transitions et parcours des élèves dans le degré secondaire II (OFS 2016a).

3 Les transitions éducatives des titulaires d'un titre du degré secondaire II

3.1 La complexité des transitions éducatives

Étant donné la diversité des titres et la multiplicité des possibilités offertes aux diplômés, les trajectoires après un titre du degré secondaire II sont très variées. Nous nous intéressons dans ce chapitre essentiellement aux transitions éducatives des titulaires d'un titre obtenu en 2012. Nous simplifions la complexité des transitions en focalisant l'analyse soit sur le premier titre consécutif du degré secondaire II obtenu par le diplômé (section 3.2), soit sur son entrée dans le degré tertiaire (section 3.3). Nous ne nous intéressons alors pas aux événements intermédiaires du degré secondaire II que peuvent être par exemple l'entrée dans une formation consécutive.

L'horizon temporel relativement court de 42 mois ne permet pas toujours d'observer la transition post-secondaire II dans son intégralité. De ce fait, pour les personnes n'ayant pas effectué la transition étudiée (obtention d'un titre consécutif ou entrée dans le degré tertiaire), nous nous intéressons aussi à leur situation à la fin de la période d'observation. Le but est de savoir si ces personnes à ce moment sont encore en formation et feront probablement la transition plus tard ou si elles ont quitté la formation et sont entrées dans la vie professionnelle. Rappelons ici que l'intégration sur le marché du travail est étudiée en détail et pour l'ensemble des diplômés dans le chapitre 4.

Formation consécutive

Dans ce chapitre nous nous intéressons avant tout aux formations marquant un avancement dans le système de formation. Nous les désignons alors par «formations consécutives» ou «titres consécutifs».¹

Exemple, la maturité professionnelle et la FPS sont des formations consécutives au CFC.

Le schéma 2 présente les principales transitions éducatives² des diplômés du degré secondaire II dans les 42 mois suivant le titre de 2012. Ces flux décrivent les transitions de ces diplômés vers l'obtention d'un premier titre consécutif du secondaire II ou vers la première entrée au degré tertiaire.

- La grande majorité des titulaires d'une maturité poursuit des études dans le degré tertiaire. Cette part se monte à 95% pour les titulaires d'une maturité gymnasiale et la plupart continuent vers une haute école universitaire (HEU).
- La part des diplômés qui débutent des études dans le degré tertiaire après une maturité spécialisée est également élevée et 83% le font dans une haute école spécialisée (HES) ou dans une haute école pédagogique (HEP).
- Parmi les titulaires d'une maturité professionnelle, 62%³ entament des études dans une haute école, une HES pour la plupart, et 8% débutent dans la formation professionnelle supérieure (FPS).
- Les trajectoires après un certificat de culture générale sont beaucoup plus diverses. La majorité des titulaires d'un certificat ECG, 63%, obtient une maturité spécialisée, mais ils sont également nombreux à poursuivre directement⁴ vers le degré tertiaire (7%⁵ dans une haute école et 5% dans la FPS).
- La poursuite dans le système de formation est nettement moins fréquente après une AFP ou un CFC. Parmi les titulaires d'un CFC, 14% ont obtenu une maturité professionnelle (MP2) et 14% ont débuté des études dans la FPS (ES incluses) sans obtention d'un titre intermédiaire. Pour les titulaires d'une AFP, les transitions se concentrent pour la plupart vers la poursuite de l'apprentissage et 24% ont obtenu un CFC dans les 42 mois suivant l'obtention de leur AFP.

¹ Une réorientation demandant au diplômé de recommencer la formation n'est donc pas considérée ici tant que le diplômé n'obtient pas un titre supérieur à son premier certificat.

² Les taux inférieurs à 3% ne sont pas présentés dans le schéma.

³ En considérant les transitions vers les hautes écoles à la suite d'une passerelle.

⁴ sans passage par une école de maturité

⁵ 4% vers les HEP, 1,5% vers les HEU et 1,5% vers les HES

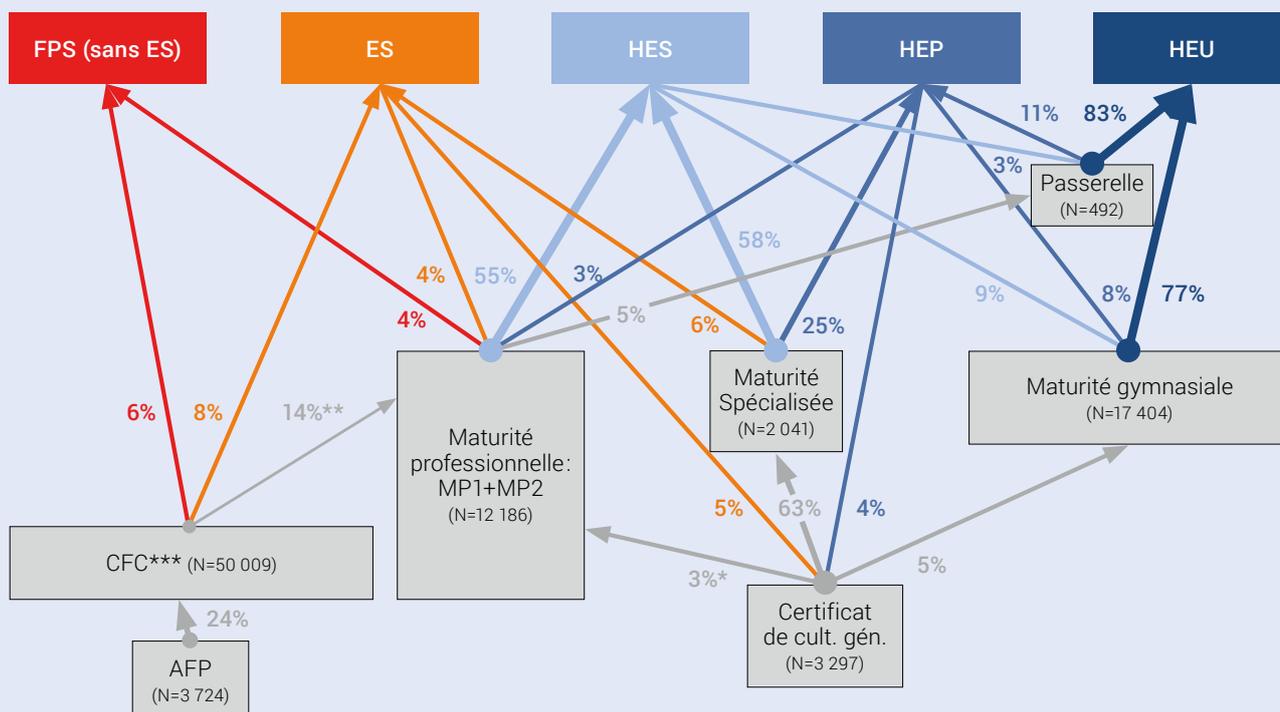
Exemple de lecture du schéma 2:

Parmi les 3297 titulaires d'un certificat de culture générale de 2012,

- 5% ont continué directement vers le degré tertiaire (sans avoir obtenu un autre titre) dans une école supérieure (ES) et 4% dans une HEP.
- 63% ont obtenu une maturité spécialisée, 5% une maturité gymnasiale et 3% une maturité professionnelle (MP1).

Par contre, les diplômés qui ont débuté une HEP après avoir obtenu une maturité spécialisée dans les 42 mois analysés ne sont considérés que dans la transition vers la maturité spécialisée. Le taux présenté entre la maturité spécialisée et les HEP (25%) se réfère à ceux ayant obtenu une maturité spécialisée en 2012.

Schéma 2: Premières transitions éducatives dans les 42 mois des titulaires d'un titre du degré secondaire II obtenu en 2012



● → D'un titre du secondaire II en 2012 vers un autre titre du secondaire II ou une entrée au tertiaire jusqu'en 2015.

MP1: maturité professionnelle obtenue pendant l'apprentissage
 MP2: maturité professionnelle obtenue après l'apprentissage

* Transition vers la MP1
 ** Transition vers la MP2
 *** Sans les diplômés CFC qui ont obtenu une maturité professionnelle la même année

3.2 La transition vers un premier titre consécutif du degré secondaire II

Cette section étudie les transitions éducatives des titulaires d'une AFP, d'un CFC en 3 ou 4 ans⁶ ou d'un certificat ECG obtenu en 2012. Elle se focalise sur leur premier titre consécutif du degré secondaire II. En parallèle des résultats discutés dans cette section, des régressions logistiques sont systématiquement effectuées pour les transitions les plus importantes afin de contrôler les effets liés aux facteurs sociodémographiques et d'identifier les dimensions, parmi celles disponibles dans les données à disposition, qui jouent un rôle dans la transition considérée.

Typologie des premières transitions après une AFP, un CFC ou un certificat ECG

Les transitions des diplômés sont réparties en 6 catégories principales. De manière générale, on distingue les diplômés de 2012 qui dans les 42 mois :

1. ont obtenu le titre consécutif le plus habituel;
2. ont obtenu un autre titre consécutif;
3. n'ont pas obtenu de titre mais étaient après 42 mois dans une formation menant au titre le plus habituel;
4. n'ont pas obtenu de titre mais étaient après 42 mois dans une autre formation;
5. n'ont pas obtenu de titre, n'étaient pas en formation après 42 mois mais étaient en emploi;
6. n'ont pas obtenu de titre, étaient dans un statut NEET après 42 mois.

3.2.1 La transition des titulaires d'une attestation fédérale de formation professionnelle

L'attestation fédérale de formation professionnelle (AFP) est une formation professionnelle initiale de 2 ans qui s'adresse aux jeunes ayant des aptitudes essentiellement pratiques⁷. Elle permet aux titulaires d'une AFP d'intégrer une filière menant à un certificat fédéral de capacité (CFC) en se raccordant directement à la deuxième année d'apprentissage.

Les titulaires d'une AFP représentent 4% de l'ensemble des diplômés du degré secondaire II en 2012 (3724 diplômés AFP). Environ la moitié des diplômés (1800) l'ont été dans le domaine «Commerce et administration». Cette section étudie les premières transitions des 3724 titulaires d'une AFP⁸ de 2012 sur une période de 42 mois en s'intéressant plus particulièrement à l'obtention dans cette période du titre de CFC. Le graphique G3.2.1.1 présente de manière synthétique les transitions selon les principales dimensions-clé⁹.

La plupart des titulaires d'une AFP quittent le système de formation sans obtenir de titre consécutif (66% des AFP de 2012) mais ils sont près d'un quart, 24%, à avoir obtenu un CFC¹⁰ dans les 42 mois. Les titulaires d'une AFP qui poursuivent vers le CFC le font immédiatement après l'obtention de leur AFP en se raccordant directement à la deuxième année d'apprentissage (31% des AFP de 2012). La plus grande partie d'entre eux obtiennent alors leur CFC dans les 30 mois (16% des AFP de 2012) et 8% une année plus tard. Etant donné que 8% des titulaires d'une AFP étaient encore inscrits dans une filière CFC 42 mois après le titre, le taux d'obtention d'un titre de CFC devrait encore augmenter ces prochaines années¹¹.

Globalement, ces résultats confirment l'importante perméabilité entre ces deux formations, mesurée jusqu'à lors à travers des enquêtes telles que celle effectuée dans l'étude du SEFRI «Évaluation AFP II»¹².

La proportion de ceux qui poursuivent dans une formation autre qu'un CFC est marginale et seuls 2% des titulaires d'une AFP étaient encore inscrits en 2015 dans une filière autre que menant à un CFC¹³.

⁶ Les CFC qui sont délivrés la même année que la maturité professionnelle (MP1) ne sont pas considérés dans les analyses (voir chapitre 1).

⁷ voir aussi sur le site du SEFRI : <https://www.sbf.admin.ch/sbfi/fr/home/bildung/formation-professionnelle-initiale/formation-professionnelle-initiale-de-deux-ans.html> (consulté le 07.11.2017).

⁸ Les attestations de formation élémentaire sont considérées avec les AFP.

⁹ Étant donné le nombre peu élevé de titulaires d'une AFP (3724 en 2012), des analyses pertinentes selon le niveau de formation des parents ne peuvent être effectuées. Les effectifs, après couplage avec le relevé structurel, sont en effet inférieurs à 50 personnes pour la plupart des catégories.

¹⁰ 95% des CFC obtenus sont des CFC en 3 ans.

¹¹ À titre de comparaison, 29% des AFP de 2011 ont obtenu un CFC jusqu'en 2015 et 4% étaient encore à cette date en formation dans une filière CFC.

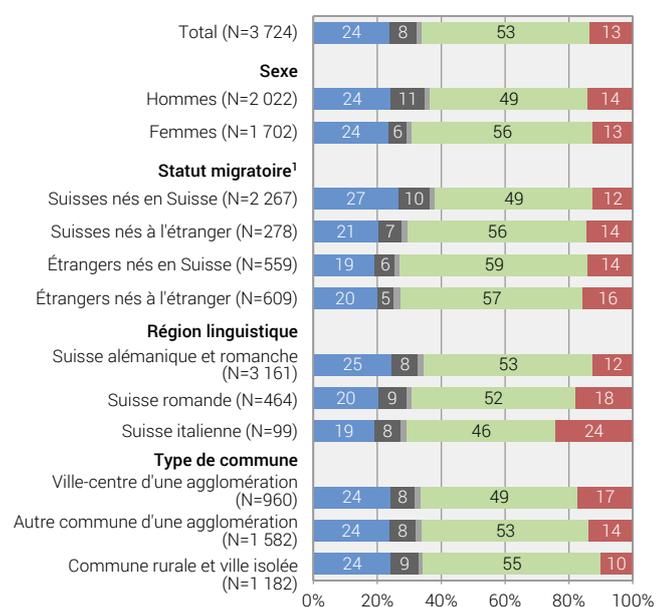
¹² L'«Évaluation AFP II – Évaluation de la situation du marché du travail et perspectives de formation continue pour les titulaires d'une attestation fédérale de formation professionnelle (AFP)».

¹³ Cela concerne en grande partie les formations dans les écoles de commerce non reconnues par la Confédération.

Première transition dans les 42 mois des titulaires d'une AFP obtenue en 2012

Selon les dimensions-clés d'analyse

G 3.2.1.1



Transition vers un titre

Titre CFC²

Pas de transition vers un titre, statut après 42 mois

En formation menant à un CFC

En formation menant à un autre titre qu'un CFC

Pas en formation mais en emploi

NEET

¹ Sans les certifiés pour lesquels cette information n'est pas disponible.

² avec les titres autres qu'un CFC (moins d'un 1%)

Source: OFS – Analyses longitudinales dans le domaine de la formation (LABB) © OFS 2018

La transition des titulaires d'une AFP selon les variables sociodémographiques

La transition vers un titre de CFC est de 24% aussi bien pour les hommes que pour les femmes mais la part de titulaires d'une AFP encore inscrits 42 mois après le titre dans une filière CFC est plus importante pour les hommes (11% contre 6% pour les femmes). Cette différence s'explique en grande partie par le fait que les hommes sont plus nombreux que les femmes à poursuivre vers un CFC en 4 ans¹⁴ et qu'ils n'avaient souvent pas encore terminé cette formation à la fin 2015. La transition complète vers un titre de CFC devrait alors être légèrement supérieure pour les hommes que pour les femmes.

Les diplômés «suisses nés en Suisse» poursuivent davantage leur formation (27% obtiennent un CFC) que ceux des autres catégories migratoires (19–21%). Les analyses de régression contrôlant des facteurs sociodémographiques confirment ces probabilités différentes d'obtenir un CFC entre les catégories migratoires.

¹⁴ 7% des hommes ont débuté un CFC en 4 ans après l'obtention de leur AFP alors que ce taux est inférieur à 1% pour les femmes.

La transition vers un titre de CFC varie fortement entre les régions linguistiques (de 25% dans la Suisse alémanique à 19% dans la Suisse italienne)¹⁵. La part des titulaires d'une AFP de 2012 qui n'ont pas obtenu de CFC et qui étaient «NEET» 42 mois après le titre est particulièrement élevée dans la Suisse italienne (24%), en comparaison à celle de la Suisse alémanique (12%) ou de la Suisse romande (18%) (voir aussi la section 4.1).

Le degré d'urbanisation de la commune de domicile de l'élève est une dimension intéressante parce qu'il est lié à l'offre de formation et à la structure du marché du travail local. On constate que le taux d'obtention d'un CFC pour les détenteurs d'une AFP de 2012 est similaire pour chaque type de commune (24%), de même que la proportion d'élèves encore inscrits dans une filière menant à un titre de CFC (environ 8%). La seule différence notable se situe au niveau du statut après 42 mois sur le marché du travail pour ceux qui ont quitté le système de formation sans obtenir de titre consécutif. Ils sont plus nombreux à être dans le statut «NEET» dans les communes urbaines (17%) que dans les autres types de commune (voir aussi le chapitre 4).

La transition des titulaires d'une AFP selon le domaine spécialisé CITE

Sur le graphique G3.2.1.2 on constate que la transition vers un titre de CFC varie fortement selon le domaine spécialisé CITE. Il faut interpréter ces résultats avec prudence car la part de diplômés encore inscrit 42 mois après le titre dans une formation menant à un CFC est importante dans certains domaines. Sur la base des résultats obtenus sur la cohorte 2011¹⁶ on peut estimer qu'environ la moitié des diplômés d'une AFP «en formation menant à un CFC» à la fin 2015 devrait obtenir leur CFC en 2016.

Les titulaires d'une AFP en «Architecture et bâtiment» sont les plus nombreux, 30%, à avoir obtenu un CFC dans les 42 mois. Ce sont les diplômés en «Industries de transformation et de traitement» qui l'ont le moins obtenu (17%). On constate des probabilités significativement différentes d'obtenir un CFC selon le domaine spécialisé CITE. Les diplômés du domaine «Architecture et bâtiment» ont la probabilité la plus élevée d'obtenir un CFC. Dans 94% des cas, les titres de CFC ont été obtenus dans le même domaine¹⁷ que celui de l'AFP.

Plus de la moitié des titulaires d'une AFP de 2012 quitte le système de formation sans obtenir de titre consécutif et ont un emploi 42 mois après l'obtention de leur attestation. Le graphique G3.2.1.2 montre que c'est le cas pour la plupart des domaines CITE avec des parts allant de 48% en «Ingénierie et techniques apparentées» à 58% en «Agriculture». La part de ceux qui ont quitté le système de formation sans titre consécutif et qui sont NEET après 42 mois est relativement similaire entre les domaines et varie de 12% pour les AFP en «Ingénierie et techniques apparentées» à 16% pour titulaires d'une AFP en «Services aux particuliers».

¹⁵ Lorsque l'on tient compte de l'ensemble des variables sociodémographiques, cette différence n'est cependant pas significative. Cela signifie qu'elle est avant tout liée à l'hétérogénéité des filières.

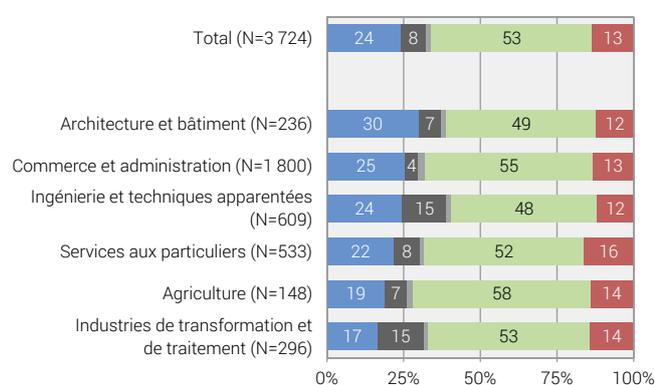
¹⁶ La couverture des NAVS13 pour la cohorte des diplômés de 2011 est de 94%. Cette cohorte n'est alors utilisée que pour estimer des transitions à plus long terme et ne peut être la population de base de cette publication.

¹⁷ ici selon la classification CITE 2

Première transition dans les 42 mois des titulaires d'une AFP obtenue en 2012

Selon le domaine spécialisé CITE¹

G 3.2.1.2



Transition vers un titre

Titre CFC²

Pas de transition vers un titre, statut après 42 mois

En formation menant à un CFC

En formation menant à un autre titre qu'un CFC

Pas en formation mais en emploi

NEET

¹ Les domaines avec N<100 ne sont pas montrés séparément, mais ils sont inclus dans le total.

² avec les titres autres qu'un CFC (moins d'un 1%)

Source: OFS – Analyses longitudinales dans le domaine de la formation (LABB) © OFS 2018

3.2.2 La transition des titulaires d'un certificat fédéral de capacité

Le certificat fédéral de capacité (CFC) est un titre de la formation professionnelle initiale qui peut être obtenu, selon la formation, après 3 ans (CFC 3) ou 4 ans (CFC 4). Afin de simplifier la lecture du document, nous regroupons souvent dans cette section les CFC en 3 ans et les CFC en 4 ans. Des résultats par durée du CFC sont disponibles sur Internet¹⁸.

Les apprentis souhaitant accomplir la maturité professionnelle peuvent le faire parallèlement à leur formation (MP1) ou après avoir obtenu le certificat fédéral de capacité (MP2). Dans le cas de la MP2, les titulaires d'un CFC effectuent 1 année à plein-temps de cours supplémentaire en école. Dans cette publication, les CFC obtenus la même année que la maturité (MP1) sont écartés des analyses (voir chapitre 1).

Les diplômés de commerce, qui effectuent une année de stage après leur CFC puis obtiennent une MP1, sont considérés ici comme ayant fait une transition vers une maturité professionnelle.

Les titulaires d'un CFC représentent 56% de l'ensemble des diplômés du degré secondaire II en 2012 (50 009 diplômés CFC). Environ 75% des diplômés ont obtenu un CFC d'une durée de 3 ans (37 575 CFC 3) et 25% un CFC d'une durée de 4 ans (12 434 CFC 4).

Le graphique G3.2.2.1 présente les transitions des 50 009 titulaires d'un CFC obtenu en 2012. La majorité de ceux-ci, 69%, ont quitté le système de formation sans obtenir de titre consécutif, 17% d'entre eux ont obtenu un titre consécutif et 14% étaient encore présents dans le système de formation 42 mois après le CFC. La plus grande partie des titres consécutifs étaient des maturités professionnelles (14% d'obtention dans les 42 mois). Des résultats sur la probabilité d'obtention totale d'une maturité professionnelle (MP1 ou MP2) selon le domaine du CFC sont disponibles sur Internet¹⁹.

Environ 13% des titulaires d'un CFC de 2012 a poursuivi directement vers le degré tertiaire sans obtenir de titre consécutif (9% étaient encore en formation dans le degré tertiaire après 42 mois et 4% avaient déjà obtenu un titre). Ces transitions directes vers le degré tertiaire se font à 93% vers la formation professionnelle supérieure et les 7% restants s'orientent en très grande partie vers les HES.

La part des diplômés qui n'ont pas obtenu de titre consécutif mais qui sont encore en formation 42 mois après le titre dans une filière du secondaire II autre que la maturité professionnelle est très limitée (4% et la plupart dans une nouvelle filière de CFC). Parmi les diplômés qui ont quitté le système de formation sans obtenir de titre consécutif, 90% sont en emploi (soit 62% de l'ensemble des titulaires d'un CFC).

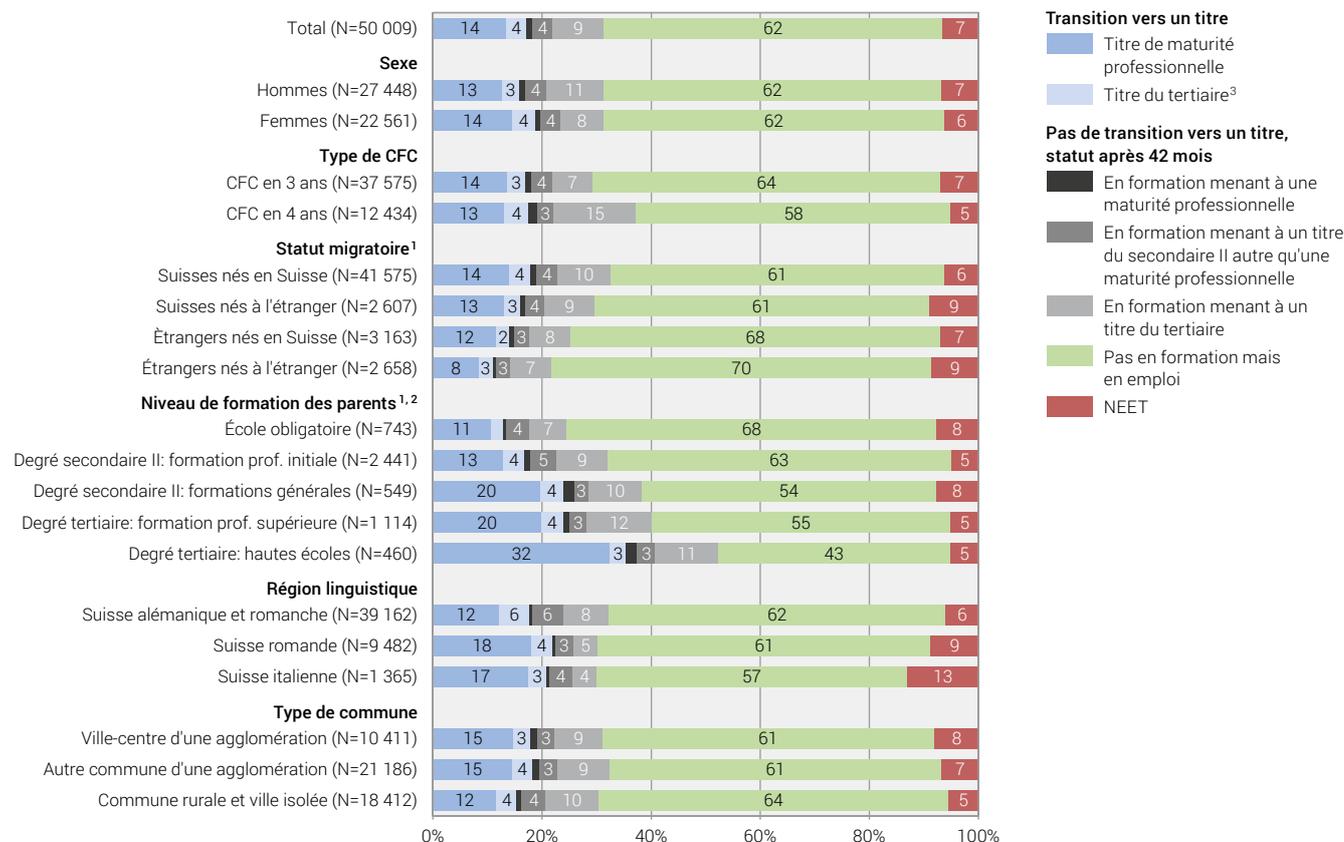
¹⁸ www.labb.bfs.admin.ch

¹⁹ www.labb.bfs.admin.ch

Première transition dans les 42 mois des titulaires d'un CFC obtenu en 2012

Selon les dimensions-clés d'analyse

G 3.2.2.1



¹ Sans les certifiés pour lesquels cette information n'est pas disponible.

² Dû à l'appariement avec le RS, cette dimension se base sur des données d'échantillon, d'où des effectifs réduits (N non pondérés). Toutes les valeurs relatives à cette dimension présentent un niveau d'incertitude < +/-5%.

³ avec les titres du secondaire II autres qu'une maturité professionnelle (moins de 1%)

Source: OFS – Analyses longitudinales dans le domaine de la formation (LABB)

© OFS 2018

La transition des titulaires d'un CFC selon les variables sociodémographiques

Globalement, les différences hommes-femmes dans les parcours post-CFC sont faibles. Les femmes sont plus nombreuses à avoir obtenu une maturité professionnelle (14% contre 13% pour les hommes) alors que les hommes ont davantage débuté directement une formation du degré tertiaire ou obtenu un titre de ce degré²⁰ (14% contre 12% pour les femmes).

Ce sont les diplômés suisses nés en Suisse qui obtiennent le plus fréquemment²¹ une maturité professionnelle (14%) alors qu'ils sont 8% à le faire parmi les étrangers nés à l'étranger.

Le niveau de formation des parents joue également un rôle significatif dans la probabilité d'obtenir une maturité professionnelle et celle-ci augmente avec le niveau de formation des parents. Ils sont 11% à avoir obtenu une maturité professionnelle parmi les diplômés avec des parents n'ayant pas obtenu de titre du post-obligatoire contre 32% parmi ceux qui ont au moins un parent diplômé d'une haute école.

Les transitions sont très similaires entre les types de commune de résidence des titulaires d'un CFC. Les différences sont nettement plus marquées entre régions linguistiques et cette dimension joue un rôle significatif dans la probabilité d'obtenir une maturité professionnelle. Les titulaires d'un CFC ont été plus nombreux à obtenir une maturité professionnelle dans la Suisse romande (18%) que dans la Suisse italienne (17%) ou encore que dans la Suisse alémanique ou romanche (12%). Les différences sont également importantes pour ceux qui ont quitté le système de formation à la suite de leur CFC. Parmi eux, ils sont 91% à avoir un emploi 42 mois après le titre dans la Suisse alémanique et romanche et 88% dans la Suisse romande. Dans la Suisse italienne, cette part est nettement inférieure, 81%.

L'âge et le type de CFC (CFC3 ou CFC4) sont également des facteurs significatifs. La probabilité d'obtenir une maturité professionnelle est plus élevée pour les jeunes diplômés²² et pour ceux qui ont obtenu un CFC en 4 ans.

²⁰ sans obtention préalable d'un autre titre du degré secondaire II

²¹ facteur significatif dans les régressions

²² dont l'âge est inférieur à 21 ans

La transition des titulaires d'un CFC selon le domaine spécialisé CITE

La plus grande partie des titulaires d'un CFC ont obtenu leur titre dans le domaine «Commerce et administration» (16 913 diplômés, soit 34% de l'ensemble des diplômés CFC), ils sont également nombreux, 20%, à avoir obtenu leur CFC dans le domaine «Ingénierie et techniques apparentées» (10 092 diplômés).

Le taux d'obtention d'une maturité professionnelle après un titre CFC diffère fortement et de manière significative²³ selon le domaine spécialisé CITE. Ce taux est de 24% dans le domaine «Commerce et administration» alors qu'il est inférieur à 5% dans les domaines «Services aux particuliers» et «Services de transport». Les possibilités très différentes entre domaines CITE au niveau de la poursuite possible vers la maturité professionnelle expliquent en grande partie les différences importantes constatées entre domaines d'études.

Une autre différence importante concerne la transition directe vers le degré tertiaire. La part des diplômés qui ont obtenu un titre du degré tertiaire (4%) ou qui y sont encore étudiants 42 mois après (9%) varie fortement selon le domaine du CFC. Ce taux, qui est de 13%²⁴ pour l'ensemble des CFC, atteint 28% dans le domaine de la «Santé» (16% ont obtenu un titre du degré tertiaire et 12% y sont encore étudiants en 2015). Les diplômés CFC qui souhaitent poursuivre une formation du tertiaire dans le domaine

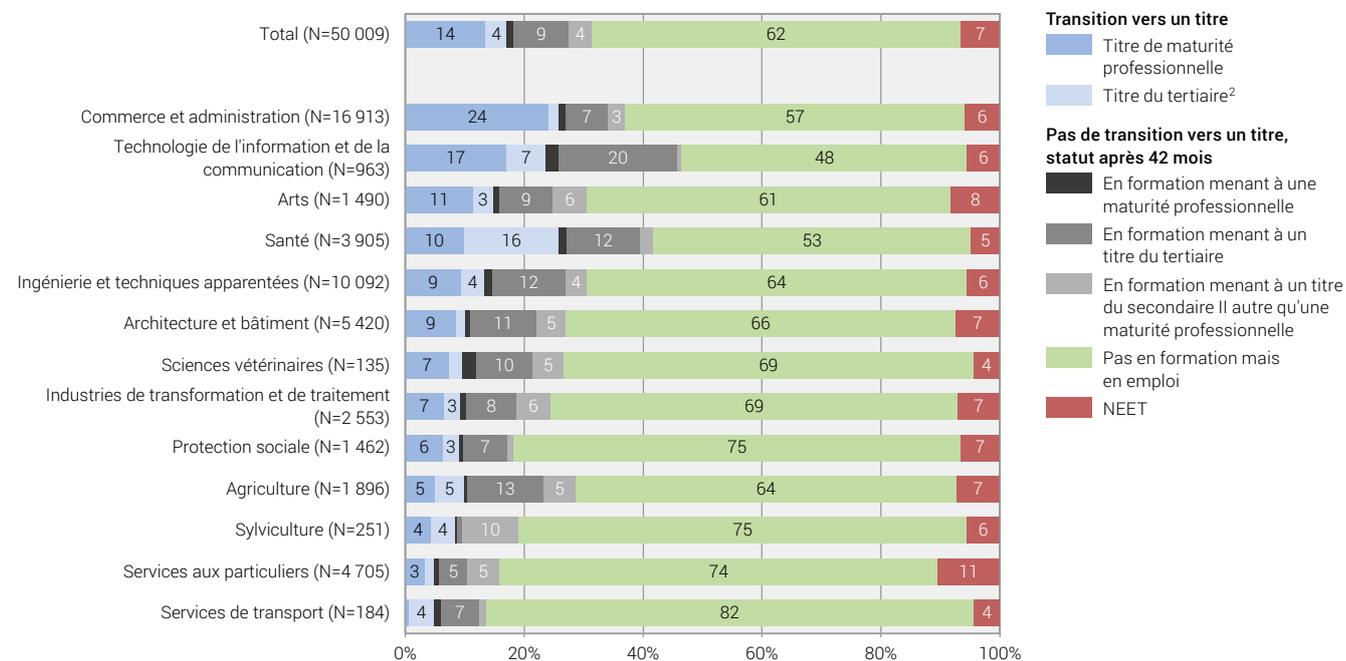
de la Santé ont la possibilité de le faire en poursuivant directement dans une filière ES ou, après avoir obtenu une maturité, dans une filière HES. La structure des études tertiaires dans le domaine de la Santé varie fortement entre régions linguistiques. En Suisse alémanique, où la formation est plus orientée vers l'apprentissage, les filières ES sont davantage développées que les filières HES. Dans cette région, 31% des diplômés CFC du domaine Santé ont obtenu un titre du tertiaire ou y sont encore étudiants en 2015 et 9% ont obtenu une maturité professionnelle. En Suisse romande, la voie HES est privilégiée et la plupart des diplômés qui poursuivent le font vers la maturité professionnelle pour intégrer ensuite une filière HES (17% ont obtenu une maturité professionnelle et 9% ont obtenu un titre d'une ES ou y sont encore étudiants en 2015).

Les transitions directes²⁵ vers une formation du degré tertiaire ne reflètent qu'un peu plus de la moitié de l'ensemble des transitions vers le degré tertiaire. Parmi les 6800 titulaires d'un CFC de 2012 qui ont obtenu une MP2 (maturité professionnelle après l'apprentissage), 58% ont ensuite poursuivi dans l'intervalle des 42 mois vers le degré tertiaire (la plupart, 49 des 58%, dans une HES). Au total ce sont donc 23% des titulaires d'un CFC de 2012 qui ont débuté des études dans le degré tertiaire, dont 14% dans la FPS et 9% dans les hautes écoles. La transition vers le degré tertiaire après la maturité professionnelle (MP1 et MP2) est discutée en détail à la section 3.3.1.

Première transition dans les 42 mois des titulaires d'un CFC obtenu en 2012

Selon le domaine spécialisé CITE¹

G 3.2.2.2



¹ Les domaines avec N<100 ne sont pas montrés séparément, mais ils sont inclus dans le total.
² avec les titres du secondaire II autres qu'une maturité professionnelle (moins de 1%)

Source: OFS – Analyses longitudinales dans le domaine de la formation (LABB)

© OFS 2018

²³ selon les résultats des analyses de régression

²⁴ 12% ont obtenu un titre ou sont étudiants de la FPS et 1% d'une haute école, principalement dans une HES.

²⁵ sans titre intermédiaire

3.2.3 La transition des titulaires d'un certificat de culture générale

Le certificat de culture générale (certificat ECG) est un titre délivré après un cursus de 3 ans dans des écoles de culture générale dans les domaines de la santé, de l'enseignement, du travail social, des arts et design et dans le domaine de la communication et de l'information. Ce titre donne accès en premier lieu à la maturité spécialisée mais ouvre également directement la porte vers le degré tertiaire dans certaines ES. Les titulaires d'un certificat ECG représentent 4% des diplômés du degré secondaire II en 2012 (soit 3297 élèves titulaires d'un certificat ECG en 2012).

La très grande majorité des titulaires d'un certificat d'une école de culture générale poursuit dans le système de formation après l'obtention de leur titre. Ainsi, 73% ont obtenu un titre consécutif du secondaire II (63% ont obtenu une maturité spécialisée et 10% un autre titre du degré secondaire II) et 2% ont achevé une formation au degré tertiaire²⁶. Les 10% des titres obtenus dans

une filière du degré secondaire II autre que maturité spécialisée se répartissent principalement entre la maturité gymnasiale (5%) et le CFC (4%)²⁷. Ils sont également nombreux, 17%, à ne pas avoir obtenu de titre consécutif mais à être encore présents dans le système de formation 42 mois après le titre²⁸.

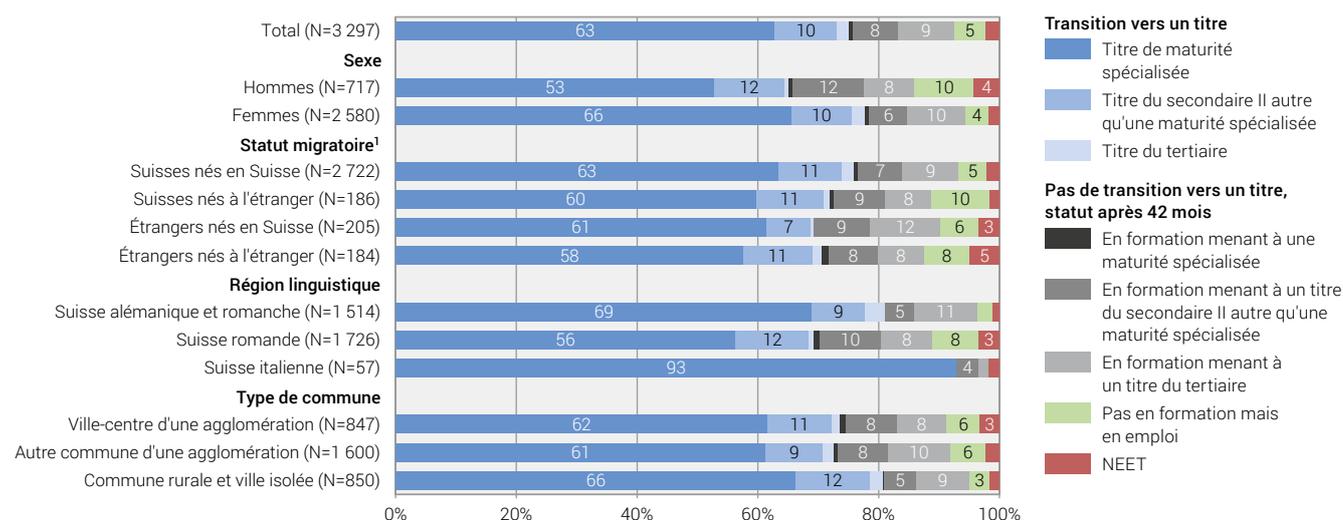
Les titulaires d'un certificat ECG de 2012 sont alors 93% à avoir obtenu un titre consécutif ou à être encore en formation 42 mois après le titre. Parmi ceux qui quittent le système de formation sans avoir obtenu de titre consécutif (7% des titulaires), plus des deux tiers sont en emploi.

Il est important de préciser que la transition vers l'obtention d'une maturité spécialisée n'est très souvent qu'un épisode dans le parcours éducatif des titulaires d'un certificat d'une ECG et que la plupart d'entre eux poursuivent ensuite vers le degré tertiaire (voir 3.3.3). Au total, ce sont donc 73% des diplômés de 2012 qui ont débuté une formation du degré tertiaire après l'obtention de leur certificat de culture générale.

Première transition dans les 42 mois des titulaires d'un certificat d'une ECG obtenu en 2012

Selon les dimensions-clés d'analyse

G 3.2.3.1



¹ Sans les certifiés pour lesquels cette information n'est pas disponible.

Source: OFS – Analyses longitudinales dans le domaine de la formation (LABB)

© OFS 2018

²⁶ Il s'agit pour la plus grande part d'un titre d'une ES ou d'une HEP.

²⁷ Pour ces derniers, une partie importante est très certainement liée à la formation professionnelle accélérée qui permet à un titulaire d'un certificat ECG de faire le CFC en 2 ans.

²⁸ La moitié d'entre eux sont inscrits dans une filière du secondaire II et l'autre dans une filière menant à un titre du degré tertiaire (pour la plupart dans une HEP ou une ES).

La transition des titulaires d'un certificat de culture générale selon les variables sociodémographiques²⁹

Les femmes, après leur titre ECG, obtiennent une maturité spécialisée (66%) plus fréquemment que les hommes (53%). Cette différence n'est cependant pas significative lorsque l'on tient compte des autres facteurs sociodémographiques dans les analyses de régression. Le statut migratoire n'est pas non plus un facteur significatif dans la probabilité d'obtenir une maturité et les résultats du graphique G3.2.3.1 montrent aussi que les transitions sont similaires entre les différentes catégories migratoires.

Seule la région linguistique est un facteur relevant dans la transition vers l'obtention d'une maturité spécialisée et 93% des diplômés d'une ECG de la Suisse italienne obtiennent une maturité spécialisée alors qu'ils ne sont que 56% à le faire en Suisse romande (69% pour la Suisse alémanique et romanche).

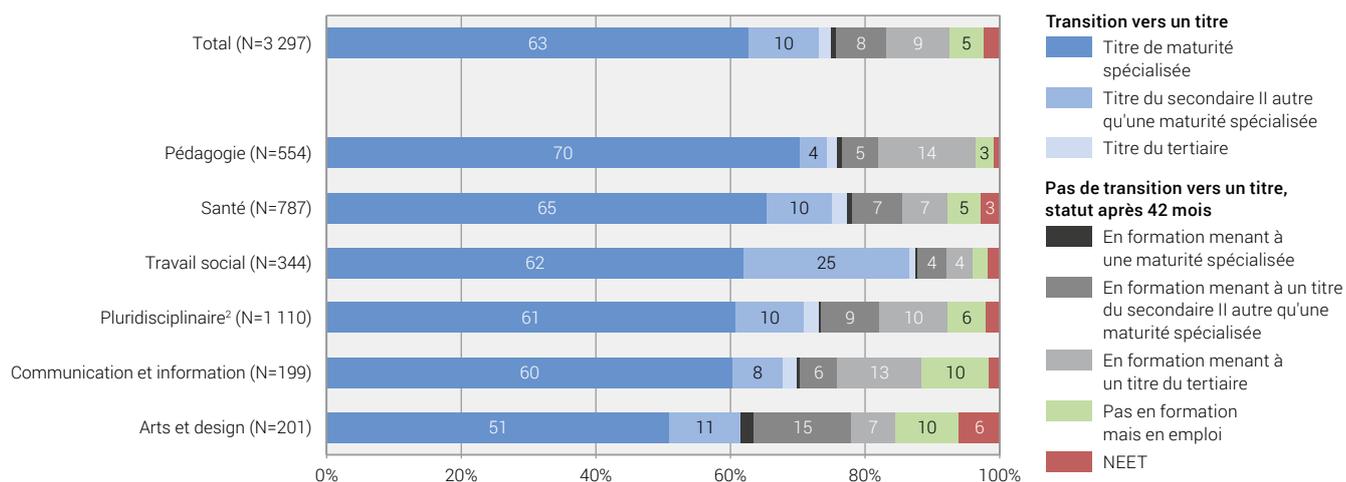
La transition des titulaires d'un certificat de culture générale selon la discipline

Le graphique G3.2.3.2 montre la grande diversité des transitions après l'obtention d'un certificat ECG en 2012 entre les filières de formation des ECG. Les diplômés des domaines de la «Santé» et de la «Pédagogie» obtiennent le plus souvent une maturité spécialisée («Pédagogie»: 70% et «Santé»: 65%). Ils sont également nombreux parmi les diplômés en «Pédagogie» à débiter directement des études dans le degré tertiaire (14%) et le plus souvent dans une HEP. Dans la discipline «Travail social», le taux d'obtention d'une maturité spécialisée est plus faible (62%) mais une part importante des diplômés poursuivent vers la maturité professionnelle (18% ont obtenu une maturité professionnelle dans les 42 mois). Les diplômés en «Arts et design» ont un taux de transition relativement faible vers la maturité spécialisée (51%) et c'est dans cette discipline qu'il y a la part la plus élevée de diplômés qui quittent le système de formation sans obtenir de titre consécutif (16%).

Première transition dans les 42 mois des titulaires d'un certificat d'une ECG obtenu en 2012

Selon la discipline spécifique¹

G 3.2.3.2



¹ Les domaines avec N<100 ne sont pas montrés séparément, mais ils sont inclus dans le total.
² La catégorie pluridisciplinaire comprend les diplômés qui ont obtenu un certificat d'une filière en Santé/Pédagogie, Santé/Travail social ou Travail social/Pédagogie, elle inclut également les diplômés d'une filière sans discipline spécifiée.

Source: OFS – Analyses longitudinales dans le domaine de la formation (LABB)

© OFS 2018

²⁹ Étant donné le nombre peu élevé de titulaires d'un certificat ECG, des analyses pertinentes selon le niveau de formation des parents ne peuvent être effectuées. Les effectifs, après couplage avec le relevé structurel, sont en moyenne inférieurs à 100 personnes par catégorie.

3.3 La transition vers des études dans le degré tertiaire après l'obtention d'une maturité

Cette section s'intéresse aux transitions des diplômés de 2012 vers le degré tertiaire après l'obtention d'une maturité (qu'elle soit professionnelle, gymnasiale ou spécialisée). Les transitions étudiées englobent aussi bien celles vers les hautes écoles que celles vers la formation professionnelle supérieure. Cette section met en avant l'orientation³⁰ de la maturité obtenue et le domaine d'études ou le type d'écoles fréquenté dans le degré tertiaire. Les résultats en fonction des facteurs sociodémographiques sont commentés lors de résultats statistiquement significatifs.

La typologie des transitions est similaire à celle adoptée pour les transitions à l'intérieur du secondaire II. Elle est décrite dans l'encadré ci-joint.

Typologie des transitions vers le degré tertiaire après une maturité spécialisée, professionnelle ou gymnasiale

Les transitions sont réparties en 4 catégories principales. De manière générale, on distingue les diplômés de 2012 qui dans les 42 mois après le titre :

1. ont débuté une formation dans le degré tertiaire* ;
2. n'ont pas débuté de formation dans le degré tertiaire mais étaient en formation dans le degré secondaire II 42 mois après le titre ;
3. n'ont pas débuté de formation dans le degré tertiaire, n'étaient pas en formation 42 mois après le titre mais étaient en emploi ;
4. n'ont pas débuté de formation dans le degré tertiaire et étaient dans un statut «NEET» 42 mois après le titre ;

* Pour cette catégorie on distingue séparément les différents types d'écoles (HEU, HES, HEP, FPS (sans ES) et ES).

3.3.1 La transition vers le degré tertiaire des titulaires d'une maturité professionnelle

Les titulaires d'une maturité professionnelle représentent 14% de l'ensemble des diplômés du degré secondaire II en 2012, soit 12 186 diplômés. Ils sont plus nombreux à avoir obtenu la maturité professionnelle pendant l'apprentissage (6955 titres MP1) qu'après (5231 titres MP2). La maturité professionnelle propose une formation axée sur l'approfondissement de la culture générale et des connaissances professionnelles dans 6 orientations distinctes (Commerciale, Technique, Santé-social, Sciences naturelles, Artistique et Artisanale). La majorité des maturités a été délivrée dans l'orientation Commerciale (51% des maturités) et les diplômés sont également nombreux à avoir obtenu une maturité dans l'orientation Technique (28%) et Santé-social (13%).

Le taux de passage vers les hautes écoles spécialisées après la maturité professionnelle s'est inscrit à la hausse depuis le démarrage des filières HES au milieu des années nonante. Cette hausse a été particulièrement marquée pour les diplômés en orientation commerciale (+50% de transition effectuée dans les 3 ans entre 2000 et 2012, 2000: 43%, 2012: 59%). Ces résultats tirés des Scénarios 2016–2025 pour les hautes écoles³¹ contiennent l'ensemble des transitions vers les HES et cela indépendamment du délai temporel. Ils ne permettent cependant pas d'étudier la transition ni dans son contexte détaillé ni dans sa complexité. La disponibilité du NAVS13 permet d'étudier en détail le taux de passage vers le degré tertiaire de la cohorte des diplômés 2012, mais elle sous-estime un peu l'ampleur de la transition car une partie de celle-ci s'effectue plus de 3 ans après la maturité professionnelle³².

On obtient ainsi que 71% des titulaires d'une maturité professionnelle de 2012 ont continué dans les 42 mois vers le degré tertiaire et la plupart d'entre eux, 55%, l'ont fait dans une HES. Ils sont 21% à avoir débuté des études dans une HES la même année, 19% une année après et 15% à avoir attendu 2 ou 3 ans. La transition vers la formation professionnelle supérieure concerne 8% des diplômés dont la moitié environ dans les écoles supérieures. La part des titulaires d'une maturité professionnelle qui débute des études dans une HEU est plus faible (5%) et cette transition exige que l'étudiant réussisse au préalable l'examen complémentaire-Passerelle³³. La transition vers les HEP est également limitée, 4%.

³⁰ Pour la maturité gymnasiale on considère l'option spécifique suivi par l'élève durant son enseignement.

³¹ voir: www.statistique.ch → Trouver des statistiques → Éducation et science → Scénarios pour le système de formation → Tertiaire – Hautes écoles – Étudiants et diplômés

³² L'ensemble des transitions vers les HES de plus de 42 mois, calculé sur des données agrégées à partir du relevé des étudiants (SIUS), est de 7% pour les anciennes cohortes de maturités professionnelles (entre 1997 et 2005).

³³ <https://www.sbfi.admin.ch/sbfi/fr/home/bildung/maturite/examen-suisse-de-maturite/passerelle-maturite-professionnelle---hautes-ecoles-universitair.html> (consulté le 20.12.2017)

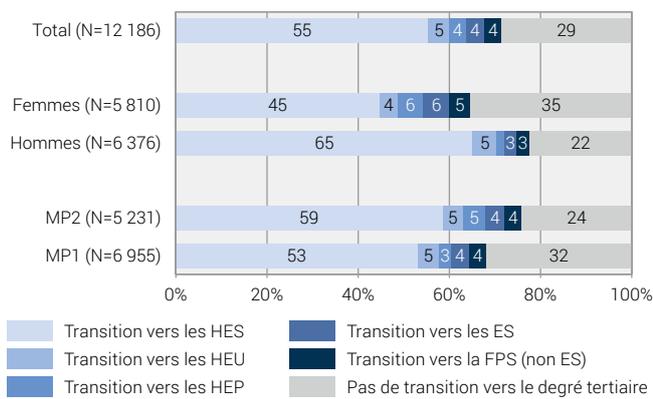
Le taux de passage vers le degré tertiaire est plus important pour les hommes (78%) que pour les femmes (65%). Les hommes poursuivent plus fréquemment des études dans une HES (65%) que les femmes (45%)³⁴. Les femmes sont par contre plus nombreuses, 6%, à débiter dans une HEP (2% pour les hommes) ou à entamer des études dans la FPS (10% pour les femmes et 6% pour les hommes). Des différences significatives sont également constatées entre les régions linguistiques et 74% des diplômés de la Suisse alémanique poursuivent vers le degré tertiaire alors qu'ils sont 57% à le faire dans la Suisse italienne et 68% dans la Suisse romande. Les titulaires d'une MP2 sont enfin plus nombreux à poursuivre des études au niveau tertiaire (76%, contre 68% pour les titulaires d'une MP1). Cette différence concerne en très grande partie la transition vers les HES, 53% des titulaires d'une MP1 poursuivent ensuite dans une HES alors qu'ils sont 59% à le faire après une MP2.

Les résultats relatifs à la transition après la maturité professionnelle selon les différentes variables sociodémographiques sont disponibles sur Internet³⁵.

Taux de passage vers le degré tertiaire dans les 42 mois des titulaires d'une maturité professionnelle obtenue en 2012

Selon le sexe

G 3.3.1.1



Source: OFS – Analyses longitudinales dans le domaine de la formation (LABB) © OFS 2018

La transition vers l'ensemble du degré tertiaire selon l'orientation de la maturité professionnelle

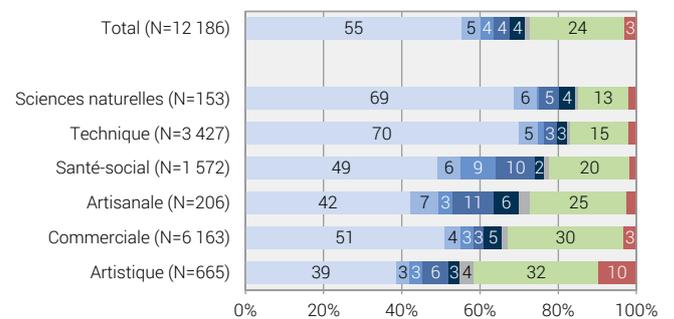
La poursuite vers le degré tertiaire dépend fortement de l'orientation de la maturité professionnelle (voir le graphique G.3.3.1.2). Ce sont les diplômés en «Sciences naturelles» et «Technique» qui entament le plus fréquemment des études dans le degré tertiaire avec des taux respectivement de 84% et 82%. Le taux de passage des diplômés de la maturité «Artistique» est le plus bas, 55%. Les diplômés des orientations «Artisanale» et «Santé-social» se distinguent par la part importante (27%) qui poursuivent dans le degré tertiaire dans une formation autre qu'une HES. En particulier, ils sont 17% de l'orientation «Artisanale» à poursuivre dans la formation professionnelle supérieure. Pour les diplômés en «Santé-social» le taux de transition vers la FPS dépend fortement de la région linguistique (12% en Suisse alémanique et 7% en Suisse romande), en raison des structures différentes dans le domaine de la Santé entre les régions de Suisse (voir aussi la section 3.2.2).

La grande majorité des titulaires d'une maturité professionnelle qui quittent le système de formation à la suite de leur titre ont un emploi 42 mois après le titre (89% des sortants du système de formation, mais 76% pour l'orientation «Artistique»).

Première transition dans les 42 mois des titulaires d'une maturité professionnelle obtenue en 2012

Selon l'orientation de la maturité

G 3.3.1.2



Transition vers le tertiaire

- Transition vers les HES
- Transition vers les HEU
- Transition vers les HEP
- Transition vers les ES
- Transition vers la FPS (non ES)

Pas de transition vers le tertiaire, statut après 42 mois

- En formation dans le degré secondaire II
- Pas en formation mais en emploi
- NEET

Source: OFS – Analyses longitudinales dans le domaine de la formation (LABB) © OFS 2018

³⁴ Les analyses de régression confirment ce résultat et la probabilité de débiter des études au tertiaire est plus faible pour les femmes que pour les hommes.

³⁵ www.labbbfs.admin.ch

La transition vers les HES des titulaires d'une maturité professionnelle

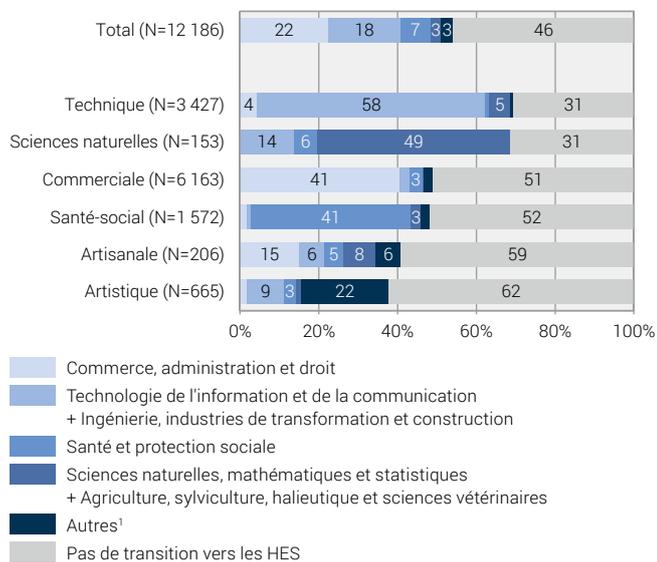
Le taux de passage vers les HES diffère selon l'orientation suivie durant les études menant à la maturité professionnelle. Les diplômés des orientations «Technique» et «Sciences naturelles» sont les plus nombreux à effectuer cette transition (environ 70%) alors qu'ils ne sont que 39% à le faire parmi les diplômés de l'orientation artistique.

Comme attendu en raison des conditions d'admission aux HES³⁶, la grande majorité des diplômés s'orientent vers un domaine HES apparenté à celui de leur maturité professionnelle. Les diplômés en «Santé-social» qui débutent une HES le font à 83% dans une filière du domaine «Santé et protection sociale». Ces trajectoires «linéaires» concernent 71% des entrants HES munis d'une maturité «Sciences naturelles», 80% de ceux avec une maturité «Commerciale» et 83% de ceux avec une maturité «Technique». Par ailleurs, quand le domaine HES semble différent de celui de la maturité professionnelle, la formation s'effectue dans une branche en relation étroite avec l'orientation de la maturité professionnelle. Par exemple, la transition vers le domaine «Commerce, administration et droit» après la maturité technique (4%) se fait pour la grande part vers l'«Informatique de gestion».

Taux de passage vers les HES dans les 42 mois des titulaires d'une maturité professionnelle obtenue en 2012

Selon l'orientation de la maturité professionnelle et le domaine CITE à l'entrée des études HES

G 3.3.1.3



¹ Cette catégorie contient les domaines «Éducation», «Lettres et arts», «Sciences sociales, journalisme et information» et «Services».

Source: OFS – Analyses longitudinales dans le domaine de la formation (LABB) © OFS 2018

Pour les orientations, «Artisanale» et «Artistique», la palette des trajectoires est beaucoup plus diverse. Des résultats détaillés de la transition entre les orientations de la maturité professionnelle et les domaines d'études des HES sont disponibles sur Internet³⁷.

La transition vers les HEU des titulaires d'une maturité professionnelle

La maturité professionnelle permet d'accéder aux HEU sous certaines conditions définies dans l'ordonnance du 2 février 2011³⁸. Le certificat fédéral de maturité professionnelle et le certificat d'examen complémentaire de passerelle valent ensemble comme certificat équivalent à une maturité gymnasiale³⁹. Cette passerelle entre la maturité professionnelle et l'entrée dans les HEU concerne 5% des diplômés de 2012. Parmi les 563 diplômés d'une école de maturité professionnelle qui ont obtenu un titre de passerelle, 94% ont débuté des études dans le degré tertiaire et la plupart dans une HEU (81%)⁴⁰. Ces résultats sont très similaires à ceux de l'évaluation nationale de la passerelle (Grob, Leu et Kirchhoff, 2007).

Dans l'ensemble, 5% des titulaires d'une maturité professionnelle de 2012 ont débuté dans une HEU dans les 42 mois. Cette transition se fait pour la plus grande partie 1 an ou 2 ans après l'obtention de la maturité, donc peu après la passerelle. Les taux de passage varient de 3% pour l'orientation «Artistique» à 7% pour l'orientation «Artisanale».

Il est intéressant de constater que les titulaires d'une maturité professionnelle sont nombreux à débiter une HEU dans un domaine différent de celui de l'orientation de leur maturité. Ainsi, seules 15% des transitions après la maturité professionnelle en orientation «Commerciale» se font vers des études HEU dans le domaine «Commerce et administration». Pour les maturités professionnelles «Technique» les transitions en «Ingénierie et techniques apparentées» ne représentent que 21% de l'ensemble des transitions vers les HEU.

Des résultats détaillés de la transition vers les HEU après la maturité professionnelle sont disponibles sur Internet⁴¹.

³⁷ www.labb.bfs.admin.ch

³⁸ <https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/20101471/index.html> (consulté le 18.7.2017).

³⁹ Les détenteurs d'une maturité professionnelle peuvent, sous certaines conditions, être admis dans certaines HEU. C'est le cas par exemple à l'EPFL où la réussite au cours de mathématiques spéciales (année préparatoire) est exigée. Parmi les diplômés de 2012 on compte 109 transitions vers une HEU sans passage par la passerelle.

⁴⁰ 8% ont débuté dans une HEP et 5% dans une HES.

⁴¹ www.labb.bfs.admin.ch

³⁶ voir la Loi sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles LEHE, Article 25, al. (<https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/20070429/201501010000/414.20.pdf>, consulté le 18.7.2017)

3.3.2 La transition vers le degré tertiaire des titulaires d'une maturité gymnasiale

Les titulaires d'une maturité gymnasiale représentent 20% de l'ensemble des diplômés du degré secondaire II en 2012, soit 17 404 diplômés. La maturité gymnasiale, axée sur l'approfondissement des connaissances en culture générale, prépare les élèves à l'entrée dans une haute école du degré tertiaire. En plus des disciplines fondamentales et obligatoires pour tous les élèves, la formation propose 8 options spécifiques à choix⁴² (voir graphique G3.3.2.2).

La poursuite des études vers le degré tertiaire après la maturité gymnasiale est la norme. 95% des diplômés de 2012 ont fait cette transition dans les 42 mois. La grande majorité des diplômés s'orientent vers des études dans une HEU (77%) et cette transition s'effectue le plus souvent immédiatement (39%) ou 1 an après la maturité (34%)⁴³. Ils sont 9% à débiter leurs études dans le degré tertiaire par une entrée dans une HES et 8% dans une HEP. La transition vers les HES est le plus souvent différée car l'étudiant muni d'une maturité gymnasiale doit effectuer au préalable un stage de 6 mois pour intégrer une HES. La transition vers la formation professionnelle supérieure est marginale et seuls 1% des diplômés choisissent cette voie⁴⁴.

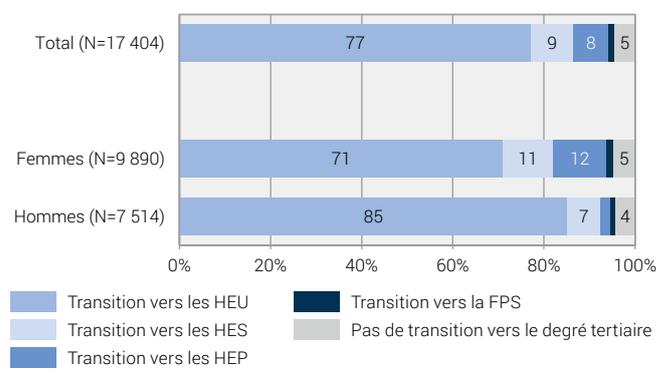
Cette forte propension à débiter des études dans le degré tertiaire concerne aussi bien les femmes (95%) que les hommes (96%). Comme le montre le graphique G3.3.2.1, le choix du type d'écoles diffère cependant fortement entre les deux sexes. Les hommes sont plus nombreux à entamer des études dans une HEU (85%) que les femmes (71%). Ces dernières poursuivent plus fréquemment vers une HES (11% contre 7% pour les hommes) ou vers une HEP (12% contre 2% pour les hommes). Ces différences s'expliquent en partie par les répartitions très différentes des hommes et des femmes dans les différentes options spécifiques de la maturité. Les femmes sont par exemple bien plus nombreuses à avoir obtenu une maturité en «Philosophie, pédagogie et psychologie», une option spécifique pour laquelle 18% des diplômés ont poursuivi ensuite dans une HEP.

Parmi les variables analysées qui sont disponibles, seule la classe d'âge joue un rôle significatif dans la probabilité de continuer vers le degré tertiaire et les diplômés de plus de 20 ans ont une probabilité plus faible de le faire que ceux qui ont obtenu leur maturité gymnasiale avant l'âge de 20 ans.

Taux de passage vers le degré tertiaire dans les 42 mois des titulaires d'une maturité gymnasiale obtenue en 2012

Selon le sexe

G 3.3.2.1



Source: OFS – Analyses longitudinales dans le domaine de la formation (LABB) © OFS 2018

La transition après la maturité gymnasiale selon l'option spécifique

Le choix d'une option spécifique, parmi les 8 proposées⁴⁵, permet à l'élève d'approfondir ses connaissances dans un domaine en particulier. Parmi les 17 404 maturités gymnasiales délivrées en 2012, 24% l'ont été en «Langue moderne», 22% en «Economie et droit» et 18% en «Biologie et chimie».

Le taux de passage vers le degré tertiaire est élevé quelle que soit l'option spécifique de la maturité gymnasiale. Ce taux varie de 93% après la maturité en «Arts visuels» à 97% après la maturité en «Physique et applications des mathématiques» et «Biologie et chimie». Comme le montre le graphique G3.3.2.2, il y a des différences importantes au niveau des orientations dans le tertiaire entre les options spécifiques. Les diplômés en «Physique et applications des mathématiques» sont les plus nombreux à débiter des études dans une HEU (88%) alors que les diplômés en «Philosophie, pédagogie et psychologie» et en «Musique» ont les taux de passage vers les HEP les plus élevés (18% et 19%). Pour les options spécifiques «Musique» et «Arts visuels», la transition vers les HES est relativement importante (19%) alors que la transition vers les HEU est relativement plus faible («Arts visuels»: 60%, «Musique»: 54%).

Si l'on se concentre uniquement sur les taux de passage vers les HEU, une grande part des transitions se fait vers un domaine HEU en rapport avec l'option spécifique de la maturité obtenue. Ainsi, 50% des diplômés de l'option spécifique «Économie et droit» ont débuté leurs études dans le domaine «Commerce, administration et droit». Les diplômés en «Biologie et chimie» ont principalement choisi des études en «Sciences naturelles, mathématiques et statistiques» (24%) ou en «Santé et protection sociale» (21%), tandis que 36% des diplômés de l'option «Physique et applications mathématiques» ont opté pour une

⁴² La formation se compose également d'une option complémentaire qui n'est pas discutée ici.

⁴³ Les transitions effectuées 2 ou 3 ans après le titre représentent 4% de l'ensemble des maturités gymnasiales délivrées en 2012.

⁴⁴ Ces résultats sont très similaires à ceux obtenus dans OFS (2013).

⁴⁵ Les écoles ne proposent pas toutes l'ensemble des options spécifiques mais dépendent des dispositions prises par le canton.

formation dans le domaine «Ingénierie, industries de transformation et construction» et 21% pour une formation dans le domaine «Sciences naturelles, mathématiques et statistiques».

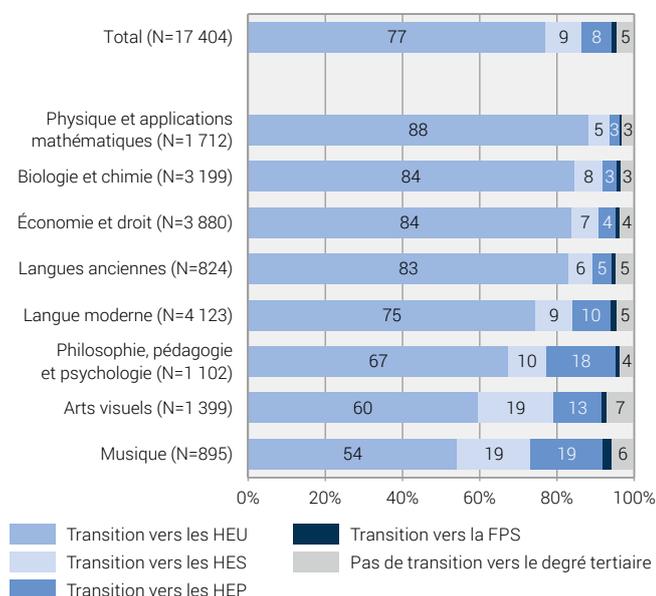
Il est intéressant de noter que l'ensemble des résultats ci-dessus sont extrêmement proches de ceux obtenus dans le cadre du rapport EVAMAR I⁴⁶, ce qui dénote une grande stabilité dans les profils de transition ces 10 dernières années.

Des résultats détaillés concernant le choix du domaine d'études en fonction de l'option spécifique sont disponibles sur Internet⁴⁷.

Taux de passage vers le degré tertiaire dans les 42 mois des titulaires d'une maturité gymnasiale obtenue en 2012

Selon l'option spécifique de la maturité¹

G 3.3.2.2



¹ Les maturités sans distinction et sans reconnaissance fédérale ne sont pas présentés séparément mais sont comptabilisés dans le total.

Source: OFS – Analyses longitudinales dans le domaine de la formation (LABB) © OFS 2018

3.3.3 La transition vers le degré tertiaire des titulaires d'une maturité spécialisée

L'obtention d'une maturité spécialisée permet notamment à son titulaire de continuer vers une HES ou une HEP dans un domaine en adéquation avec l'orientation de maturité. Les titulaires d'une maturité spécialisée représentent 2% des diplômés du degré secondaire II en 2012 (soit 2041 élèves titulaires d'une maturité spécialisée en 2012).

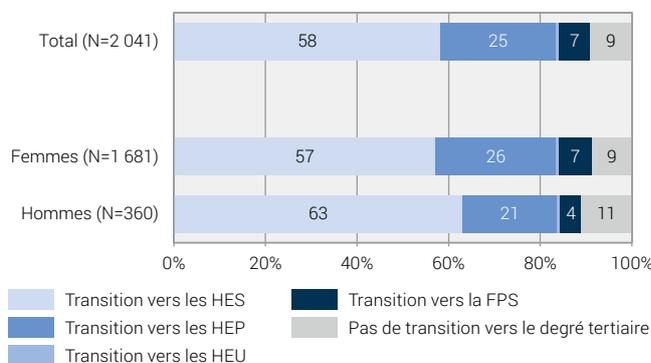
La très grande majorité des titulaires d'une maturité spécialisée poursuit au degré tertiaire (91% pour ceux de 2012). La plupart continue vers une HES (58%) ou une HEP (25%) et 7% débute des études de la FPS. La part qui poursuit dans une HEU, via une passerelle, est marginale (1%). L'entrée dans une formation du degré tertiaire s'effectue souvent rapidement après l'obtention de la maturité (57% des diplômés débute immédiatement et 24% diffèrent leur entrée d'une année).

Le taux de passage vers le degré tertiaire est similaire entre les hommes (89%) et les femmes (91%). La différence se situe au niveau des filières du degré tertiaire. Les hommes sont plus nombreux (63%) à poursuivre vers une HES que les femmes (57%), tandis que les femmes poursuivent plus fréquemment vers une HEP (26%, contre 21% pour les hommes) ou vers la FPS (7%, contre 4% pour les hommes).

Taux de passage vers le degré tertiaire dans les 42 mois des titulaires d'une maturité spécialisée obtenue en 2012

Selon le sexe

G 3.3.3.1



Source: OFS – Analyses longitudinales dans le domaine de la formation (LABB) © OFS 2018

⁴⁶ SBF (2005), Evaluation der Maturitätsreform 1995 (EVAMAR), Sections 2.7.1 et 2.7.2.

⁴⁷ www.labbbfs.admin.ch

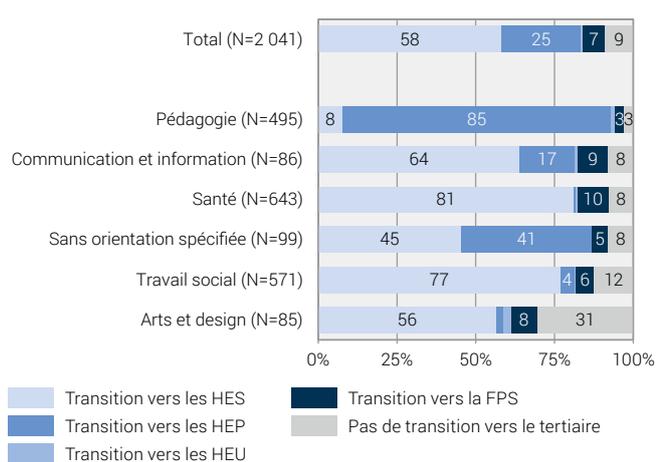
La transition après la maturité spécialisée selon l'orientation

Le taux de passage vers le degré tertiaire est élevé pour toutes les orientations de la maturité spécialisée (graphique G3.3.3.2). Il varie de 69% après la maturité en «Arts et design» à 97% en «Pédagogie». Pour la plupart des orientations, la transition vers les HES est la norme. La transition vers les HES est la plus importante pour ceux de l'orientation «Santé», 81%. Les diplômés de l'orientation «Pédagogie» font exception et poursuivent à 85% vers une HEP. La transition vers la FPS est très inégale entre les orientations et 10% des diplômés de l'orientation «Santé» effectuent cette transition alors qu'ils ne sont que 5% en moyenne à le faire pour les autres orientations. Comme pour la maturité professionnelle, ce taux de transition vers la FPS des diplômés de l'orientation «Santé» dépend de la région linguistique (9% en Suisse alémanique et 3% en Suisse romande), en raison des structures différentes dans le domaine de la Santé entre les régions de Suisse (voir aussi la section 3.2.2).

Taux de passage vers le degré tertiaire dans les 42 mois des titulaires d'une maturité spécialisée obtenue en 2012

Selon l'orientation de la maturité¹

G 3.3.3.2



¹ Les orientations avec N < 50 ne sont pas montrés séparément, mais ils sont inclus dans le total.

4 L'intégration sur le marché du travail des diplômés du degré secondaire II

L'intégration sur le marché du travail après le degré secondaire II constitue une phase clé de la transition vers la vie active. Une difficulté d'entrée sur le marché du travail durant cette période peut affecter défavorablement les parcours professionnels futurs. Ainsi, réussir la transition constitue un enjeu majeur pour les nouveaux diplômés.

Selon les résultats de plusieurs enquêtes récentes, la durée de la transition vers la vie active tend à s'allonger en Suisse. Par exemple, Bachmann Hunziker et al. (2014), ont observé que 18 mois après le titre du secondaire II, nombre de jeunes ne sont pas encore au bout de cette transition. Les parcours d'intégration après le degré secondaire II sont en effet complexes. D'une part, le système de formation propose de nombreuses options de transitions dans la formation, de l'autre, les jeunes utilisent ces options fréquemment. Il est aussi constaté que les parcours se caractérisent par des bifurcations dues à des réorientations ou des retours dans la formation à des périodes de chômage ou d'inactivité plus ou moins longues.

Ce chapitre présente un aperçu de l'intégration sur le marché du travail des diplômés de 2012 du degré secondaire II. Le but est de compléter l'aperçu des transitions des diplômés dans le système de formation abordées dans le chapitre 3 en mettant ici l'accent sur l'intégration dans le marché du travail et sur le processus d'intégration. Ce chapitre examine aussi bien les statuts sur le marché du travail et les statuts de formation au cours du temps, que des aspects plus dynamiques comme par exemple la durée jusqu'au premier emploi. Il couvre l'ensemble des types de formation du secondaire II certifiant et présente des résultats plus détaillés pour les diplômés d'une AFP et d'un CFC en 3 ou 4 ans¹. L'attention est portée sur la même population des diplômés que dans les chapitres précédents².

La première partie décrit la répartition dans les statuts sur le marché du travail et dans la formation au cours du temps à travers des chiffres globaux pour tous les types de formation. Par la suite, les évolutions temporelles selon les domaines spécialisés de formation CITE sont analysées pour les titulaires d'une AFP ou d'un CFC. Dans les trois sections suivantes l'insertion sur le marché du travail est décrite via quatre indicateurs: la durée jusqu'à l'entrée dans le premier emploi post-apprentissage, la durée de cet emploi, les taux d'activité après 18 mois et la durée dans l'ensemble des statuts NEET ou plus spécifiquement dans celui d'inscription au chômage.

À titre de comparaison, le dernier indicateur est également présenté pour les jeunes qui ont quitté le système de formation sans avoir obtenu un titre du degré de secondaire II³ et se sont retrouvés ainsi (plus ou moins provisoirement) en situation de décrochage scolaire⁴. Ceux-ci sont susceptibles à se trouver davantage dans des statuts NEET que les diplômés.

¹ Les résultats pour l'ensemble des diplômés d'un CFC sont disponibles sur Internet.

² À savoir, des diplômés du secondaire II de 2012 ne quittant pas la Suisse entre 2012 et 2015 et âgés de 25 ans ou moins au moment de l'obtention du titre.

³ Selon l'indicateur calculé sur la base des données de l'ESPA, à côté des jeunes obtenant un titre du secondaire II, environ 5 à 7,5% des jeunes âgés de 18 à 24 ans entreront dans la vie adulte entre 2012-2016 sans titre du degré secondaire II (pour plus de détails, voir www.statistique.ch → Trouver des statistiques → Éducation et science → Indicateurs de la formation → Système de formation suisse → Survol → Parcours de formation → Jeunes quittant prématurément l'école).

⁴ Au niveau international, ce groupe est aussi appelé parfois «Jeunes sortis prématurément de la formation».

4.1 La situation de l'ensemble des diplômés du degré secondaire II

Dans cette section, la situation des diplômés de 2012 sur le marché du travail et dans la formation est mesurée 6, 18, 30 et 42 mois après l'obtention du titre. Le but est ainsi de montrer dans quelles situations se trouvent ces jeunes après le titre ainsi que de suivre l'évolution temporelle de ces situations. Certaines évolutions constatées sont étroitement liées à la poursuite ou non de la formation et ont donc déjà été décrites dans le chapitre 3.

Définitions:

Chômage inscrit

Cette publication est basée sur les données des registres de l'assurance de chômage du SECO (PLASTA)⁵. A la différence de celle du Bureau international du travail (BIT) contenant toutes les personnes en recherche de l'emploi disponible immédiatement pour l'activité professionnelle, la définition du chômage du SECO est restreinte aux personnes officiellement annoncées auprès d'un office régional de placement (ORP). La présente publication considère uniquement les personnes étant inscrites en tant que chômeur complet et donc n'exerçant aucune activité professionnelle. Cela signifie donc que les personnes en recherche de l'emploi qui ne sont pas inscrites au chômage ne sont pas considérées dans cette publication comme chômeur. Elles sont par contre incluses dans la catégorie NEET: autres (pour plus de détails ou pour la priorisation entre les statuts, voir l'encadré ci-dessous).

Emploi

Les données des comptes individuels de la Centrale de compensation (CDC-CI)⁶ sont utilisées comme base pour la définition de statut «en emploi». L'exercice de l'activité professionnelle repose sur les critères administratifs, à savoir que la personne est considérée en emploi si elle exerce un emploi rémunéré, dont le revenu est soumis à cotisation AVS-AI.

Les statuts des diplômés sont catégorisés sur la base des données éducatives des statistiques de la formation (SdL, SBA, SFPI et SIUS), des données des comptes individuels de la Centrale de compensation (CDC-CI), et celles du registre de l'assurance chômage du SECO (PLASTA).

Vue d'ensemble de l'évolution des statuts

Cette section décrit les statuts de diplômés après le degré secondaire II à 4 moments⁷ consécutifs, dans les 42 mois après le titre, et couvre pour bonne partie le déroulement du processus d'intégration. Dans les analyses contextuelles, la situation 18 mois après l'obtention du titre constitue un repère temporel de référence pertinent⁸.

Le graphique G 4.1.1 résume les tendances globales du processus d'intégration. On constate que dès le 18^e mois après le titre une proportion plutôt stable de diplômés (autour de 50%) se trouve uniquement en emploi. Par contre, la part des diplômés étant en même temps en formation et en emploi augmente progressivement sur la période d'analyse (passant de 22 à 29% entre le 18^e et le 42^e mois après le titre), alors que la proportion de ceux en formation seule tend à diminuer (de 17 à 14% entre le 18^e et le 42^e mois après l'obtention du titre). Enfin, la part des diplômés dans une situation NEET diminue quasi de moitié entre le 6^e mois et le 18^e mois (de 18 à 10%), puis recule encore légèrement (8% après 42 mois).

Dans le graphique G 4.1.1, les répartitions dans les statuts jusqu'à 42 mois après le titre sont aussi distinguées selon les filières du degré secondaire II. Les tendances générales bien connues (voir aussi le chapitre 3), à savoir une orientation plutôt vers le marché du travail après une APF et un CFC en 3 ou 4 ans et plutôt vers la formation après les formations sanctionnées par une maturité s'observent aussi ici.

On constate aussi qu'un statut fréquent pour toutes les filières est celui d'«en emploi» et cela aussi pour les diplômés d'une maturité gymnasiale (qui poursuivent très largement vers le degré tertiaire académique, cf. section 3.3.2).

⁵ PLASTA est un système d'information de SECO en matière de placement et de statistique du marché du travail (www.seco.admin.ch).

⁶ Dans les comptes individuels de la CDC sont enregistrés les revenus soumis à la cotisation AVS-AI, le type d'activité dont proviennent ces revenus et les périodes de cotisation (www.zas.admin.ch). La limite inférieure pour que le revenu soit soumis à cotisation est de 2300 CHF par année.

⁷ à 6, 18, 30 et 42 mois

⁸ La situation 6 mois après le titre s'inscrit dans une période particulière du parcours post-secondaire II, destinée souvent aux activités diverses et de nature «transitoires» entre la reprise de la formation et/ou d'emploi. C'est pourquoi nous considérons ici comme point d'ancrage des tendances moyennes des diplômés la situation à 18 mois après le titre. Il s'agit de la période, où les parcours des jeunes diplômés sortant de secondaire II tendent à se stabiliser.

Les statuts suivant sont définis:

1. En formation

La personne est en formation (sources: SdL, SBA, SFPI et SIUS) et n'exerce pas un emploi rémunéré soumis à cotisation AVS-AI (sources: CDC).

2. En formation et en emploi

La personne est en formation et exerce en même temps un emploi rémunéré soumis à cotisation AVS-AI. Ce statut ne tient pas compte du fait que l'activité professionnelle soit principale ou secondaire.

3. En emploi

La personne n'est pas en formation, mais exerce un emploi rémunéré soumis à cotisation AVS-AI.

4. NEET

L'acronyme anglais NEET («Not in Education, Employment, or Training») désigne des personnes qui ne sont ni en emploi, ni en formation. L'ensemble de NEET peut englober les situations suivantes:

4.1 NEET: Inscrit au chômage

La personne n'est ni en formation ni en emploi rémunéré. La personne est inscrite au chômage auprès d'un office régional de placement (ORP) comme chômeur complet et perçoit ou non des indemnités de chômage (source: SECO/PLASTA). La personne est considérée comme NEET du point de vue de la définition internationale⁹.

4.2 NEET: À l'assurance invalidité (AI)

La personne n'est ni en formation ni en emploi, ni inscrite au chômage, mais est bénéficiaire des indemnités d'AI¹⁰ (source: CDC). Cette personne est considérée comme NEET.

Dans les faits, une grande majorité des personnes se trouvant en l'AI après l'obtention du titre du degré secondaire II étaient déjà à l'AI pendant leur apprentissage. En effet, certaines formations professionnelles initiales sont présent en charges par l'AI en vue de l'insertion professionnelle des jeunes atteints dans leur santé. Ceux-ci peuvent bénéficier de diverses mesures de l'AI qui encouragent leur insertion socio-professionnel aussi au-delà de la formation au degré secondaire II¹¹.

4.3 NEET: En allocations pour perte de gain (APG)

La personne n'est ni en formation, ni en emploi, ni inscrite au chômage, ni en AI, mais perçoit personnellement les indemnités liées à l'exercice du service militaire ou du service civil¹². Ce statut n'exclut pas que la personne soit à la recherche de l'emploi sans être inscrite auprès d'un office régional de placement (ORP). Ces personnes sont considérées comme des NEET¹³.

4.4 NEET: Autres

Sous cette dénomination sont regroupées les personnes qui ne sont dans aucun des statuts précédents. Les données à disposition ne permettent pas de spécifier davantage ce type de NEET qui peut englober des situations variées. Par exemple, ce statut peut aussi bien correspondre à des situations de recherche d'un emploi sans inscription auprès d'un ORP (donc des NEET «vulnérables»), que de pauses dans les études (NEET «non vulnérables», voir Eurofound 2012)¹⁴. Le relevé structurel nous permet de mieux caractériser ce statut pour les personnes analysées. On constate, pour la période 2012–2014, que 30% des NEET: autres étaient des demandeurs d'emploi non-inscrits dans un ORP. Cependant, il y a des variations importantes selon le titre du degré secondaire II¹⁵.

⁹ voir p. ex. <http://www.oecd-ilibrary.org/sites/factbook-2013-en/10/01/04/index.html?itemId=/content/chapter/factbook-2013-75-en> (consulté le 28.6.2017)

¹⁰ Si les bénéficiaires de l'AI participent à des mesures de réinsertion, ces indemnités sont directement versées à l'employeur qui verse le salaire. Ces dernières ne sont alors pas enregistrées dans les données de la CDC-CI.

¹¹ voir p. ex. Rapport du Conseil fédéral (2017) Formation élémentaire AI et formation pratique INSOS

¹² Les indemnités pour pertes de gain sont enregistrées dans la CDC-CI uniquement si le bénéficiaire les perçoit directement. Par ailleurs, si ce dernier est au bénéfice d'un contrat de travail ces indemnités sont comprises dans le revenu de la personne et pas enregistrées dans les données comme indemnités pour pertes de gain.

¹³ Du point de vue international, les personnes sans emploi et qui remplissent leur service militaire obligatoire font partie des NEET si celles-ci sont considérées comme «économiquement inactives» selon les normes du Bureau International du Travail (cf., Eurofound, 2012, p22).

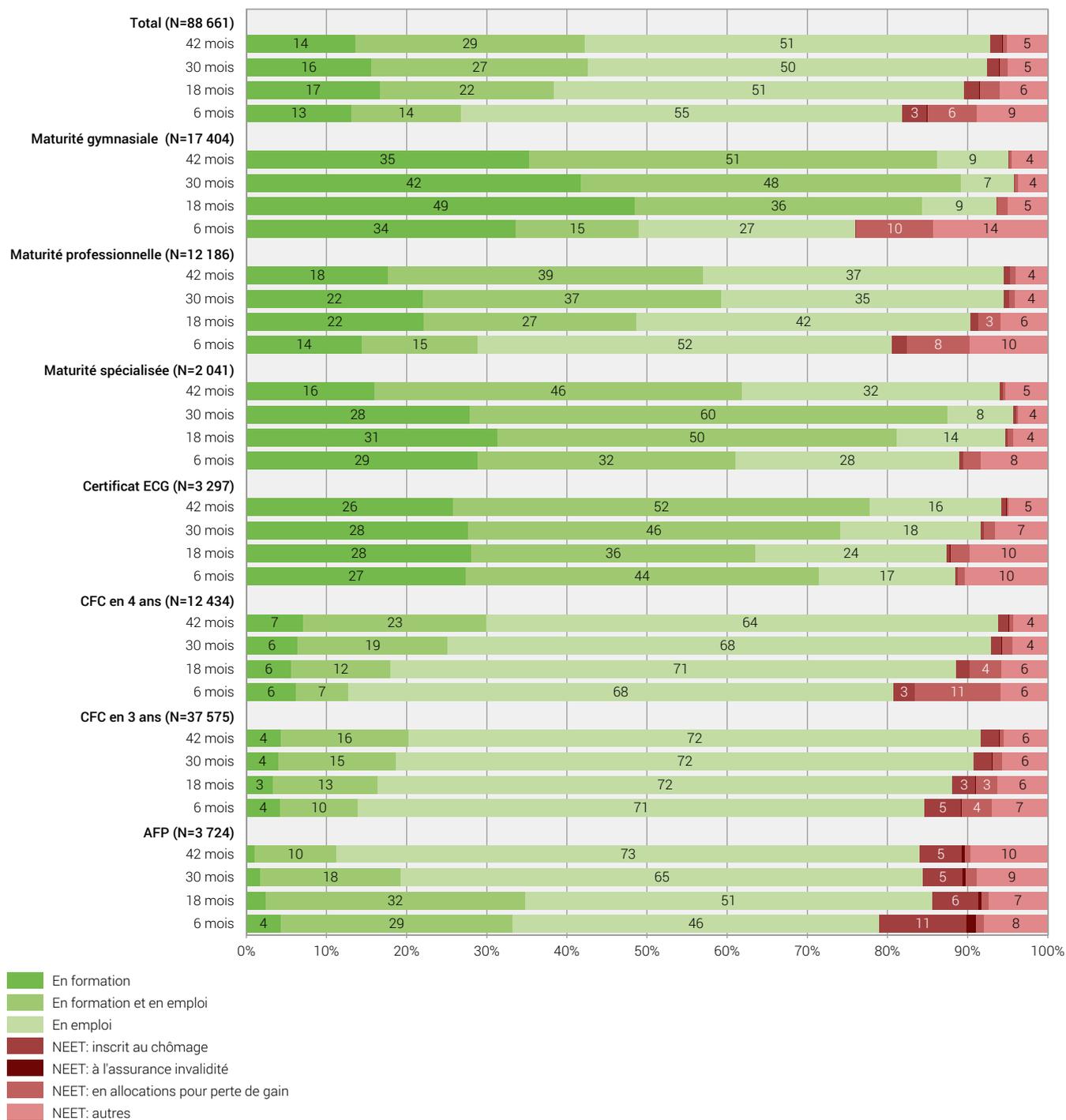
¹⁴ Des autres situations peuvent mener à être dans ce statut, tels que par exemple la perception de revenus annuels inférieurs à la limite pour les cotisations AVS-AI ou la participation à des stages non-rémunérés.

¹⁵ La part des chômeurs non-inscrits est en particulier élevée, de 58%, parmi les diplômés d'une AFP, dépasse la barre de 30% parmi les diplômés d'une maturité professionnelle ou d'un CFC et représente entre 9 et 22% parmi les titulaires d'une maturité. Ces résultats reflètent la pertinence pour l'entrée en emploi du type de titre. Comme les diplômés de la FPI sont plus à l'interface de l'emploi, ils sont plus à rechercher un emploi quand ils sont dans le statut NEET autres.

Statuts dans la formation et sur le marché de l'emploi 6, 18, 30 et 42 mois après l'obtention du titre du degré secondaire II en 2012

Selon le titre

G 4.1.1



Source: OFS – Analyses longitudinales dans le domaine de la formation (LABB)

© OFS 2018

La situation des titulaires d'une AFP

Après un titre AFP obtenu en 2012, la part la plus élevée des diplômés est uniquement en emploi (passant d'environ 50% au début de parcours à plus de 60% dès 2 ans et demi après le titre). En parallèle, la part de titulaires d'une AFP inscrits au chômage reste comparativement élevée jusqu'à la fin de la période de l'analyse (autour de 5%, contre 1–2% pour l'ensemble des diplômés), de même que celles des NEET: autres (autour de 9–10% pour les AFP, contre 5% pour l'ensemble des diplômés).

En ce qui concerne la dynamique de la poursuite de la formation après une AFP, on peut observer qu'un bon nombre de titulaires d'une AFP continuent vers un CFC-dual en 3 ans en entrant directement en 2^e année (voir aussi la section 3.2.1). Cela se traduit par une diminution au cours du temps des titulaires d'une AFP en formation et en emploi (32% sont dans ce statut 18 mois après le titre, mais uniquement 10% après 42 mois), car ceux-ci ont alors obtenu un CFC. Dans le même temps, la part de personnes uniquement en emploi augmente d'environ 22 points de pourcentage pour atteindre 73%.

La situation des titulaires d'un CFC

La dynamique de passage vers la formation ultérieure est également bien visible pour les titulaires d'un CFC. En effet, comme bon nombre de titulaires d'un CFC poursuivent de manière différée leur formation suite à des périodes d'emploi (voir le schéma 1), il y a au cours du temps plus de personnes qui débutent une formation consécutive que de personnes qui la quittent. Ceci se traduit pour les deux types de CFC (3 et 4 ans) par un nombre de personnes étant en même temps en formation et en emploi qui augmente progressivement sur la période de 42 mois analysée (de 12 à 23% pour les CFC en 4 ans et de 13 à 16% pour les CFC en 3 ans). La part des diplômés en emploi seul tend quant à elle à baisser parmi les titulaires d'un CFC en 4 ans (de 71 à 64%), et se maintient stable (autour de 72%) parmi ceux d'un CFC en 3 ans.

D'autres différences sont à noter entre les titulaires d'un CFC en 4 ans et ceux d'un CFC en 3 ans, comme par exemple que les premiers sont quasiment 2 fois plus souvent en formation seule (6–7%, contre 3–4% parmi les CFC en 3 ans).

La situation des titulaires d'une maturité professionnelle

La majorité des titulaires d'une maturité professionnelle poursuit vers une formation du degré tertiaire, mais souvent aussi de manière différée (voir aussi la section 3.3.1). Cela s'observe ici par une proportion cumulée de personnes en formation et en emploi qui dépasse souvent 50%. Du fait des sorties de la formation, liées à l'obtention d'un titre du degré tertiaire, cette proportion tend à diminuer vers la fin de la période au profit de l'emploi (qu'il soit effectué ou non parallèlement à une formation).

La situation des titulaires d'une maturité gymnasiale

18 mois après l'obtention du titre, les diplômés d'une maturité gymnasiale sont proportionnellement les plus nombreux à être uniquement en formation (section 3.2.2). On constate néanmoins que dès le 30^e mois après le titre, près de la moitié, 48%, de ceux qui suivent une formation exercent une activité professionnelle en parallèle.

Par ailleurs, la part des diplômés d'une maturité gymnasiale dans le statut NEET: autres est la plus élevée 6 mois après le titre (14% contre 9% pour l'ensemble des diplômés), mais recule nettement avec le temps. Cette valeur élevée correspond plus à des «pauses» destinées à des activités diverses (un séjour linguistique, par exemple)¹⁶ avant la poursuite de la formation, plutôt qu'à des difficultés d'accès au marché du travail.

La situation des titulaires d'un certificat de culture générale

Comme pour les titulaires d'une maturité gymnasiale, les diplômés des ECG poursuivent souvent leur formation (section 3.2.2). Ainsi, 27–28% de ces derniers se trouvent exclusivement en formation aux trois premières dates de mesures. La plus grande partie poursuit cependant la formation tout en exerçant une activité professionnelle et cette part augmente avec le temps (36%, 46% et 52% respectivement à 18, 30 et 42 mois après le titre).

Un autre résultat caractéristique des diplômés des ECG est la proportion de personnes dans le statut «NEET: autres» comparativement élevée 6 mois après le titre (10%). De plus, et contrairement aux autres filières, cette part ne recule que peu sur les 30 premiers mois (7% après 30 mois).

La situation des titulaires d'une maturité spécialisée

Le passage vers le marché du travail s'effectue principalement 42 mois après le titre pour les titulaires d'une maturité spécialisée. À ce moment, 32% de ceux-ci se trouvent uniquement en emploi contre 8% une année auparavant: cela est dû au fait qu'une bonne partie des personnes considérées ont alors terminé leur formation dans le degré tertiaire.

Il est intéressant de noter qu'à partir de 30 mois après le titre, presque les deux tiers des diplômés d'une maturité spécialisée poursuivent leur formation en même temps qu'ils exercent une activité professionnelle.

La situation des diplômés du degré secondaire II selon les variables sociodémographiques

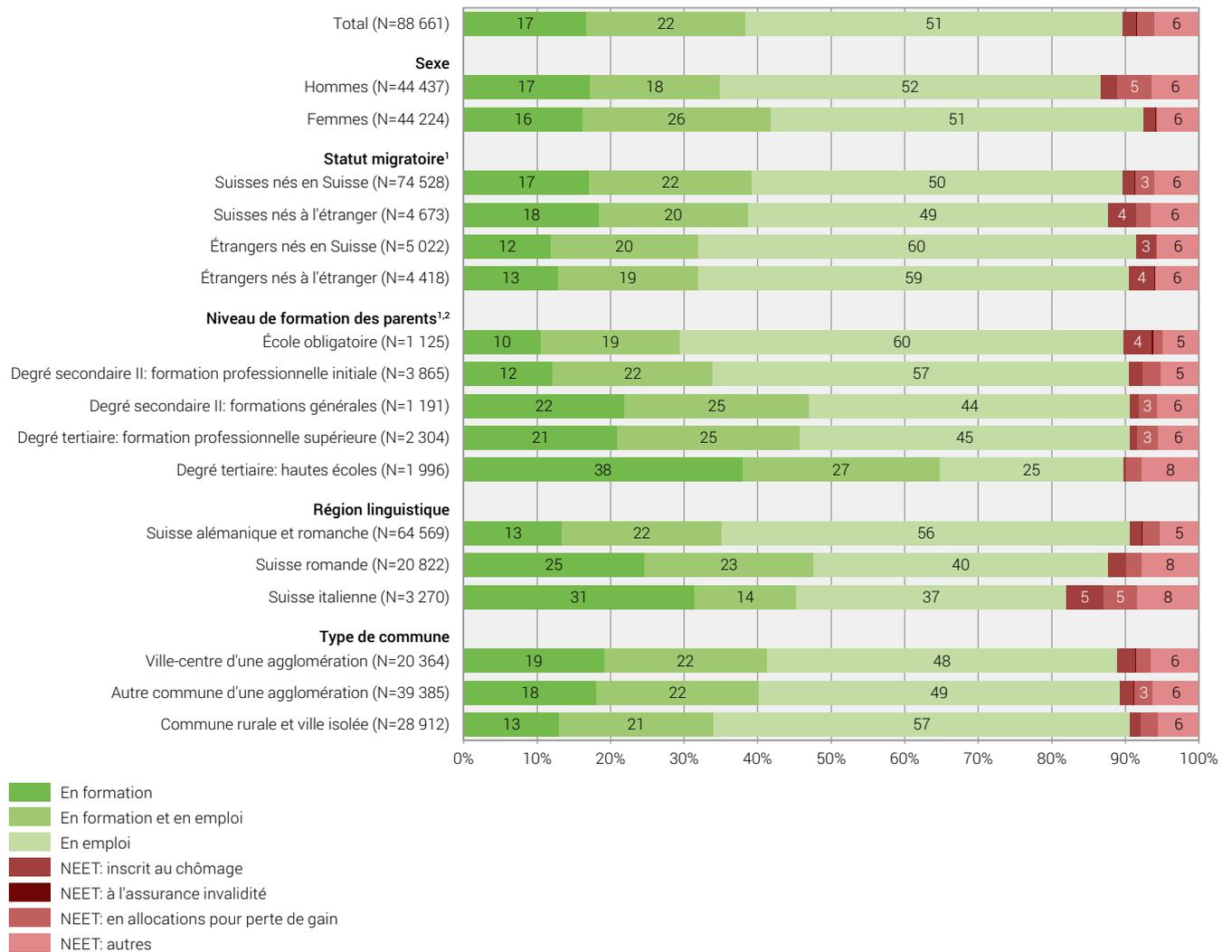
La situation 18 mois après l'obtention du titre correspond à un moment où les parcours des diplômés ont pris une direction plus ou moins claire soit vers l'insertion dans le marché du travail, soit vers la poursuite de la formation ou les deux (voir p. ex. Bachmann et al. 2014). De ce point de vue, la répartition dans les statuts à ce moment-là mérite d'être investiguée plus en détail selon les variables sociodémographiques (voir G 4.1.2). Les résultats sont commentés en se basant aussi sur des régressions logistiques binomiales (cf. tableau T 4.1) effectuées pour la probabilité d'être plutôt dans un statut que dans un autre 18 mois après la certification. La probabilité est mesurée en termes d'Effets Marginaux Moyens (AME) et montrée avec des intervalles de confiance à 95%.

¹⁶ voir, p. ex. Bachmann et collègues (2014) pour les cantons de Vaud et de Genève

Statuts dans la formation et sur le marché de l'emploi 18 mois après l'obtention du titre du degré secondaire II en 2012

Selon les dimensions-clés d'analyse

G 4.1.2



¹ sans les certifiés pour lesquels cette information n'est pas disponible

² Dû à l'appariement avec le RS, cette dimension se base sur des données d'échantillon, d'où des effectifs réduits (N non pondérés). Toutes les valeurs relatives à cette dimension présentent un niveau d'incertitude <+/-5%

Modèles de régression logistique binomiale pour la probabilité d'être dans un des statuts définis 18 mois après la certification

Dans chaque modèle de régression, les Effets Marginaux Moyens (AME) et les intervalles de confiance à 95% pour la probabilité d'être dans un des statuts examinés sont montrés.

La catégorie de référence correspond au groupe de diplômés qui a servi de base de comparaison pour chaque dimension d'analyse.

T4.1

	Modèle 1		Modèle 2		Modèle 3		Modèle 4	
	NEET: inscrit au chômage		NEET: autre		En formation/en formation et en emploi		En emploi sans formation	
	AME	95% CI	AME	95% CI	AME	95% CI	AME	95% CI
Femme (réf. Homme)	-0,6	(-1,1; -0,1)	0,0	(-1,0; 1,0)	1,3	(-0,4; 3,0)	3,5	(1,7; 5,4)
Statut migratoire (réf. Suisses nés en Suisse)¹								
Suisses nés à l'étranger	1,4	(-0,2; 2,9)	-0,1	(-2,5; 2,3)	4,0	(0,2; 7,9)	-4,1	(-8,4; 0,2)
Étrangers nés en Suisse	1,7	(0,4; 3,0)	-0,7	(-2,6; 1,2)	2,6	(-0,9; 6,2)	-1,5	(-5,2; 2,2)
Étrangers nés à l'étranger	0,0	(-0,9; 0,8)	0,1	(-2,4; 2,5)	0,3	(-3,7; 4,2)	1,8	(-2,4; 6,0)
Niveau de formation des parents (réf. École obligatoire)^{1,2}								
Degré secondaire II: formation professionnelle initiale	-0,4	(-1,2; 0,5)	0,7	(-0,8; 2,2)	2,3	(-0,7; 5,4)	-2,2	(-5,4; 1,0)
Degré secondaire II: formations générales	-0,9	(-1,9; 0,0)	1,4	(-0,6; 3,3)	5,3	(1,6; 9,1)	-5,5	(-9,4; -1,5)
Degré tertiaire: formation professionnelle supérieure	-0,8	(-1,8; 0,1)	1,5	(-0,2; 3,2)	5,2	(1,8; 8,5)	-5,6	(-9,2; -2,1)
Degré tertiaire: hautes écoles	-1,3	(-2,2; -0,3)	4,6	(2,5; 6,7)	6,0	(2,4; 9,7)	-10,1	(-14,0; -6,2)
Région linguistique (réf. Suisse alémanique et romanche)								
Suisse romande	1,1	(0,4; 1,9)	2,6	(1,5; 3,8)	3,6	(1,7; 5,5)	-6,8	(-8,9; -4,8)
Suisse italienne	2,8	(1,0; 4,6)	2,9	(0,5; 5,3)	-1,2	(-4,6; 2,2)	-6,0	(-10,1; -2,0)
Type de commune (réf. Ville centre d'une agglomération)								
Autre commune d'une agglomération	0,1	(-0,6; 0,8)	-1,6	(-3,0; -0,3)	2,0	(-0,1; 4,2)	-0,2	(-2,5; 2,2)
Commune rurale et ville isolée	-0,6	(-1,3; 0,1)	-1,9	(-3,3; -0,5)	1,2	(-1,1; 3,5)	1,7	(-0,7; 4,1)
Titre du degré secondaire II (réf. CFC en 3 ans)								
AFP	-0,3	(-1,8; 1,3)	-1,2	(-4,3; 2,0)	30,6	(24,9; 36,2)	-27,4	(-33,0; -21,8)
CFC en 4 ans	-2,1	(-2,8; -1,3)	-0,9	(-2,5; 0,7)	1,3	(-1,3; 3,9)	1,9	(-1,1; 4,9)
Certificat ECG	-2,9	(-3,5; -2,2)	-0,9	(-3,4; 1,5)	46,6	(41,4; 51,8)	-43,3	(-48,2; -38,3)
Maturité gymnasiale	-2,9	(-3,5; -2,3)	-3,6	(-4,7; -2,5)	66,1	(63,9; 68,3)	-58,9	(-61,0; -56,7)
Maturité professionnelle	-2,4	(-3,1; -1,6)	-0,8	(-2,4; 0,8)	32,7	(29,6; 35,7)	-29,2	(-32,3; -26,1)
Maturité spécialisée	-3,0	(-3,6; -2,4)	-3,0	(-5,5; -0,5)	64,9	(59,7; 70,1)	-57,3	(-61,8; -52,7)
Âge à l'obtention du titre (réf. 20 ans ou moins)								
21 à 25 ans	0,2	(-0,4; 0,8)	-0,8	(-1,9; 0,3)	-1,6	(-3,4; 0,3)	3,5	(1,5; 5,5)

N = 11 557

¹ Les catégories pour lesquelles l'information n'est pas disponible ont été utilisées dans l'estimation du modèle mais ne sont pas montrées dans le tableau.

² Dû à l'appariement avec le RS, cette dimension se base sur des données d'échantillon, d'où des effectifs réduits (N non pondérés).

La situation des diplômés selon le sexe

Les femmes sont plus nombreuses (26%) que les hommes (18%) à être en même temps en formation et en emploi. Toutefois, cette différence peut probablement s'expliquer par le fait que 5% des hommes effectuent leur service militaire ou civil. Les répartitions des hommes et des femmes ne diffèrent pas significativement dans les autres statuts.

La situation des diplômés selon le niveau de formation des parents

Des différences importantes sont présentes et statistiquement significatives selon le niveau de formation des parents. Si l'on considère l'emploi seul, la part passe de 60% si les parents n'ont pas de titre du post-obligatoire, à 44–45% si les parents ont un titre de la formation générale du degré secondaire II ou de la formation professionnelle supérieure et à 25% si le degré correspondant est celui d'une haute école. Ces tendances sont inversées quand on considère les proportions des diplômés en formation, qu'ils soient ou non en emploi. Enfin, les diplômés dont les parents n'ont pas de titre du post-obligatoire sont 2 fois plus nombreux que les autres à être inscrits au chômage (4%, contre 2%).

La situation des diplômés selon le statut migratoire

Environ 59–60% des diplômés étrangers (nés en Suisse ou à l'étranger) sont uniquement en emploi contre 49–50% des diplômés suisses. À l'opposé, les diplômés suisses (nés en Suisse ou à l'étranger) sont plus nombreux à poursuivre la formation sans être en emploi (17–18%) que les diplômés étrangers (12–13%). Enfin, les Suisses nés en Suisse s'inscrivent significativement moins au chômage 18 mois après le degré du secondaire II. Ces résultats ne peuvent cependant pas être interprétés comme indiquant des effets particuliers liés à la migration dans l'interface éducation-emploi après le degré secondaire II, car dans les modèles de régressions les différences entre les catégories migratoires sont sensiblement atténuées pour tous les statuts voire disparaissent, comme par exemple dans le cas de statut «en emploi sans formation», dès que l'on tient compte des variables sociodémographiques et du titre obtenu.

La situation des diplômés selon la région linguistique

Les disparités sont importantes entre les régions linguistiques¹⁷. En raison de la prédominance de la formation professionnelle en Suisse alémanique, la majorité de diplômés (56%) de cette région se trouve en emploi seul 18 mois après le titre. Cette part tombe à respectivement 40% et 37% pour la Suisse romande et la Suisse italienne.

Les diplômés de la Suisse italienne sont les plus nombreux à être en formation seule (31% contre 25% des suisses romands et seulement 13% des suisses alémaniques).

Les diplômés suisses italiens et romands sont, en comparaison avec les diplômés suisses alémaniques, environ de 3 points de pourcentage plus nombreux dans le statut NEET: autres (8% contre 5% en Suisse alémanique). La difficulté plus importante d'insertion 18 mois après le titre des diplômés de

Suisse italienne est également visible sur la part comparative-ment élevée des jeunes inscrits au chômage (5%, contre 2% pour les diplômés des autres régions). Ces résultats confirment que les différences importantes entre frontières linguistiques en ce qui concerne l'intégration dans le marché du travail sont également visibles parmi les diplômés de secondaire II. Ces différences résultent aussi bien de la structure économique et du marché du travail que du système de formation dans ces régions (Brügger, d'Epinay et Zweimüller, 2006).

La situation des diplômés selon le type de commune

On note que les diplômés des communes rurales sont moins fréquemment que les autres uniquement en formation (13% contre 18–19% dans les autres types de commune). La plupart des différences entre types de commune sont non-significatives une fois que l'on tient compte des autres facteurs sociodémographiques et du titre obtenu. En revanche, les diplômés d'une commune rurale ont un risque significativement plus faible (de 30% inférieur) à ceux d'une ville-centre de se retrouver dans le statut d'inactivité NEET: autres.

Les évolutions inter-cohortes entre 2012 et 2015

Des comparaisons inter-cohortes montrent que des résultats très similaires sont obtenus entre les cohortes successives. Cela veut dire que les résultats présentés dans cette publication sont globalement valables pour toutes les cohortes observées entre 2012 et 2015.

Le graphique G 4.1.3 indique cependant un léger déclin, à travers les cohortes successives, des diplômés uniquement dans l'emploi après l'obtention du titre du secondaire II. Cette évolution s'accompagne d'une augmentation des parts de diplômés en formation, de ceux inscrits au chômage et de ceux dans le statut NEET: autres. A titre d'exemple, on note entre 2012 et 2015, un recul de 4,4 points de pourcentage de diplômés uniquement en emploi 6 mois après l'obtention du titre. Ces évolutions sont aussi perceptibles lorsque l'on considère uniquement la formation professionnelle initiale ou selon que l'on considère des mesures à 6 mois, 18 mois ou 30 mois. L'origine de ces évolutions n'est pas connue et pourrait aussi bien être conjoncturelle que structurelle. Cette tendance d'augmentation entre les cohortes successives du non-emploi chez les jeunes diplômés de la formation professionnelle initiale confirme cependant les résultats à long terme obtenus depuis 1996 sur la base de l'ESPA (voir Sacchi et Salvisberg 2012).

L'augmentation simultanée du pourcentage de personnes en formation et dans une situation NEET semble aussi en accord avec les études internationales s'intéressant aux évolutions conjoncturelles montrant que la probabilité d'entamer des études supérieures évolue, pour des raisons variées, de manière antagoniste avec la conjoncture économique¹⁸.

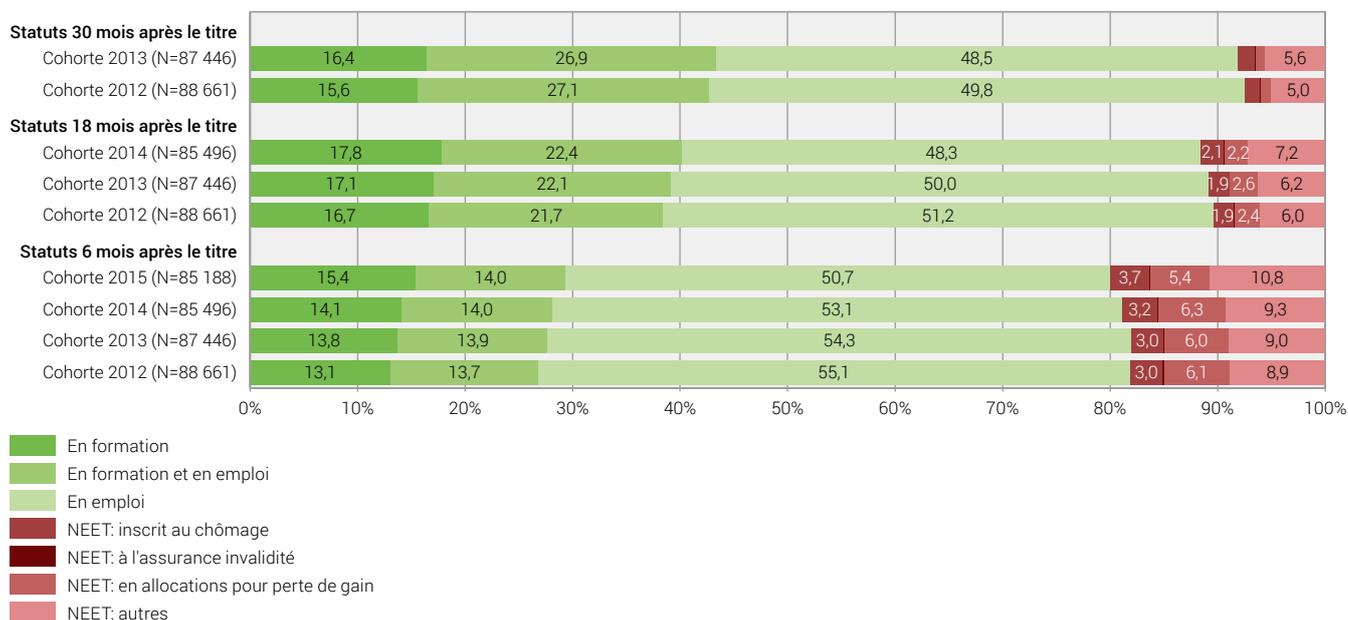
¹⁷ Dans les régressions, quasiment toutes les différences sont statistiquement significatives.

¹⁸ voir p. ex. Dellas et Koubi (2003), Dellas et Sakellaris (2003), Messer et Wolter (2010) ou OCDE (2015)

Statuts dans la formation et sur le marché de l'emploi après l'obtention du titre du secondaire II

Cohortes 2012–2015

G 4.1.3



Source: OFS – Analyses longitudinales dans le domaine de la formation (LABB)

© OFS 2018

4.2 La situation des diplômés de la FPI selon le domaine

Les statuts 18 et 42 mois après le titre sont décrits ci-dessous pour les diplômés d'une AFP, d'un CFC en 3 ou 4 ans selon les domaines spécialisés CITE. La situation 18 mois après le titre permet de considérer le statut après la phase transitoire suivant directement le titre et celle à 42 mois permet de cerner les évolutions sur les deux années suivantes.

Rappelons ici que comme l'a montré OFS (2015), la répartition des jeunes selon l'origine sociale ou la situation migratoire varie fortement entre les domaines CITE. Par exemple, certains domaines, comme les «Services aux particuliers», montrent des fortes proportions de jeunes de nationalité étrangère nés à l'étranger (10% dans les CFC en 3 ou 4 ans) contre 7% pour l'ensemble des domaines.

La situation des titulaires d'une AFP selon les domaines CITE

Les résultats de G 4.2.1 indiquent que la répartition dans les statuts au niveau global est plutôt similaire pour les six domaines de formation AFP analysés¹⁹ et que les domaines se distinguent par l'intensité plus ou moins prononcée des évolutions globales constatées dans la section 4.1²⁰, à savoir d'une proportion de personnes à la fois en emploi et en formation reculant nettement avec le temps.

¹⁹ Les résultats ne sont pas montrés ni analysés pour les domaines AFP contenant moins de 100 diplômés. Il s'agit des domaines d'Arts (N=10) ; Technologie de l'information et de la communication (N=37) ; Programmes interdisciplinaires et certifications impliquant la Santé et la Protection sociale (N=53) et Services de transport (N=2).

²⁰ Voir le graphique G3.2 pour les taux d'obtention d'un titre de CFC dans les 42 mois par domaine CITE.

En comparaison aux autres titulaires d'une AFP, ceux d'une AFP en «Architecture et bâtiment» sont, 18 mois après l'obtention du titre, les plus nombreux à être en formation et en emploi (41%) et les moins nombreux à être inscrits au chômage (3%) ou dans un statut NEET: autres (5%). Des évolutions marquées sont observées et 2 ans plus tard ils sont 1,5 fois plus nombreux à être en emploi uniquement, mais aussi 2 fois plus nombreux à être respectivement inscrits au chômage et dans le statut NEET: autres. À l'opposé, ils sont environ 4 fois moins nombreux à être en même temps en formation et en emploi. Les AFP en «Commerce et administration» affichent, 42 mois après le titre, les parts les plus élevées de diplômés en emploi seul (77%). Les résultats pour le domaine «Agriculture» sont similaires à ceux du domaine «Architecture et bâtiment» en ce qui concerne la faible proportion des inscrits au chômage 18 mois après l'obtention du titre (3%). Ils sont en revanche plus nombreux que l'ensemble des diplômés AFP en formation seule 18 et 42 mois après l'obtention du titre de secondaire II. Les titulaires d'une AFP en «Industries de transformation et de traitement» et en «Ingénierie et techniques apparentées», sont le plus souvent en même temps en emploi et en formation (avec respectivement 15 et 17% contre 10% pour l'ensemble des diplômés). Ceux du domaine «Services aux particuliers» se distinguent des autres domaines notamment par une part élevée de diplômés dans le statut NEET: autres aussi bien à 18 qu'à 42 mois après la certification (respectivement de 11% et 13%) et par une part comparativement élevée de personnes inscrites au chômage (9%, 18 mois après la certification).

La situation des titulaires d'un CFC en 3 ans selon les domaines CITE

Le graphique G.4.2.2 présente les statuts selon les domaines d'études CITE des CFC en 3 ans²¹.

Deux domaines d'études des CFC en 3 ans – «Santé» et «Ingénierie et techniques apparentées», se distinguent par une proportion élevée de diplômés qui sont en formation ou en formation et emploi 18 mois après le titre (31% et 25% cumulés respectivement contre 16% cumulés en moyenne). Deux ans plus tard, les proportions s'inscrivent nettement à la baisse pour ces deux domaines, signifiant très probablement que nombre d'entre eux ont fini leur formation successive (22% et 15% cumulés des diplômés CFC en 3 ans en formation et en formation-emploi), tandis que ces proportions sont croissantes dans les autres domaines, indiquant des entrées plus différées dans les formations successives.

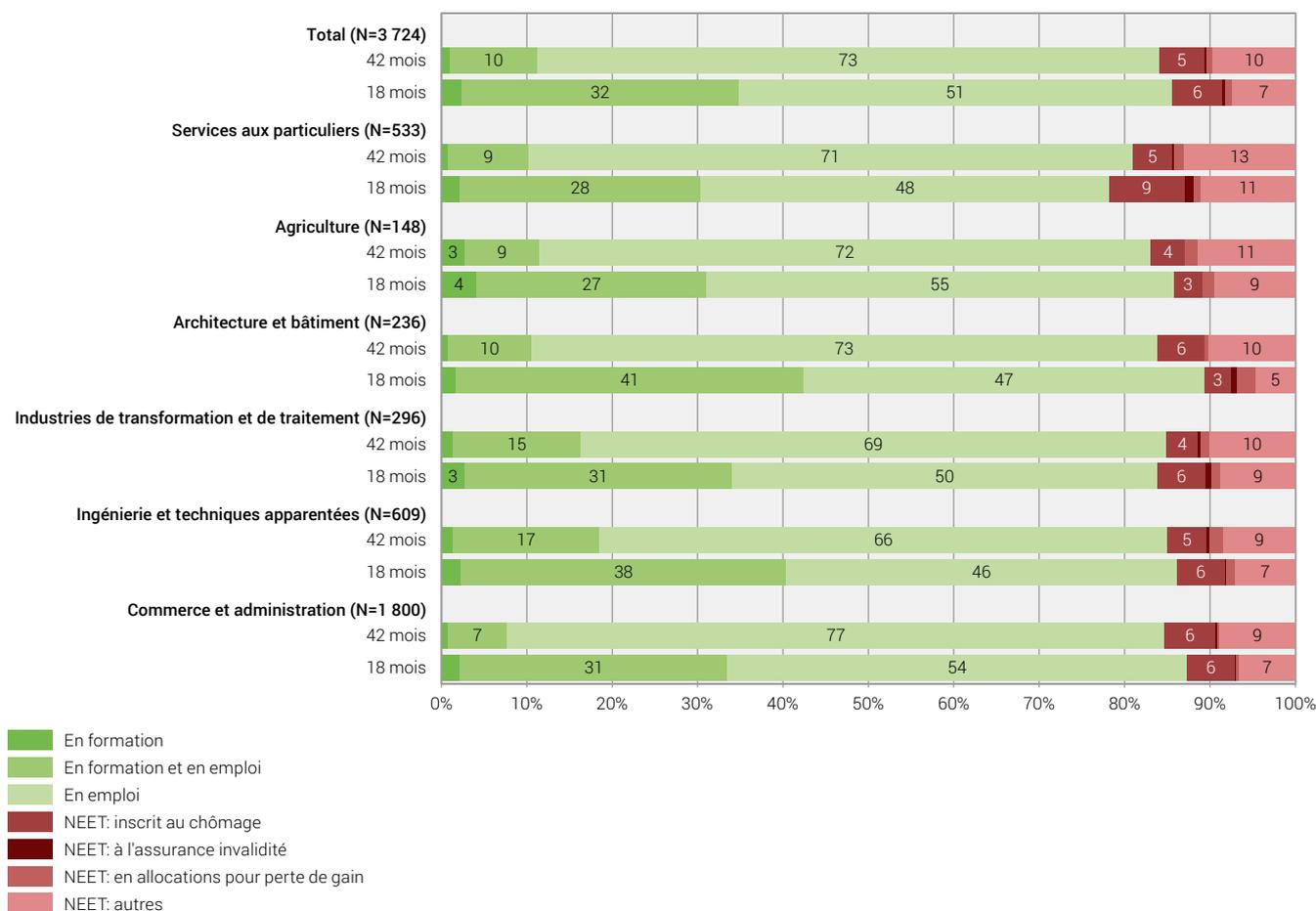
Les titulaires d'un CFC en 3 ans en «Services de transports» sont les plus nombreux à être uniquement en emploi aussi bien 18 que 42 mois après le titre, avec respectivement des parts de 92 et 85%. À l'opposé, ils sont rarement encore en formation seule ou en formation et emploi (4% et respectivement 9% en pourcentage cumulé).

Si l'on regroupe les deux statuts NEET, relatifs à l'inscription au chômage et les NEET: autres, le domaine «Services aux particuliers» montre les proportions les plus élevées avec 11% après 18 mois et 10% après 42 mois (9 et 8% pour l'ensemble des domaines). Les domaines «Santé» et «Services de transport» présentent de leur côté ces proportions les plus basses (6% ou moins).

Titulaires d'une AFP en 2012: statuts dans la formation et sur le marché de l'emploi 18 et 42 mois après l'obtention du titre

Selon le domaine de formation¹

G 4.2.1



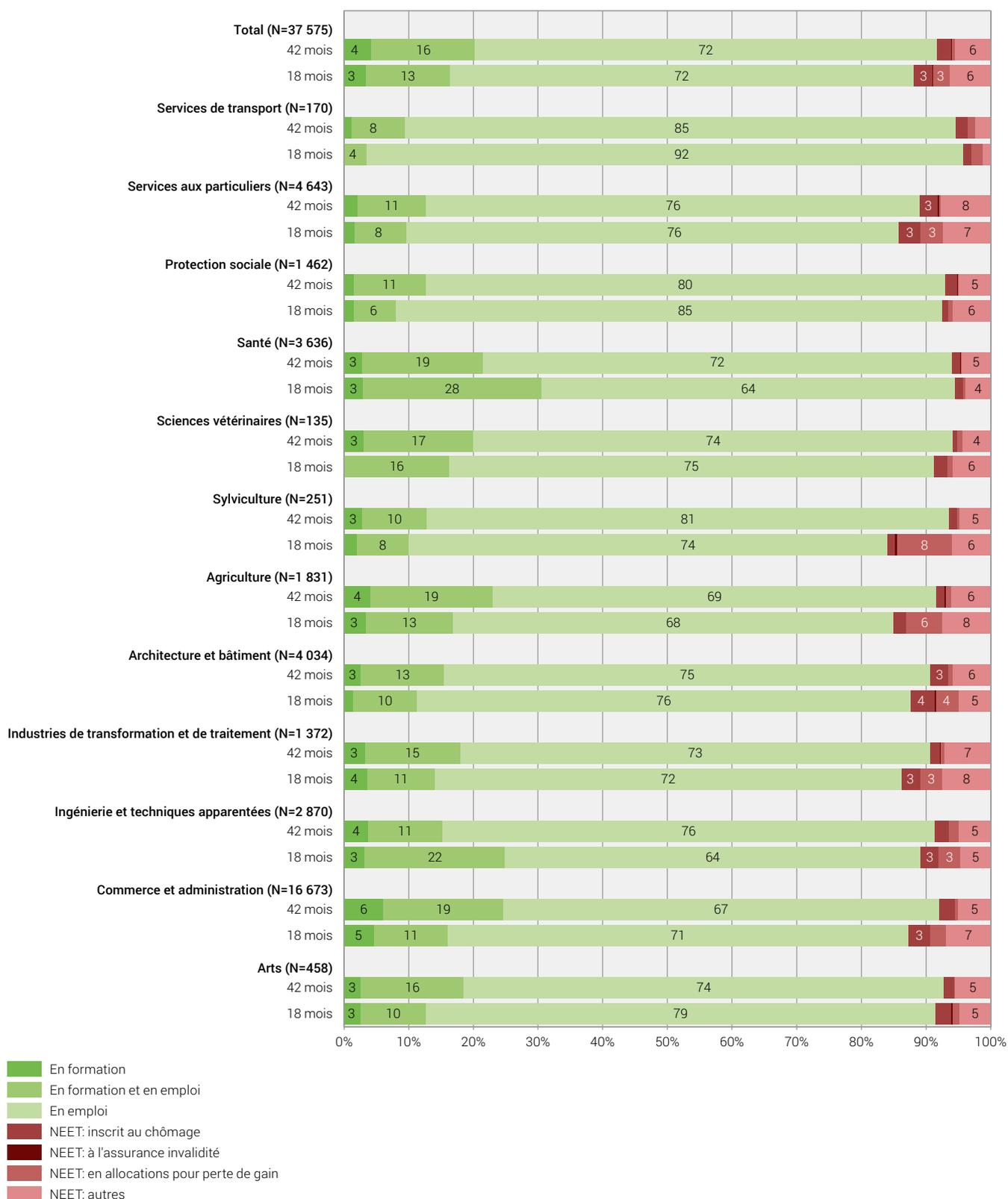
¹ Les domaines avec N<100 ne sont pas montrés séparément, mais sont inclus dans le total.

²¹ Les résultats ne sont pas montrés ni analysés pour le domaine CFC3 de journalisme et information (N=40) contenant moins de 100 diplômés.

Titulaires d'un CFC en 3 ans en 2012: statuts dans la formation et sur le marché de l'emploi 18 et 42 mois après l'obtention du titre

Selon le domaine de formation¹

G 4.2.2

¹ Les domaines avec N<100 ne sont pas montrés séparément, mais sont inclus dans le total.

La situation des titulaires d'un CFC en 4 ans selon les domaines CITE

La répartition selon le domaine CITE du CFC en 4 ans²² est montrée dans le graphique G 4.2.3. Quel que soit le domaine, on note la dynamique déjà indiquée dans la section 4.1, d'une augmentation avec le temps des personnes à la fois en formation et en emploi.

Les titulaires d'un CFC en 4 ans des domaines «Architecture et bâtiment» et «Technologie de l'information et de la communication» sont le plus souvent uniquement en formation 18 et 42 mois après l'obtention du titre (8–9% contre 6% pour l'ensemble des diplômés après 18 mois, et 8–13% contre 7% pour l'ensemble des diplômés après 42 mois). Ces diplômés sont d'autre part les plus

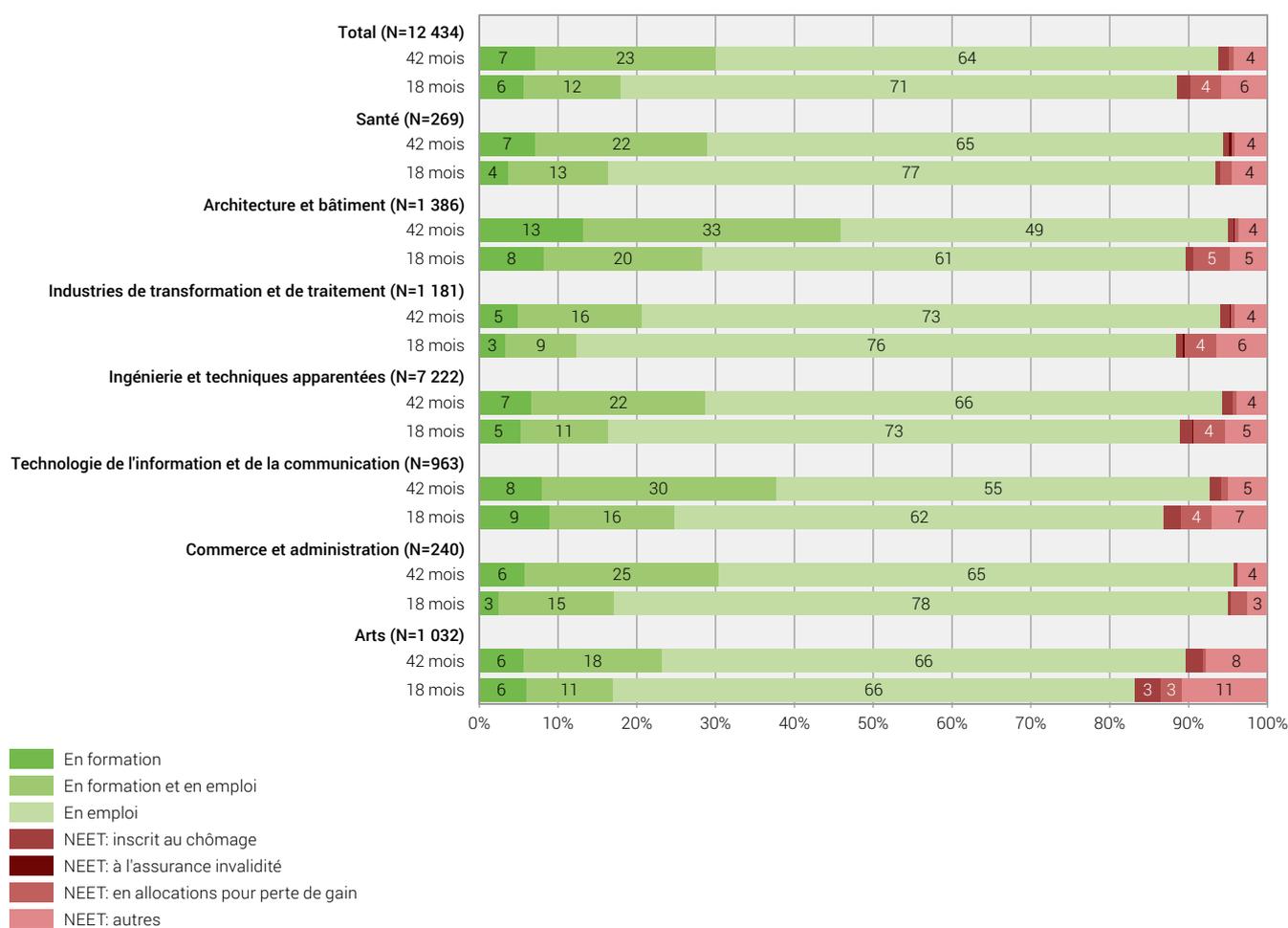
nombreux en formation et emploi 42 mois après le titre (autour de 30% contre 23% pour l'ensemble des diplômés). Ils sont en revanche le moins souvent en emploi seul. Ceux des domaines «Industries de transformation et de traitement», «Commerce et administration» et «Santé» sont le plus souvent en emploi uniquement 18 mois après le titre (76–78%, contre 71% pour l'ensemble des domaines).

Les titulaires d'un CFC en 4 ans en «Arts» sont les plus nombreux à n'exercer aucune activité, qu'elle soit professionnelle ou de formation, 18 mois après le titre (14%, dont 3% inscrits au chômage et 11% dans le statut NEET: autres). Deux ans plus tard, ils sont toujours les plus nombreux à être dans ces statuts.

Titulaires d'un CFC en 4 ans en 2012: statuts dans la formation et sur le marché de l'emploi 18 et 42 mois après l'obtention du titre

Selon le domaine de formation¹

G 4.2.3



¹ Les domaines avec N < 100 ne sont pas montrés séparément, mais sont inclus dans le total.

Source: OFS – Analyses longitudinales dans le domaine de la formation (LABB)

© OFS 2018

²² Les résultats ne sont pas montrés ni analysés pour les domaines CFC en 4 ans contenant moins de 100 diplômés. Il s'agit des domaines de l'Agriculture (N=65); Services aux particuliers (N=62); et Service de transport (N=14).

4.3 La durée jusqu'à l'entrée en emploi des diplômés de la FPI

Réussir son entrée dans la vie professionnelle après le degré secondaire II est un défi important pour les jeunes et pour la société. De manière générale, plus la durée de la période de «non-emploi» se prolonge plus la perspective de trouver un emploi diminue, plus le risque d'effet négatif sur le salaire augmente (Bocherens et Weber 2015) de même que le risque de se retrouver à l'aide sociale (Wegmüller et Keller, 2016). Malgré cela, l'entrée différée dans le premier emploi peut aussi bien être associée à une meilleure chance de trouver un emploi compatible avec les qualifications de la personne et avec ses aspirations (cf. Cart et Léné, 2014; Scherer, 2004), cela d'autant plus, si le temps sans emploi est consacré à se former (p. ex. un séjour linguistique).

Dans la perspective de l'entreprise, de nombreux facteurs entrent aussi en jeu dans le processus visant à sélectionner les apprentis à garder dans l'entreprise formatrice à l'issue de l'apprentissage. En effet, la stratégie de recrutement ainsi que l'investissement spécifique fourni par l'entreprise reflète déjà sa disposition concernant le maintien de l'apprenti (cf. Mühlemann et Wolter, 2007).

Cette section présente l'entrée dans le premier emploi après une AFP ou un CFC en 3 ou 4 ans obtenu en 2012. Étant donné qu'elle se concentre sur une mesure de la phase de transition, l'analyse se limite aux 30 mois qui ont suivi l'obtention du titre.

L'entrée en emploi est décrite en termes de durée entre l'obtention du titre et l'entrée dans un premier emploi post-apprentissage quel que soit le statut d'emploi au moment de l'obtention du titre (voir aussi l'encadré ci-contre). Si aucune entrée en emploi n'est détectée dans les 30 mois, on s'intéresse à savoir s'il y avait au moins une période de formation dans l'intervalle considéré. Enfin, pour ceux qui continuent sans interruption dans l'emploi après le titre, on distingue entre ceux qui ont poursuivi dans l'entreprise formatrice et ceux qui ont changé d'employeur après le titre.

Il convient de mentionner que les personnes qui ont eu des périodes de formation sont considérées ici dans la population d'analyses et cela pour 2 raisons: d'une part, des analyses complémentaires effectuées en se restreignant aux personnes n'ayant plus jamais été en formation dans la période analysée conduisent sensiblement aux mêmes tendances que celles présentées ci-dessous, d'autre part, une restriction aux personnes ne fréquentant plus l'éducation réduirait la portée générale des résultats²³.

La typologie de la durée jusqu'à l'entrée dans le premier emploi après le titre est la suivante²⁴:

1. Maintien en emploi dans l'entreprise formatrice
2. Maintien en emploi avec changement d'employeur
3. Entrée en emploi dans les 3 mois
4. Entrée en emploi après plus de 3 mois et moins de 6 mois
5. Entrée en emploi entre 6 et 11 mois
6. Entrée en emploi entre 12 et 17 mois
7. Entrée en emploi entre 18 et 30 mois
8. Pas d'entrée en emploi jusqu'à 30 mois après le titre, mais en formation au moins une fois durant cette période
9. Pas d'entrée en emploi jusqu'à 30 mois après le titre et jamais en formation (NEET sur toute la période)

Les diplômés des groupes 1 à 3 sont regroupés parfois ci-dessous comme le groupe de personnes entrant en emploi dans les 3 mois après le titre.

Les résultats sont présentés et décrits par filière (AFP, CFC en 3 ans et CFC en 4 ans), par domaine spécialisé CITE et en fonction des variables sociodémographiques importantes considérées dans cette publication.

Comme l'indique le graphique G4.3.1, 85% des diplômés d'une AFP et d'un CFC en 3 et 4 ans de 2012 accèdent à l'emploi directement ou au plus tard dans les 3 mois après leur titre. La très grande majorité a donc intégré rapidement un emploi après une AFP et un CFC en 3 ou 4 ans et la plupart de ceux-ci (45%) sont restés dans l'entreprise formatrice.

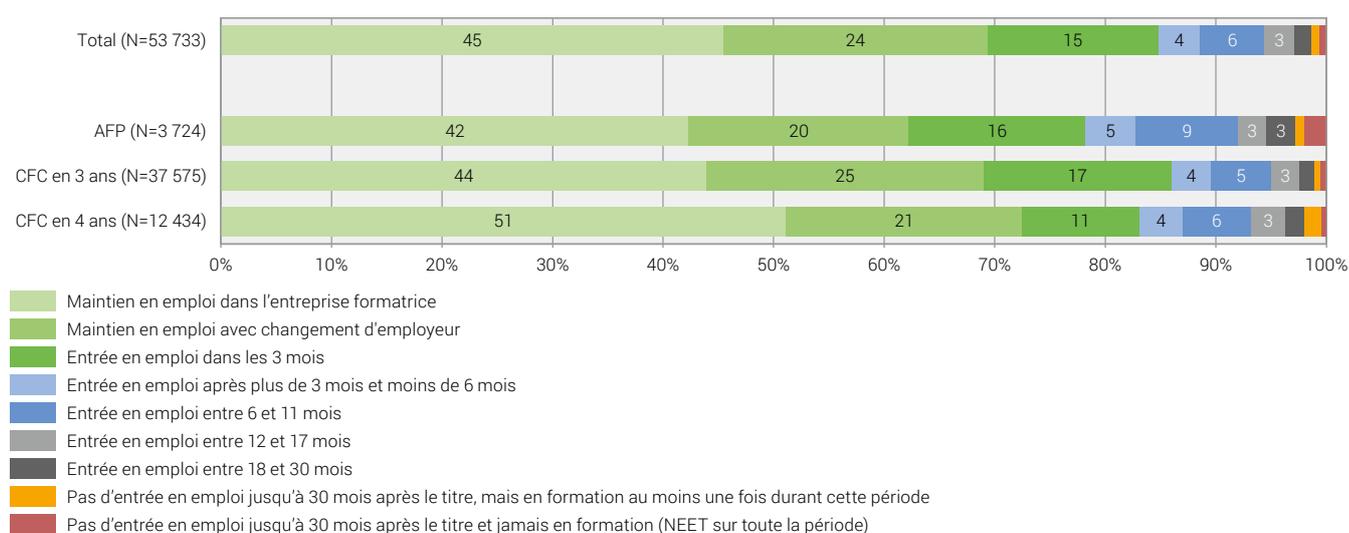
Sur les 15% de diplômés n'ayant pas directement accédé à l'emploi, 10% ont trouvé un travail en moins de 12 mois suivant le titre. L'entrée en emploi plus tardive (un an ou plus) ne concerne que 4% des diplômés. Enfin, 1% seulement n'entrent pas en emploi dans les 2 ans et demi après l'obtention du titre.

²³ Une analyse sur les personnes jamais en formation sur la période considérée indique exactement les mêmes tendances que le graphique G4.3.1 avec des pourcentages légèrement différents. En particulier, si l'on considère le total des AFP et des CFC, la part de ceux qui se maintiennent dans l'emploi est alors légèrement plus élevée (72% contre 69% dans le graphique G4.3.1). Un tableau est mis à disposition sur Internet.

²⁴ Deux cas de figure se présentent pour les catégories 3 à 9: Soit la personne n'était pas en emploi au moment de l'obtention du titre et l'entrée en emploi est mesurée à partir du titre, soit elle est sortie de l'emploi dans les 3 mois après le titre et dans ce cas on mesure le temps entre le moment de la réentrée et celui de la sortie.

Entrée en emploi jusqu'à 30 mois après l'obtention d'une AFP ou d'un CFC en 2012

G 4.3.1



Source: OFS – Analyses longitudinales dans le domaine de la formation (LABB)

© OFS 2018

La durée jusqu'à l'entrée en emploi selon la filière de la FPI

Les résultats montrent des différences plus ou moins importantes selon les filières et confirment généralement les études scientifiques récemment publiées²⁵.

Les titulaires d'une AFP accèdent moins souvent que les autres à l'emploi dans les 3 mois après le titre (en pourcentages cumulés, ils sont 78% dans ce cas, contre 86% des titulaires d'un CFC en 3 ans et 83% des titulaires d'un CFC en 4 ans), mais ils font plus fréquemment une entrée différée dans les 4 à 12 mois après le titre (14%, contre 9% pour les CFC en 3 ans et 10% pour les CFC en 4 ans). Les titulaires d'une AFP sont aussi proportionnellement plus nombreux à entrer dans l'emploi 18 mois (ou plus tard) après le titre (3%, contre 1% et 2% respectivement pour les CFC en 3 et en 4 ans). Parmi les AFP, 2% (contre 1% ou moins pour les CFC en 3 ou 4 ans), n'accèdent pas à l'emploi, ni entrent en formation, dans les 30 mois après le titre.

La durée jusqu'à l'entrée en emploi selon le domaine

Lorsque l'on compare la durée jusqu'au premier emploi par domaine CITE de formation (graphique G 4.3.2), on constate des variations sensibles entre domaines.

Parmi les AFP, 90% cumulés des diplômés en «Architecture et bâtiment» accèdent au premier emploi au plus tard dans les 3 mois après le titre. Par ailleurs, ces derniers sont en comparaison avec les AFP des autres domaines le plus fréquemment embauchés par l'employeur qui les a formés (63%). À l'opposé, les AFP en «Services aux particuliers» semblent avoir le plus de difficulté à trouver un premier emploi avec seulement 69% cumulés de diplômés entrant en emploi dans les 3 mois après le titre. En outre, ils présentent aussi la plus forte proportion de diplômés (3%) n'étant jamais entrés dans l'emploi dans les 30 mois et qui

n'ont jamais non plus été en formation sur la période analysée. Les diplômés en «Services aux particuliers» se profilent dès lors comme plus en difficultés en termes d'intégration professionnelle post-secondaire II. Ce résultat était déjà perceptible dans la section 4.2 avec les parts élevées de diplômés de ce domaine inscrits au chômage 30 mois après le titre.

Les différences dans l'entrée en emploi sont moins marquées chez les titulaires d'un CFC en 3 ans. Parmi les domaines qui comptent proportionnellement le plus de diplômés ayant accédé à l'emploi au plus tard dans les 3 mois après le titre, on trouve les domaines «Architecture et bâtiment», «Sciences vétérinaires» et «Services de transport» (avec respectivement de 92 à 93% cumulés). En comparaison, ce type d'entrées est moins fréquent pour les titulaires d'un CFC en 3 ans en «Industrie de transformation et de traitement», en «Services aux particuliers» et en «Commerce et administration» (83–84% pour ces trois domaines).

Enfin, parmi les titulaires de CFC en 3 ans n'accédant à l'emploi que 18 mois ou plus tard après la certification, on trouve surtout ceux des domaines «Commerce et administration», «Ingénierie et techniques apparentées», «Industrie de transformation et de traitement», et «Arts» (avec pour chaque domaine 2% de diplômés). L'entrée plus tardive dans le premier emploi pour ces domaines d'études est très probablement en lien avec leurs proportions au-dessus de la moyenne de diplômés étant uniquement en formation 30 mois après le titre (cf. section 4.2).

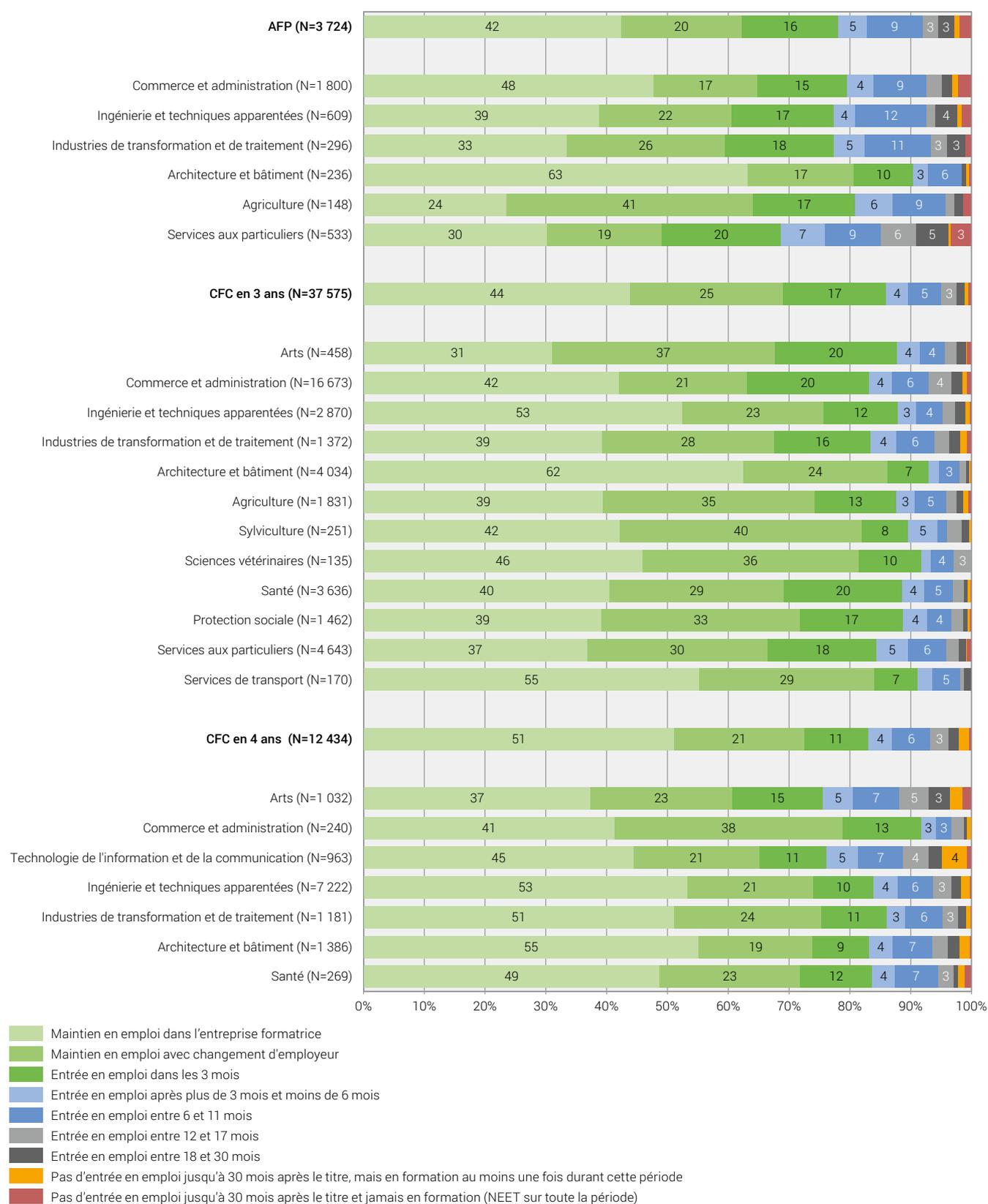
La disparité des durées jusqu'à l'entrée en emploi est importante selon les domaines chez les titulaires d'un CFC en 4 ans. À titre d'exemple, 92% cumulés des diplômés en «Commerce et administration» accèdent au premier emploi au plus tard dans les 3 mois après l'obtention du titre, alors qu'ils sont 76% en «Arts» et en «Technologie de l'information et de la communication». Pour ce dernier domaine, ces proportions comparativement basses sont très probablement explicables en grande partie par la poursuite élevée des diplômés dans le système de formation (voir p.ex. G 3.4).

²⁵ Voir notamment : Econcept/Institut LINK (2016) : Évaluation AFP II – Évaluation de la situation du marché du travail et perspectives de formation continue pour les titulaires d'une attestation fédérale de formation professionnelle (AFP). Berne, SEFRI.

Entrée en emploi jusqu'à 30 mois après l'obtention d'une AFP ou d'un CFC en 2012

Selon le domaine de formation¹

G 4.3.2



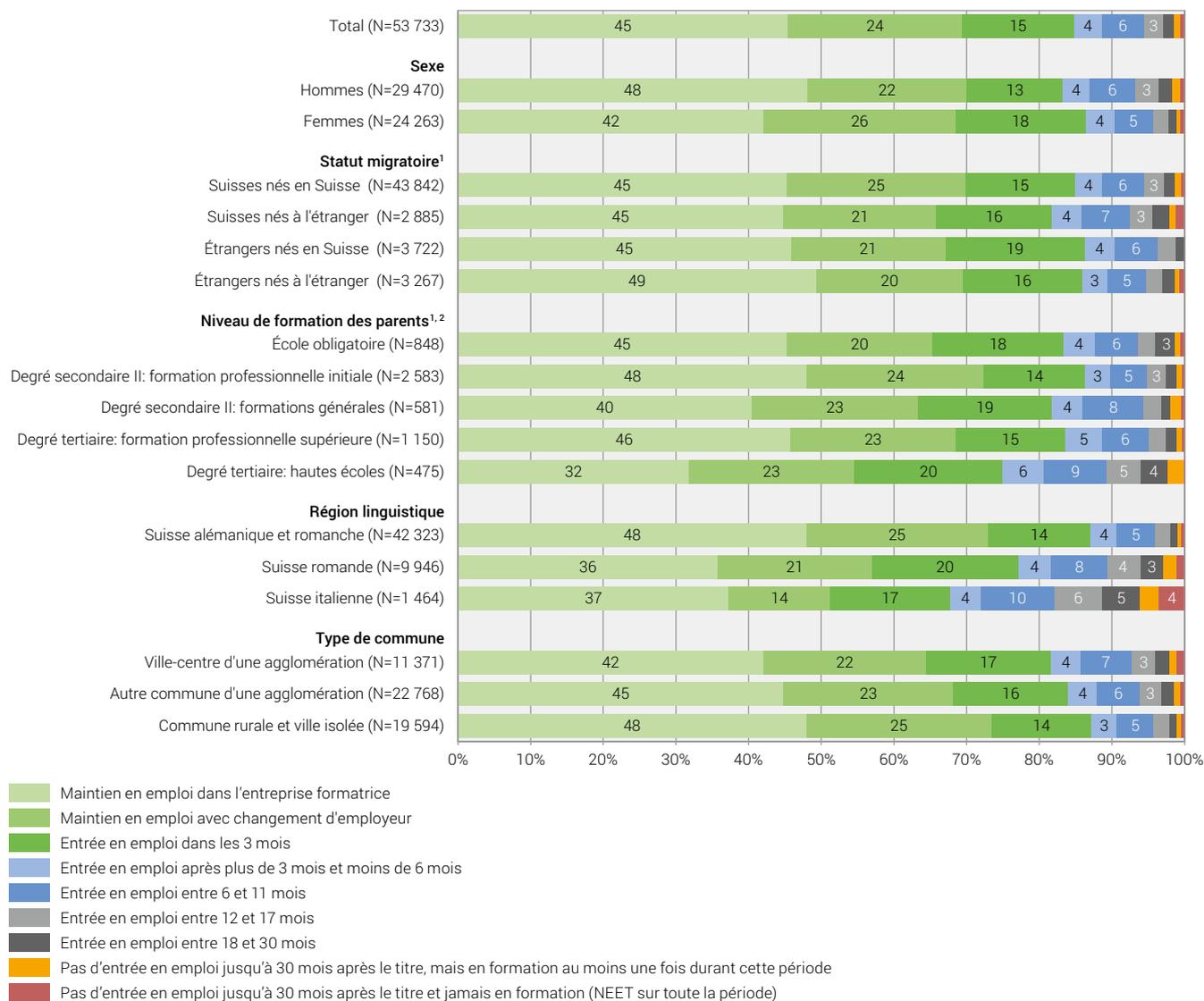
¹ Les domaines avec N<100 ne sont pas montrés séparément, mais sont inclus dans le total.

La durée jusqu'à l'entrée en emploi selon les variables sociodémographiques

Entrée en emploi jusqu'à 30 mois après l'obtention d'une AFP ou d'un CFC en 2012

Selon les dimensions-clés d'analyse

G 4.3.3

¹ Sans les certifiés pour lesquels cette information n'est pas disponible.² Dû à l'appariement avec le RS, cette dimension se base sur des données d'échantillon, d'où des effectifs réduits (N non pondérés). Toutes les valeurs relatives à cette dimension présentent un niveau d'incertitude <+/-5%

Source: OFS – Analyses longitudinales dans le domaine de la formation (LABB)

© OFS 2018

La durée jusqu'à l'entrée en emploi selon le sexe

Les femmes sont plus nombreuses que les hommes à entrer dans le premier emploi dans les 3 mois (86 contre 83 % cumulés)²⁶. Par contre, les hommes continuent plus fréquemment dans l'entreprise qui les a formés (48% contre 42% pour femmes).

La durée jusqu'à l'entrée en emploi selon le statut migratoire

Tout comme pour l'analyse des statuts (cf. section 4.2), on ne constate que peu de différences selon les catégories migratoires.

²⁶ Cette différence est aussi liée au fait que les hommes de nationalité suisse remplissent fréquemment leur obligation du service militaire ou civile après l'obtention du titre du degré secondaire II.

La durée jusqu'à l'entrée en emploi selon le niveau de formation des parents

On constate que les diplômés dont les parents ont un titre de la formation professionnelle initiale ou supérieure sont ceux qui sont le plus restés en emploi dans l'entreprise formatrice (48% et 46% respectivement).

Les diplômés dont les parents ont un titre d'une haute école sont le moins nombreux à faire une entrée en emploi au plus tard dans les 3 mois après le titre (75% cumulés contre 82-86% cumulés pour les autres diplômés). Ces différences reflètent aussi la continuation plus fréquente des premiers vers des formations successives (cf. section 3.2).

La durée jusqu'à l'entrée en emploi selon la région linguistique

La durée jusqu'à l'entrée en emploi diffère fortement selon la région linguistique. Les entrées en emploi au plus tard dans les 3 mois après le titre sont plus fréquentes en Suisse alémanique ou romanche, 87% cumulés (avec près de 50% restant employés dans l'entreprise formatrice), tandis que cette valeur tombe à 77% en Suisse romande et à 68% en Suisse italienne. Si l'on ne considère que la formation professionnelle duale²⁷, ces différences s'atténuent mais restent présentes (87% pour la Suisse alémanique, 81% pour la Suisse romande et 72% pour la Suisse italienne). Les diplômés de la Suisse italienne ont également plus de peine à trouver un premier emploi et 4% ne sont ni entrés en emploi ni n'ont poursuivi une formation dans les 30 mois après le titre²⁸.

La durée jusqu'à l'entrée en emploi selon le type de commune

Les différences selon le type de commune sont moins marquées que celles notées selon la région linguistique. Les résultats les plus contrastés apparaissent entre les diplômés résidant dans une ville-centre d'une agglomération et ceux d'une commune rurale avec une meilleure intégration au marché du travail pour ces derniers (87% cumulés d'entrées dans le premier emploi au plus tard dans les 3 mois pour les communes rurales contre 82% pour la catégorie ville-centre).

4.4 Le temps passé dans le premier emploi des diplômés de la FPI

Cette section mesure la durée passée dans le premier emploi auquel les diplômés de la FPI ont accédé après le titre. Le but est d'avoir une indication sur la stabilité de l'emploi. Les résultats sont présentés et décrits selon la filière d'une AFP et d'un CFC en 3 et 4 ans, ainsi que selon l'indicateur de la durée jusqu'à l'entrée en emploi de la section précédente. La durée est évaluée entre le moment de l'entrée en emploi et jusqu'à au plus 30 mois après le titre.

Cette analyse nous permet d'examiner l'hypothèse selon laquelle les apprentis restant embauchés dans l'entreprise formatrice se maintiennent plus longtemps dans cet emploi. En effet, pour ces derniers le processus de «matching» avec l'employeur s'est déjà effectué lors de l'apprentissage et l'apprenti est par certaines caractéristiques un employé qui a de facto plusieurs années de service dans l'entreprise et a par conséquent une probabilité de départ plus faible (voir p. ex. Bartholomew et al. 1991). Peuvent s'y ajouter d'autres effets liés aux faits que ce seraient les moins qualifiés qui resteraient plus longtemps (Cart et Léné 2014), tandis que les plus qualifiés seraient plus mobiles professionnellement afin de maximiser le rendement de leurs qualifications et resteraient aussi moins longtemps dans leur emploi afin de poursuivre leur formation.

Nous nous intéressons ici aux 50 674 personnes (94,3%) du graphique G4.3.1 qui sont rentrées dans moins de 12 mois dans un premier emploi.

La typologie de la durée jusqu'à l'entrée dans le premier emploi après le titre de la section 4.3 est alors simplifiée aux 3 catégories suivantes:

1. Maintien dans l'emploi dans l'entreprise formatrice²⁹
2. Maintien dans l'emploi avec changement d'employeur ou entrée dans l'emploi dans les 3 mois après le titre
3. Entrée dans l'emploi après plus de 3 mois et moins de 12 mois

La durée dans cet emploi est catégorisée comme suit:

1. 1 à 6 mois
2. 7 à 14 mois
3. 15 à 30 mois

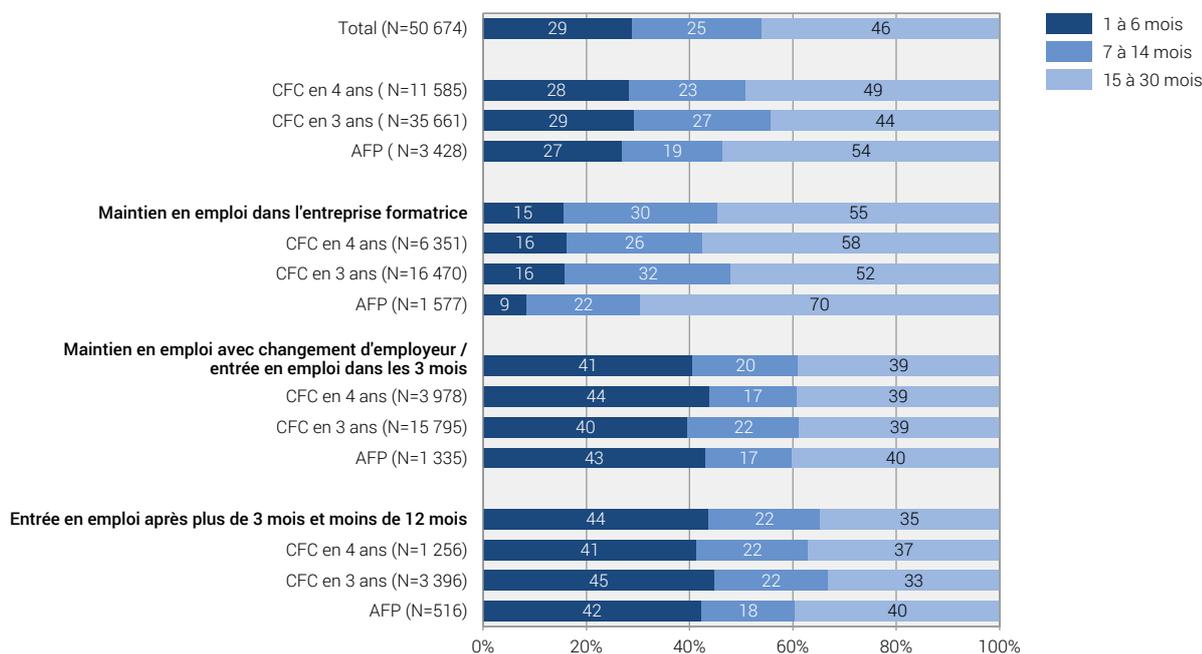
²⁷ 49 448 diplômés

²⁸ 3% si l'on ne considère que l'apprentissage dual.

²⁹ Pour les personnes en emploi au moment de la date de l'examen, la date de l'examen sera utilisée au lieu de la date d'entrée en emploi.

Titulaires d'une AFP ou d'un CFC en 2012 entrés en emploi dans les 12 mois: temps passé dans le premier emploi dans les 30 mois après le titre

G 4.4



Source: OFS – Analyses longitudinales dans le domaine de la formation (LABB)

© OFS 2018

Le temps passé dans le premier emploi selon la filière

Comme le montre le graphique G 4.4, les divergences dans les durées selon les filières se manifestent surtout pour les périodes de durée moyenne et longue. En effet, la durée du premier emploi est pour 54% des titulaires d'une AFP de 15 mois ou plus, contre 44 et 49% des diplômés respectivement pour les titulaires d'un CFC en 3 ans et ceux d'un CFC en 4 ans.

Le temps passé dans le premier emploi selon la durée jusqu'à l'entrée en emploi

Les résultats dans le graphique G 4.4 montrent que les diplômés de toutes les filières considérées restent plus longtemps dans le premier emploi si celui-ci s'inscrit dans la continuité de l'apprentissage et donc dans l'entreprise formatrice.

Les titulaires d'une AFP employés dans l'entreprise formatrice ont été 70% à y travailler pendant une durée de 15 mois ou plus, contre 40% pour ceux qui ont changé d'employeur.

Le même phénomène est observé chez les titulaires d'un CFC en 3 ans et 4 ans avec des proportions de personnes dans ce premier emploi pour une durée de 15 mois ou plus de 13 à 19 et 18 à 21 points plus élevée chez ceux étant restés dans l'entreprise formatrice que pour les autres.

Les résultats suggèrent donc que le «matching» entre l'employeur et l'employé est meilleur en cas de maintien dans l'entreprise formatrice. Il semble également que les diplômés avec un niveau de qualification moins élevé (ici les AFP) soient moins mobiles une fois embauchés dans l'entreprise formatrice que les titulaires d'un CFC.

4.5 L'occupation à plein temps des diplômés de la FPI qui sont en emploi

Le but de cette section est de présenter un indicateur d'insertion qui porte sur le volume de travail des diplômés étant en emploi. En effet, les jeunes forment, avec les femmes et les seniors, un groupe qui est davantage concerné par des taux d'occupation réduits³⁰. Le temps de travail partiel n'est pas uniquement subi mais, il se peut aussi qu'il soit un choix du diplômé. Bien que les diplômés puissent accepter un emploi à temps réduit dans l'attente d'une meilleure opportunité professionnelle, notamment pour ceux ayant de plus faibles ressources, un taux d'occupation réduit peut devenir une situation permanente.

Enfin, en Suisse, la proportion du travail à plein temps est une des plus basses parmi les pays OCDE, et la proportion d'environ 41% parmi les femmes y est nettement inférieure à celle des hommes (environ 80%)³¹.

On s'intéresse ici à savoir quelles sont les proportions des diplômés qui exerçaient un emploi à plein temps 18 mois après le titre, par filière et par sexe. Afin d'observer plus concrètement les différences de plein temps parmi les jeunes en transition dans l'emploi, les analyses se limitent à la sous-population des diplômés n'ayant pas été enregistrés dans le système de formation dans les 18 mois après l'obtention du titre de secondaire II et elles se limitent aussi aux personnes exerçant un emploi.

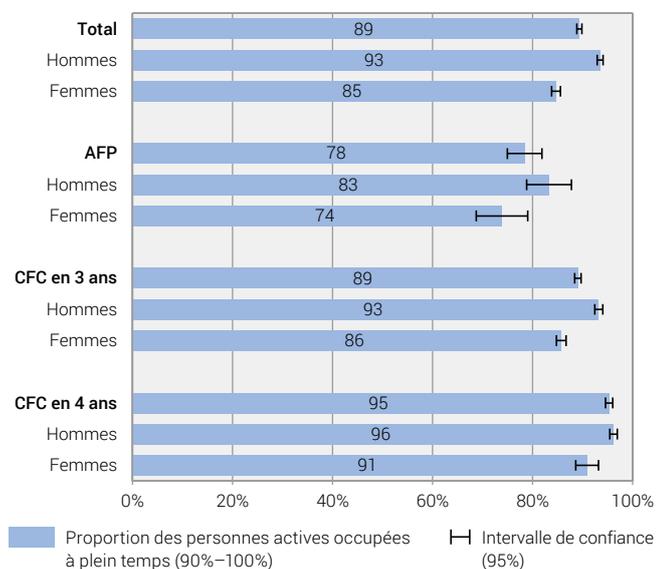
³⁰ Le travail à temps partiel: une bonne option? Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2010: Sortir de la crise de l'emploi: Édition 2010 (French Edition), pp. 237-297.

³¹ Sources: OFS, Enquête suisse sur la population active (ESPA)

Certifiés du degré secondaire II de 2012 à 2014 en emploi seul 18 mois après l'obtention du titre¹

Proportion d'emplois à plein temps

G 4.5



¹ Sont considérés ici uniquement les certifiés n'ayant jamais été en formation dans les 18 mois.

Source: OFS – Analyses longitudinales dans le domaine de la formation (LABB) © OFS 2018

L'indication sur le taux d'occupation est obtenue par le couplage avec les données du relevé structurel (RS) et les cohortes de diplômés de 2012 à 2014 sont regroupées ici.

L'occupation à plein temps selon la filière

Le graphique G.4.5 met en évidence les différences des parts de diplômés à plein temps selon la filière de la FPI dans laquelle le titre a été obtenu. On constate que 78% des titulaires d'une AFP en emploi sont occupés à plein temps. Cette proportion est sensiblement inférieure à celle constatée pour les titulaires d'un CFC en 3 ans (89%) ou d'un CFC en 4 ans (95%). Les résultats de «Evaluation AFP II» du SEFRI montrent qu'il ne s'agit pas dans la majorité des cas d'un temps partiel choisi et que les titulaires d'une AFP qui travaillent à temps partiel souhaiteraient bien plus souvent que les titulaires d'un CFC travailler davantage³².

L'occupation à plein temps selon le sexe

La différence de 9 points de pourcentage en faveur de l'emploi à temps plein chez les hommes (93% contre 85% pour les femmes) est très loin de l'écart d'environ de 44 points de pourcentage observé parmi la population d'actifs occupés en Suisse (OFS, 2017). Cependant, il est à relever qu'il s'agit ici d'un écart parmi les jeunes diplômés 18 mois seulement après l'obtention du titre et donc venant d'intégrer le marché du travail. On constate donc que déjà très tôt dans la trajectoire, les femmes travaillent moins souvent à plein temps que les hommes. Par ailleurs, cette différence de l'emploi à plein temps est perceptible pour tous les types de formation considérés.

³² Econcept/Institut LINK (2016), p.56

4.6 Le temps passé à la fois hors de la formation et hors de l'emploi

L'objectif de cette section est de présenter une mesure intégrée sur une longue période du déroulement de l'insertion professionnelle en analysant la durée passée hors formation et hors emploi (c'est-à-dire dans une situation NEET) dans les 30 mois suivant le titre. Deux types de NEET sont considérés: soit l'ensemble des statuts NEET, soit uniquement ceux inscrits au chômage. Rappelons ici que le 2^e statut ne couvre qu'une partie des demandeurs d'emploi, avoir uniquement ceux qui sont enregistrés en tant que chômeurs complets auprès des ORP. Les personnes en recherche d'emploi non-inscrites dans une ORP sont considérées ici dans l'une des autres catégories de NEET. Les analyses sur le relevé structurel sur le statut à 18 mois après l'obtention du titre du secondaire II ont montré pour l'ensemble des cohortes 2012–2014, que 26% des diplômés dans l'ensemble des statuts NEET étaient des personnes en recherche d'emploi non-inscrites dans un ORP.

Les résultats pour l'ensemble des diplômés sont comparés avec ceux d'une population de jeunes n'ayant ni obtenu un titre du secondaire II, ni étant en formation³³. Cette population des jeunes en situation de décrochage scolaire définie ici à partir des statistiques de la formation, approche la définition de jeunes sortis prématurément de la formation d'EUROSTAT et davantage exposés à la situation de «NEET»³⁴. Bien que de nombreux jeunes en situation de décrochage scolaire de l'échantillon réintègrent la formation par la suite, ils se trouvent tout de même dans une situation de rupture précoce de parcours de formation qui peut affecter négativement leur insertion future aussi bien dans la formation que dans l'emploi.

La situation précoce de NEET, en particulier si celle-ci est liée à une situation de vulnérabilité peut potentiellement exposer les jeunes en phase d'insertion professionnelle à un risque accru de bas revenus, de moindre satisfaction au travail, ou de cumul de situation de NEET dans le parcours professionnel ultérieur (Helbling et Sacchi 2014). Il se peut aussi par contre que le statut NEET ne soit pas du tout négatif et corresponde à un choix du diplômé (voir p. ex. Eurofound 2012).

Le temps passé dans les statuts NEET: vue d'ensemble

Le graphique G.4.6.1 décrit d'abord la tendance moyenne pour l'ensemble des diplômés du degré secondaire II, ainsi que pour le groupe de jeunes en situation de décrochage scolaire. Deux statuts NEET sont considérés ici, il s'agit du statut NEET dans sa globalité et celui plus spécifique de l'inscription au chômage.

³³ Cette population est définie de manière très restrictive afin d'éviter de considérer des jeunes qui auraient obtenu un diplôme avant la mise en place du NAVS13. Cette population est celle des jeunes de 19 et 20 ans (addition de 2 cohortes) qui en 2013, et non pas 2012 comme pour les diplômés afin de contrôler au mieux la censure à gauche, faisaient partie de la population résidante permanente, n'étaient ni en formation, ni n'avaient obtenu de titre préalable du post-obligatoire. Une autre difficulté est liée aux immigrants récents pour lesquels on ne peut pas savoir s'ils ont obtenu un titre du secondaire II avant d'arriver en Suisse. Nous nous restreignons alors aux personnes qui ont aussi toujours été dans STATPOP entre fin 2010 et fin 2015.

³⁴ voir aussi http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Early_leavers_from_education_and_training#Analysis_by_labour_status (consulté le 3.7.2017)

Par la suite, la durée dans chaque statut est déclinée selon la filière et dans le graphique G 4.6.2 selon les autres dimensions d'analyses retenues. Les résultats décrits ci-dessous sont contrôlés par des régressions logistiques binomiales³⁵.

Le graphique G 4.6.1 montre que l'importance et la signification des deux statuts NEET dépendent fortement de la filière. L'inscription au chômage concerne davantage les jeunes qui cherchent un emploi et sont en droit de bénéficier des indemnités chômage. Cependant, de nombreux jeunes qui sortent de la formation et/ou d'un emploi ne s'inscrivent pas au chômage pour des raisons diverses (Weber, 2004). Il est important de rappeler ici que le statut NEET peut aussi englober d'autres situations que la recherche d'emploi comme par exemple un séjour linguistique, une pause entre les études, le service militaire ou le service civil. Ainsi, on peut s'attendre logiquement à ce que les diplômés d'une APF, d'un CFC en 3 ou 4 ans en difficulté d'intégration immédiate sur le marché du travail passent plus souvent par l'inscription au chômage que ceux des formations générales et que pour les premiers le statut NEET soit aussi plus souvent une indication de situation de vulnérabilité.

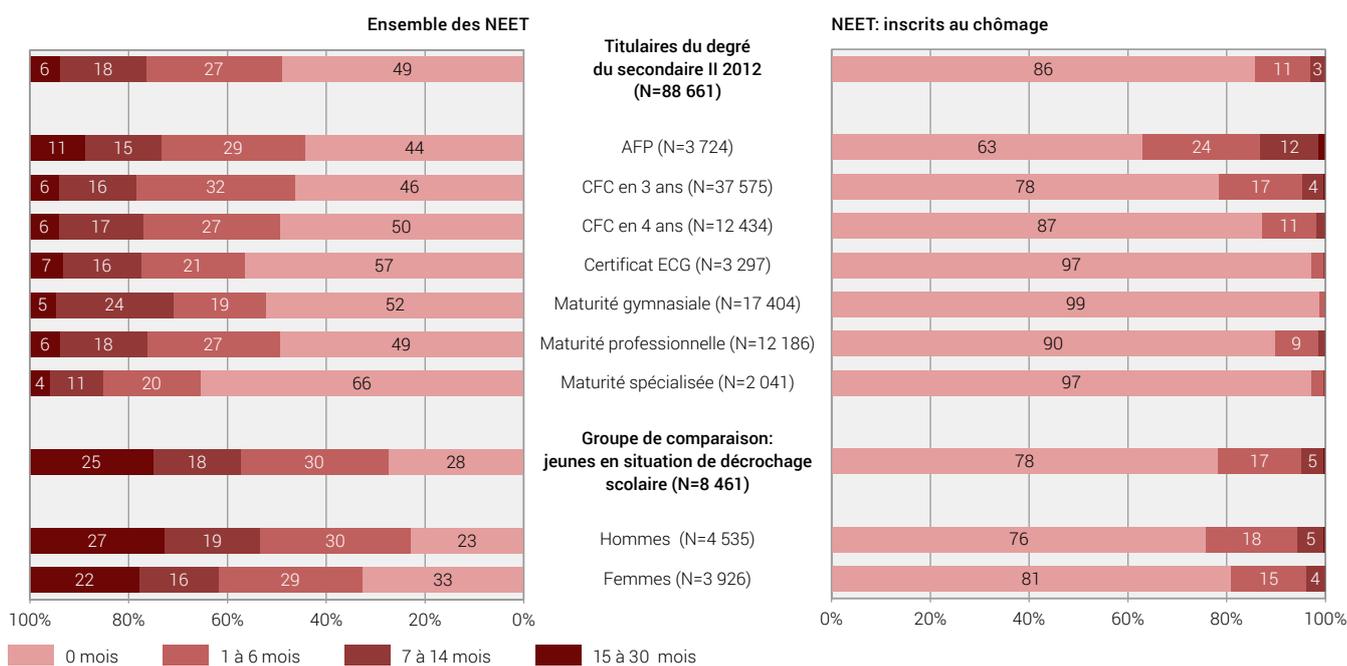
On constate dans G 4.6.1 que la grande majorité (86%) des diplômés du degré secondaire II ne s'est jamais inscrite au chômage dans les 30 mois suivant l'obtention du titre. Sur les diplômés restant, 11% ont été inscrits au chômage pendant 1 à 6 mois et seulement 3% pendant 15 mois ou plus.

Un résultat a priori surprenant est qu'en termes d'inscription au chômage, les jeunes en situation de décrochage scolaire présentent des résultats peu différents de ceux de l'ensemble des diplômés de 2012 (78% sans inscription au chômage parmi ces derniers versus 86% pour l'ensemble des diplômés). Les différences avec les diplômés sont par contre très prononcées lorsque l'on regarde l'ensemble des statuts NEET. On constate par exemple que 25% des jeunes en situation de décrochage scolaire ont passé 15 mois ou plus dans un statut d'inactivité, contre seulement 6% pour les diplômés du degré secondaire II. Ce résultat montre l'importante vulnérabilité de cette population non diplômée. À l'intérieur de cette population, on constate que les femmes ont moins souvent été dans une situation NEET que les hommes (33% sans période NEET contre 23% pour les hommes).

Temps passé dans les statuts NEET jusqu'à 30 mois après l'obtention du titre du degré secondaire II¹

Comparaison des certifiés en 2012 (par titre) avec les jeunes en situation de décrochage scolaire (par sexe)

G 4.6.1



¹ Pour la cohérence de la période prise en compte pour le calcul de la durée entre les certifiés et non-certifiés, la date de début du calcul pour les jeunes en situation de décrochage scolaire et n'ayant pas obtenu un titre du secondaire II est fixé au 30 juin 2013.

³⁵ Les résultats des analyses de régression sont disponibles à l'adresse www.labb.bfs.admin.ch

Le temps passé dans les statuts NEET selon la filière

L'analyse par filière fait ressortir d'importantes divergences dans les durées d'inscription au chômage, mais beaucoup moins dans les statuts NEET dans leur ensemble.

Concernant la durée de chômage inscrit, les diplômés d'une APF, d'un CFC, et dans une moindre mesure aussi ceux de la maturité professionnelle, s'y voient plus souvent confrontés, que ceux ayant obtenu une maturité gymnasiale ou spécialisée. Ce résultat n'a rien de surprenant car les premiers sont souvent à la charnière de l'emploi et donc plus confrontés à d'éventuelles difficultés d'insertion que les diplômés ayant obtenu une maturité. De plus ces derniers n'ont souvent pas cotisé durant leur formation et ne peuvent donc pas bénéficier des indemnités

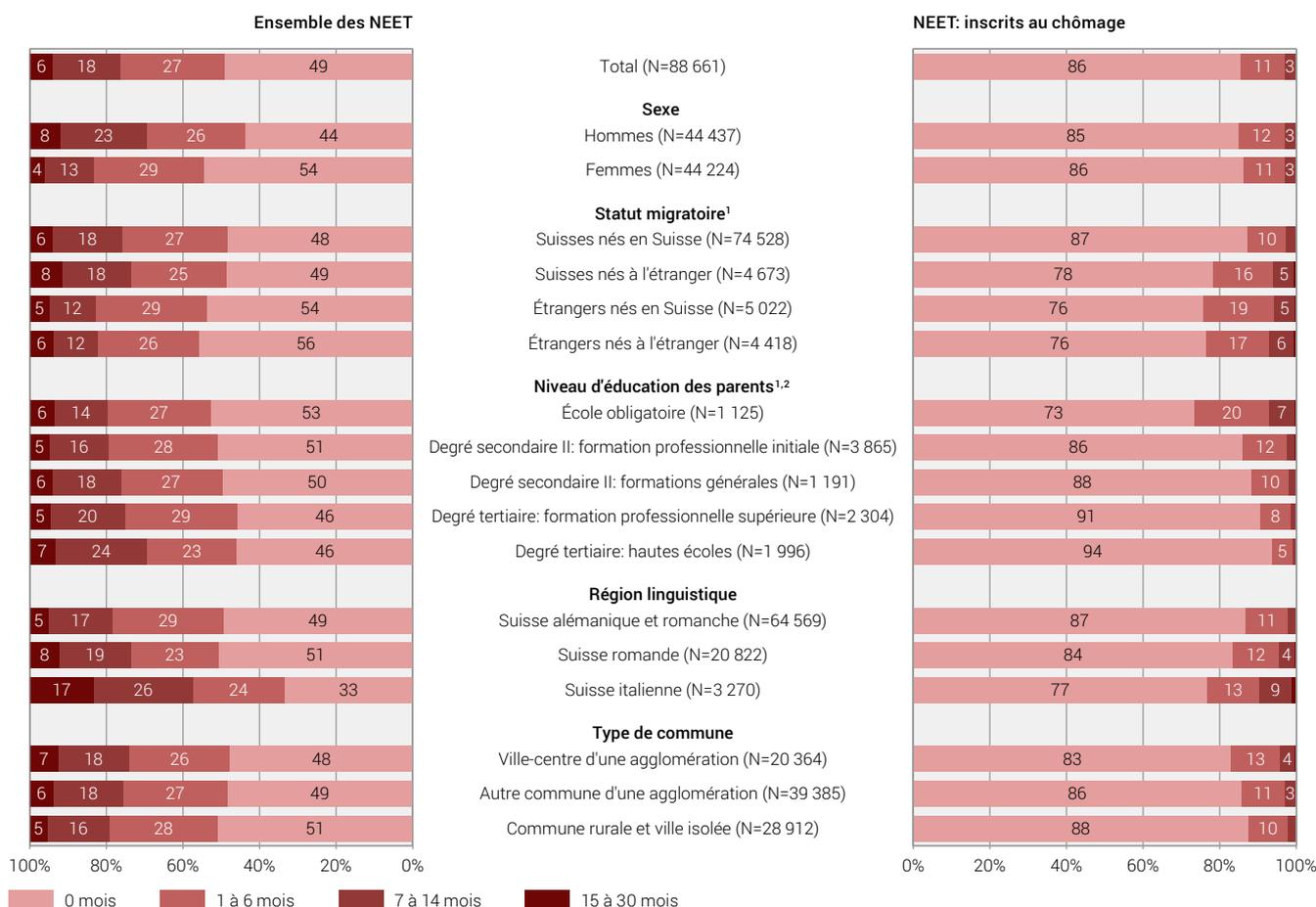
chômage avant un temps d'attente relativement long, ce qui les incite moins à s'inscrire dans un ORP. Pour ces derniers, qui le plus souvent continuent leur formation (cf. section 4.1), l'interface éducation-emploi se fera après des études au degré tertiaire.

On note que les diplômés des AFP et des CFC en 3 ans ont passé plus de temps au chômage inscrit que les titulaires d'un CFC en 4 ans ou d'une maturité professionnelle (pour les périodes de 1 à 6 mois, les parts sont respectivement de 24%, 17%, 11% et 9%). La même tendance est observée pour les périodes plus longues de chômage, avec 1% des diplômés des AFP qui sont restés plus de 15 mois inscrits au chômage³⁶.

Temps passé dans les statuts NEET jusqu'à 30 mois après l'obtention du titre du degré secondaire II en 2012

Selon les dimensions-clés d'analyse

G 4.6.2



¹ sans les certifiés pour lesquels cette information n'est pas disponible

² Dû à l'appariement avec le RS, cette dimension se base sur des données d'échantillon, d'où des effectifs réduits (N non pondérés). Toutes les valeurs relatives à cette dimension présentent un niveau d'incertitude <+/-5%.

Source: OFS – Analyses longitudinales dans le domaine de la formation (LABB)

© OFS 2018

³⁶ Bien que les résultats ne montrent pas s'il s'agit des périodes de chômage de courte durée, à répétition ou des périodes de chômage de longue durée, les analyses complémentaires effectuées montrent des tendances similaires en ce qui concerne les nombres d'entrée dans le statut inscrit au chômage. En particulier, les titulaires d'une AFP sont les plus nombreux à cumuler des entrées dans le statut de chômage inscrit.

Tandis que les titulaires d'une formation sanctionnée par une maturité sont peu inscrits au chômage après leur formation, ils accumulent plus de temps dans l'ensemble des statuts NEET. Ce résultat peut s'expliquer par le fait qu'une proportion substantielle de ces derniers fait une entrée différée dans le degré tertiaire et n'entre pas non plus sur le marché du travail avant de poursuivre la formation au degré tertiaire (cette période peut par contre être consacrée par exemple à des séjours linguistiques, service militaire ou civil, ou des stages non-rémunérés).

Les résultats du graphique G 4.6.2 montrent le temps passé dans les deux statuts NEET selon les variables sociodémographiques³⁷.

Le temps passé dans les statuts NEET selon le sexe

Entre les sexes, les différences sont très faibles pour la durée d'inscription au chômage, mais sont plus importantes pour la durée dans l'ensemble des statuts NEET en raison notamment du service militaire ou du service civil. Ainsi, si 54% des femmes contre 44% des hommes ne se sont jamais trouvés dans ce statut, les hommes cumulent aussi plus de longues durées de type NEET (8% des hommes contre 4% des femmes y sont restés entre 15 et 30 mois).

Si l'on exclut les périodes NEET: APG, les résultats pour l'ensemble des NEET montrent qu'environ 53% des hommes n'ont jamais été dans les statuts NEET, contre 54% des femmes.

Le temps passé dans les statuts NEET selon le statut migratoire

Tout comme pour l'analyse des statuts (section 4.2), on ne constate que peu de différences selon les catégories migratoires, qui de plus, sont en grande partie liées à l'exercice de service militaire ou civil par les diplômés d'origine suisse.

Le temps passé dans les statuts NEET selon le niveau de formation des parents

Les durées dans les deux statuts considérés affichent des tendances opposées selon le niveau de formation des parents. Globalement, plus le niveau de formation des parents est élevé moins les diplômés se trouvent inscrits au chômage, mais plus ils se trouvent dans une situation NEET. En particulier, 94 et 91% des diplômés dont les parents ont un degré tertiaire respectivement d'une haute école et d'une formation professionnelle supérieure n'ont jamais été inscrits au chômage contre 86% pour l'ensemble des diplômés. Par contre ils sont seulement 46% à n'avoir jamais été dans un statut NEET (contre 49% pour l'ensemble des diplômés). Ces résultats sont explicables par la poursuite plus élevée vers la formation des diplômés du degré secondaire II et les séjours linguistiques, stages ou autres avant cette formation pour les diplômés dont les parents ont un titre du degré tertiaire (voir aussi le graphique G 4.1.2).

Le temps passé dans les statuts NEET selon la région linguistique

On constate des tendances similaires pour les deux mesures des NEET. Les Suisses alémaniques et romanches y passent généralement moins de temps (87% n'ont jamais été inscrits au chômage et 49% n'ont jamais été dans un statut NEET) que les diplômés de Suisse romande (respectivement 84 et 51%) ou de Suisse italienne (77% et 33%). Les jeunes de la Suisse italienne montrent de plus longues périodes d'inscription au chômage (10% ont passé entre 7 et 30 mois, contre 2% pour la Suisse alémanique) ou de périodes NEET (43% ont passé entre 7 et 30 mois, contre 22% pour la Suisse alémanique).

Ces résultats rejoignent globalement les statistiques du chômage des jeunes selon la région linguistique³⁸ et montrent aussi que les diplômés du secondaire II de la région Suisse italienne ont non seulement plus de risque de se retrouver au chômage mais également plus de risque d'y passer plus de temps que ceux des autres régions (Brügger, Lalive d'Epinay et Zweimüller 2006).

Le temps passé dans les statuts NEET selon le type de commune

Les résultats sont très proches selon le type de commune. On peut noter tout de même que les diplômés des communes rurales sont un peu plus nombreux à ne jamais être inscrits au chômage (88%) ou dans un statut NEET (51%) que ceux des autres communes et qu'ils passent également moins de temps dans ces statuts.

³⁷ Les résultats pour l'ensemble des diplômés d'un CFC sont disponibles sur Internet.

³⁸ Le taux chômage des jeunes (de 15 à 24 ans) dans la région Suisse romande et Tessin a été sur la période d'analyses entre 1,5 à 1,9 plus grand que celui de la Suisse alémanique. Voir <https://www.amstat.ch/v2/?lang=fr>

Conclusion

Tirant parti de l'introduction d'un identificateur individuel, le NAVS13, dans différents registres de l'administration fédérale et dans les statistiques de l'éducation, cette publication a étudié de façon détaillée les transitions des quelque 88 000 jeunes qui ont obtenu un certificat du degré secondaire II en 2012 en s'intéressant aussi bien aux aspects éducatifs qu'à leur intégration sur le marché du travail.

Elle a tout d'abord montré que les trajectoires post-secondaire II sont d'une complexité plus grande qu'attendue et qu'elles mêlent fréquemment des périodes d'emploi avec des périodes de formation ou encore d'inactivité. Les observations ont aussi montré que trois ans et demi après le titre, la transition ne pouvait pas être considérée comme achevée et que nombre de jeunes reprenaient encore à ce moment le chemin de la formation après des périodes intermédiaires d'emploi.

Cette publication a ensuite abordé la transition post-secondaire II sur la base d'une perspective tout d'abord essentiellement éducative. Cela a permis pour la première fois de dresser un panorama complet des transitions. Les résultats obtenus ont été que la poursuite de la formation est très fréquente, mais qu'elle dépend aussi largement du titre obtenu et de caractéristiques sociodémographiques ou structurelles, telles que le genre, le niveau de formation des parents, la région linguistique ou le type de commune. On a aussi pu constater que la poursuite vers le degré tertiaire, hautes écoles ou formation professionnelle supérieure, est maintenant devenue la norme quel que soit le type de maturité obtenue.

La publication a enfin abordé le thème de l'intégration sur le marché du travail au travers de différents indicateurs permettant aussi bien d'avoir un état de la situation des diplômés à certains instants donnés que d'observer de manière dynamique le passage vers l'emploi. Les analyses ont confirmé la bonne insertion des diplômés de la FPI sur le marché du travail avec notamment des proportions élevées de diplômés restant dans l'entreprise formatrice. Elles ont par contre indiqué que certains diplômés n'accèdent au premier emploi que plus tardivement après leur certificat, en particulier dans certains domaines de formation des attestations de la formation professionnelle. De plus, on a pu constater d'importantes différences en termes d'occupation à plein temps 18 mois après le titre entre les diplômés des différentes filières de la FPI ou encore entre hommes et femmes.

L'analyse des périodes d'inactivité (NEET) ou spécifiquement d'inscription au chômage ont complété le tableau par une image intégrée de la transition sur les 30 premiers mois. Elle a indiqué que les périodes NEET, qui sont fréquentes, concernent les titulaires de tous les types de titres et ne sont pas forcément

des signes de vulnérabilité des diplômés vu que les statuts NEET ont des origines très diverses. L'inscription au chômage est par contre bien plus spécifique et concerne avant tout les diplômés à l'interface de l'emploi et donc ceux de la formation professionnelle initiale. Elle a aussi surtout montré que les jeunes en situation de décrochage scolaire sont un groupe particulièrement à risque, car caractérisé à la fois par de longues périodes d'inactivité et par une faible recherche d'emploi auprès d'un office régional de placement.

Enfin, les analyses multi-cohortes ont indiqué des évolutions temporelles allant dans le sens d'une croissance, après le premier titre du secondaire II, de la formation ou de l'inactivité des jeunes diplômés aux dépens de l'emploi seul. Ce résultat pourrait indiquer des difficultés croissantes rencontrées par les jeunes pour s'intégrer professionnellement ou être au contraire de nature conjoncturelle. Des analyses ultérieures devraient permettre d'approfondir l'origine de ces dynamiques.

Abréviations

Pour faciliter la lecture, les termes se référant à des personnes, des fonctions ou des professions n'ont pas été systématiquement féminisés. Le masculin générique est utilisé pour désigner les deux sexes.

AFP	Attestation fédérale de formation professionnelle (délivrée à l'issue d'une FPI en 2 ans)	SEFRI	Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation
CFC	Certificat fédéral de capacité (délivré à l'issue d'une FPI en 3 ou 4 ans)	SFPI	Statistique de la Formation Professionnelle Initiale
CdC	Centrale de compensation	SIUS	Système d'information universitaire suisse
CI	Comptes Individuels de la Centrale de compensation (CDC)	STATPOP	Statistique de la population et des ménages (source de données démographiques utilisée ici pour connaître le sexe, l'âge, le statut migratoire et la commune de résidence des diplômés)
CITE	Classification internationale type de l'éducation (pour les domaines de la FPI, c'est le deuxième niveau hiérarchique de la CITE 2013 qui est utilisé)	TREE	Enquête longitudinale sur les Transitions de l'École à l'Emploi
ECG	École de culture générale		
ES	École supérieure		
ESPA	Enquête suisse sur la population active		
FPI	Formation professionnelle initiale		
FPS	Formation professionnelle supérieure		
HE	Haute école (HEU, HES ou HEP)		
HEU	Haute école universitaire		
HES	Haute école spécialisée		
HEP	Haute école pédagogique		
MEB	Acronyme allemand pour «Modernisation des enquêtes dans le domaine de la formation». Utilisé ici pour désigner l'ensemble des relevés de l'OFS pour les élèves, étudiants et titrés du système de la formation (à l'exception des hautes écoles)		
NAVS13	Numéro de l'assurance vieillesse et survivants (identificateur individuel à 13 chiffres)		
NEET	«Not in Education, Employment or Training». Abréviation désignant une personne qui n'est ni en formation, ni en emploi.		
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques		
OFS	Office fédéral de la statistique		
ORP	Office régional de placement		
PLASTA	Système d'information en matière de placement et de statistique du marché du travail (géré par le SECO)		
RS	Relevé structurel (enquête par échantillonnage utilisée ici pour connaître le niveau de formation des parents des élèves)		
SBA	Statistique des diplômés de l'OFS		
SdL	Statistique des élèves et des étudiants de l'OFS		
SECO	Secrétariat d'Etat à l'économie		

Bibliographie

- Bachmann Hunziker, S., Leuenberger Zanetta, S., Mouad, R., Rastoldo, F. (2014): *Que font les jeunes 18 mois après l'obtention de leur diplôme de niveau secondaire II? État des lieux dans les cantons de Vaud et de Genève*. Genève, Lausanne, SRED, URSP
- Bartholomew, D.J., Forber, A.F., McClean, S.I. (1991): «*Statistical Techniques for Manpower Planning*», John Wiley & Sons, Hoboken
- Bernardi, F., Ballarino G. (2016): *Education, Occupation and Social Origin A Comparative Analysis of the Transmission of Socio-Economic Inequalities*. Cheltenham. Edward Elgar Publishing
- Bocherens, E. Weber, B. (2015): *Comment se répercute le chômage sur la suite du parcours professionnel?* La Vie économique, 4, pp. 32 – 35
- Bourdieu, P., Passeron, J.-C. (1970): *La Reproduction – Éléments d'une théorie du système d'enseignement*, Paris, Éditions de Minuit
- Breen, R., Goldthorpe, J. H. (1997): *Explaining Educational Differentials – Towards A Formal Rational Action Theory, Rationality and Society*, 9, pp.275 – 305
- Brügger, B., Lalive d'Épinay, R., Zweimüller, J. (2006): *Les disparités régionales dans le chômage: Frontières culturelles et territoriales*. Politique du marché du travail, n° 23 (10-2006), SECO
- Cart, B., Léné A. (2014): *La mobilité professionnelle des apprentis et ses effets salariaux. Les enseignements de l'enquête Génération 2004*. Economie et Statistique, n° 471, octobre, pp. 5 – 31
- Charles, M., Buchmann, M. (1994): *Assessing micro-level explanations of occupational sex segregation: Human-capital development and labour market opportunities in Switzerland*, Schweizerische Zeitschrift für Soziologie, 20, pp. 595 – 620
- Dellas, H., Koubi, V. (2003): *Business cycles and schooling*, European Journal of Political Economy, 2003, vol. 19, issue 4, pp. 843 – 859
- Dellas, H., Sakellaris, P. (2003): *On the cyclicity of schooling: theory and evidence*, Oxford Economic Papers, 2003, vol. 55, issue 1, pp. 148 – 172
- Diehl, C., Friedrich, M., Hallet, A. (2009): *Jugendliche ausländischer Herkunft beim Übergang in die Berufsausbildung: Vom Wollen, Können und Dürfen*. Zeitschrift für Soziologie, (38)1, pp. 48 – 67
- Econcept/Institut LINK (2016): *Évaluation AFP II – Évaluation de la situation du marché du travail et perspectives de formation continue pour les titulaires d'une attestation fédérale de formation professionnelle (AFP)*. Berne, SEFRI
- Eurofound (2012): *NEETs Young people not in employment, education or training: Characteristics, costs and policy responses in Europe*. Luxembourg
- SBF (2005), *Evaluation der Maturitätsreform 1995 (EVAMAR): Neue Fächerstruktur – Pädagogische Ziele – Schulentwicklung, Schlussbericht zur Phase 1*. Berne, SBF
- Eymann, A., Müller, B., Schweri, J. (2011): *Souplesse sur le marché du travail et formation professionnelle*. La vie économique. Revue de politique économique, 81(12), pp. 67 – 70
- Fibbi, R., Lerch, M., Wanner, P. (2007): *Naturalisation and Socio-Economic Characteristics of Youth of Immigrant Descent in Switzerland*. Journal of Ethnic and Migration Studies, 33(7), pp. 1121 – 1144
- Fluder, R., Fritschi, T., Salzgeber, R. (2014): *«Dépendre à long terme des prestations sociales: un risque pour certains groupes de chômeurs»*, La Vie économique, 4-2014, pp. 32 – 35
- Griga, D. (2014). *Participation in Higher Education of Youths with a Migrant background in Switzerland*. Swiss Journal of Sociology, 40 (3)
- Grob, A., Leu, E., Kirchhoff, E. (2007): *Evaluation Passerelle Berufsmaturität – Universitäre Hochschulen*. Universität Basel, Basel
- Heath, A.F., Rethon, C., Kilpi, E. (2008): *The second generation in Western Europe: education, unemployment and occupational attainment*, Annual Review of Sociology, 34, pp. 211 – 35

- Helbling, L. A.; Sacchi, S. (2014): *Scarring effects of early unemployment among young workers with vocational credentials in Switzerland*, in *Empirical research in vocational education and training*, Sense Publishers, 6(12), pp. 1 – 22
- Hupka-Brunner, S., Sacchi, S., Stalder, B. E. (2011): *Social Origin and Access to Upper Secondary Education in Switzerland: A Comparison of Company-Based Apprenticeship and Exclusively School-Based Programmes* in M. M. Bergman, S. Hupka-Brunner, A. Keller, T. Meyer et B. Stalder (éd.), *Transitions Juvéniles en Suisse, Résultats de l'enquête longitudinale TREE*, Zurich, Seismo. pp. 157 – 182
- Jackson, M., Jonsson, J.O., Rudolphi, F. (2012): *Ethnic Inequality in choice-driven Education Systems: A Longitudinal Study of Performance and Choice in England and Sweden*, *Sociology of Education*, 85, 158 – 178
- Keller, F., Moser, U. (2013): *Schullaufbahnen und Bildungserfolg – Auswirkungen von Schullaufbahn und Schulsystem auf den Übertritt ins Berufsleben*, Zürich, Ruegger Verlag
- Kristen, C., Reimer, D., Kogan, I. (2008): *Higher Education Entry of Turkish Immigrant Youth in Germany*. *International Journal of Comparative Sociology*, 49, 127 – 151
- Messer, D., Wolter, S.C. (2010): *Time-to-degree and the Business Cycle*, *Education Economics*, Taylor and Francis Journals, 181, pp. 111 – 123
- Mühlemann, S., Wolter, S.C., (2007): *La formation d'apprentis est une activité rentable*. *La Vie économique*, 10, p44 – 47
- OCDE (2015): «*Trends in integrating youth into the labour market*», dans *OECD Skills Outlook 2015: Youth, Skills and Employability*, Éditions OCDE, Paris
- OFS (2013): *Maturités et passage vers les hautes écoles, 2012*, Neuchâtel
- OFS (2016a): *Transitions et parcours dans le degré secondaire II – Édition 2016*, Neuchâtel
- OFS (2016b): *La Transition à la fin de l'école obligatoire – Édition 2016*, Neuchâtel
- Rapport du Conseil fédéral (2017): *Formation élémentaire AI et formation pratique INSOS*.
- Sacchi, S., Salvisberg, A. (2012): *Baromètre des jeunes arrivant sur le marché du travail après une formation professionnelle initiale 2012*, Rapport commandé par l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT), Berne
- Scharenberg, K., Rudin, M., Müller, B., Meyer, T. & Hupka-Brunner, S. (2014): *Parcours de formation de l'école obligatoire à l'âge adulte: les dix premières années*. Survol des résultats de l'étude longitudinale suisse TREE, partie I. Bâle: TREE
- Scherer, S. (2004): *Stepping-stones or traps? The consequences of labour market entry positions on future careers in West Germany, Great Britain and Italy*, *Work Employment and Society*, vol. 18, issue 2, pp. 369 – 394
- Schmid, E., Gonon, P., (2016): *Übergang in eine Tertiärausbildung nach einer beruflichen Grundbildung*, in *Transitions des adolescents et des jeunes adultes en Suisse: Résultats de l'étude longitudinale TREE*, Volume 2, Zürich, Seismo, pp. 208 – 230
- Wegmüller, J. S., Keller, D. (2016): *L'importance de l'assurance-chômage face au risque de chômage de longue durée*, *Sécurité sociale CHSS 1/2016*, p. 11

Annexe

A.1 Définitions

Titres du degré secondaire II : sauf mention particulière, les titres concernent toujours le premier titre obtenu par un élève dans une filière considérée.

De manière générale, cette publication reprend les définitions des différents relevés de l'OFS décrits à l'annexe A.2 ainsi que celles des données de la CdC et du SECO en matière de marché du travail (voir pour le chômage l'encadré du chapitre 4).

Par simplification de langage nous désignons par premier emploi, le premier emploi qui suit l'apprentissage.

Par simplification également, quand nous définissons un statut après par exemple 6 mois, nous faisons l'hypothèse que le titre a été obtenu au milieu de l'année. De fait nous nous référons dans les sections 3 et 4.1 toujours aux statuts à la fin de l'année civile.

Dans la plupart des analyses, la date de référence a été fixée au 31 décembre de l'année analysée. Le but d'avoir un point de synchronisation avec le relevé structurel de manière à pouvoir compléter les informations disponibles et aussi d'avoir une source de comparaison. Étant donné les effets de saisonnalité présents sur le marché du travail, les résultats sur le chômage à ce moment-là surestiment légèrement, environ 0,5%, le taux de chômage qui serait mesuré sur l'année entière.

A.2 Sources

Cette publication s'appuie sur le couplage par le biais du NAVS13¹ des données des années 2011 à 2015 de plusieurs sources d'information distinctes :

- La Statistique suisse des élèves et des étudiants (SdL²) recense tous les élèves scolarisés en Suisse qui suivent un programme d'enseignement d'une durée équivalant à au moins un semestre à plein temps, se composant de plusieurs cours ou branches et visant un but bien défini.
- La Statistique de la Formation Professionnelle Initiale (SFPI) recense les contrats d'apprentissage ainsi que les informations relatives aux titres AFP et CFC. Pour la construction de la base de données, seules les informations relatives aux titres sont retenues ici.
- La Statistiques des diplômes (SBA) relève les examens finals des formations générales du degré secondaire II ainsi que ceux de la formation professionnelle supérieure.
- Le Système d'information universitaire suisse (SIUS) : Relevé des étudiants et des examens des hautes écoles suisses (HEU, HES et HEP).
- La Statistique de la population et des ménages (STATPOP³) recense la population résidante au 31 décembre de chaque année. Utilisée ici comme source démographique de référence⁴, elle permet aussi d'identifier les entrées et les sorties de Suisse.
- Le Relevé structurel (RS⁵) : cette enquête par échantillonnage fournit des informations sur les structures socio-économiques et socio-culturelles de la population. Elle est utilisée ici principalement pour connaître le niveau de formation des parents des élèves.
- Les données des comptes individuels de la Centrale de compensation (CdC) et ceux du Système d'information en matière de placement et de statistique du marché du travail (PLASTA) afin de décrire les trajectoires d'insertion dans la vie professionnelle.
- Le schéma 3 donne un aperçu de l'utilisation des différentes sources pour cette publication. L'exploitation du NAVS13 permet de chaîner les informations des relevés successifs de la formation et du marché du travail, coupler ces informations avec celles de la Statistique de la population et des ménages et relier enfin ces éléments au Relevé structurel.

¹ cf. www.statistique.ch → Registres → Registres des personnes → Harmonisation des registres → Contenu minimal des registres des habitants → Numéro d'assuré AVS

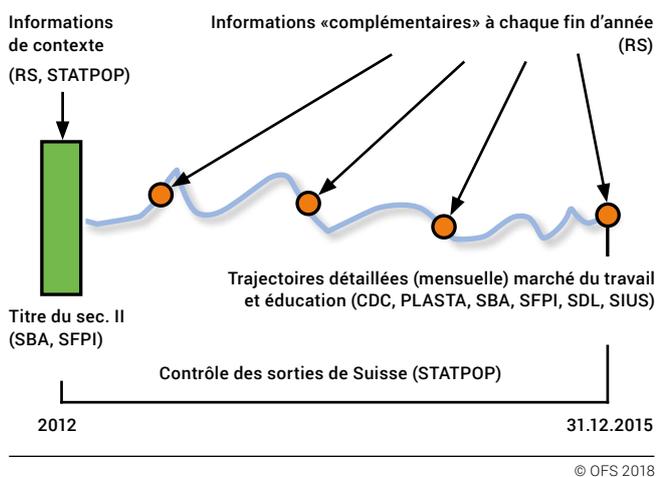
² cf. www.statistique.ch → Trouver des statistiques → Éducation et science → Élèves et étudiants (formation scolaire et professionnelle)

³ cf. www.statistique.ch → Trouver des statistiques → Population → Statistique de la population et des ménages

⁴ pour le sexe, l'âge, le statut migratoire et la commune de résidence des élèves

⁵ cf. www.statistique.ch → Trouver des statistiques → Population → Relevé structurel

Schéma 3: Aperçu de l'utilisation des différentes sources



A.3 Méthode

Les résultats présentés résultent du couplage des sources de données décrites à l'annexe A.2, de leur harmonisation et d'un traitement longitudinal. Puisque c'est la STATPOP qui est utilisée comme source démographique de référence, ces résultats peuvent différer légèrement des données enregistrées dans les différents relevés de la formation.

Dans la première partie de cette publication (chapitre 3) on s'intéresse aux premières transitions dans le système de formation après l'obtention d'un titre du degré secondaire II en 2012. La première transition d'un diplômé est définie par la réalisation du premier événement qui succède au titre de 2012 parmi les 2 types d'événements suivants:

- L'obtention d'un autre titre du degré secondaire II ou du degré tertiaire.
- L'entrée dans une formation menant à un titre du degré tertiaire.

Les événements qui se réalisent avant la date de l'obtention du titre de 2012 sont écartés. Il en est de même pour les événements qui ne constituent pas une progression dans le système de formation. Ainsi un titre CFC qui succède à une maturité professionnelle n'est pas retenu dans l'ensemble des événements. Par contre cette période de formation ultérieure au titre est pleinement prise en compte dans la deuxième partie de la publication quel que soit la formation suivie.

La deuxième partie de la publication (chapitre 4) s'intéresse aux statuts et aux mouvements sur le marché du travail des diplômés de 2012. Elle s'appuie sur une priorisation des périodes effectuées dans les différents statuts et obtenus selon différentes sources. Ainsi, hormis les statuts relatifs à la formation et à l'emploi, les autres statuts sont exclusifs et priorisés de telle manière qu'une personne par exemple en emploi ne peut pas être au chômage (même partiel) au même moment. Une description des statuts est faite dans le chapitre 4.

Étant donné que les données éducatives sont généralement annuelles et ne permettent pas de mesurer des périodes, nous faisons l'hypothèse qu'une personne enregistrée dans la formation mais qui n'a pas poursuivi dans l'éducation a été dans l'éducation jusqu'au 30 juin de l'année suivante.

Programme des publications de l'OFS

En tant que service statistique central de la Confédération, l'Office fédéral de la statistique (OFS) a pour tâche de rendre les informations statistiques accessibles à un large public. Il utilise plusieurs moyens et canaux pour diffuser ses informations statistiques par thème.

Les domaines statistiques

- 00 Bases statistiques et généralités
- 01 Population
- 02 Espace et environnement
- 03 Travail et rémunération
- 04 Économie nationale
- 05 Prix
- 06 Industrie et services
- 07 Agriculture et sylviculture
- 08 Énergie
- 09 Construction et logement
- 10 Tourisme
- 11 Mobilité et transports
- 12 Monnaie, banques, assurances
- 13 Sécurité sociale
- 14 Santé
- 15 Éducation et science
- 16 Culture, médias, société de l'information, sport
- 17 Politique
- 18 Administration et finances publiques
- 19 Criminalité et droit pénal
- 20 Situation économique et sociale de la population
- 21 Développement durable, disparités régionales et internationales

Les principales publications générales

L'Annuaire statistique de la Suisse



L'Annuaire statistique de la Suisse de l'OFS constitue depuis 1891 l'ouvrage de référence de la statistique suisse. Il englobe les principaux résultats statistiques concernant la population, la société, l'État, l'économie et l'environnement de la Suisse.

Le Mémento statistique de la Suisse



Le mémento statistique résume de manière concise et attrayante les principaux chiffres de l'année. Cette publication gratuite de 52 pages au format A6/5 est disponible en cinq langues (français, allemand, italien, romanche et anglais).

Le site Internet de l'OFS: www.statistique.ch

Le portail «Statistique suisse» est un outil moderne et attrayant vous permettant d'accéder aux informations statistiques actuelles. Nous attirons ci-après votre attention sur les offres les plus prisées.

La banque de données des publications pour des informations détaillées

Presque tous les documents publiés par l'OFS sont disponibles gratuitement sous forme électronique sur le portail Statistique suisse (www.statistique.ch). Pour obtenir des publications imprimées, vous pouvez passer commande par téléphone (058 463 60 60) ou par e-mail (order@bfs.admin.ch).
www.statistique.ch → Trouver des statistiques → Catalogues et banques de données → Publications

Vous souhaitez être parmi les premiers informés?



Abonnez-vous à un Newsmail et vous recevrez par e-mail des informations sur les résultats les plus récents et les activités actuelles concernant le thème de votre choix.
www.news-stat.admin.ch

STAT-TAB: la banque de données statistiques interactive



La banque de données statistiques interactive vous permet d'accéder simplement aux résultats statistiques dont vous avez besoin et de les télécharger dans différents formats.
www.stattab.bfs.admin.ch

Statatlas Suisse: la banque de données régionale avec ses cartes interactives



L'atlas statistique de la Suisse, qui compte plus de 4500 cartes, est un outil moderne donnant une vue d'ensemble des thématiques régionales traitées en Suisse dans les différents domaines de la statistique publique.
www.statatlas-suisse.admin.ch

Pour plus d'informations

Service de renseignements statistiques de l'OFS

058 463 60 11, info@bfs.admin.ch

La modernisation des relevés du domaine de la formation et l'introduction d'un identificateur individuel ont créé une nouvelle base qui permet d'analyser les trajectoires éducatives des élèves et des étudiants dans le système de formation suisse. Il est ainsi possible de fournir de nouvelles réponses à de nombreuses questions sur le fonctionnement de ce système et de contextualiser les transitions observées, par exemple en termes de statut migratoire et d'origine sociale.

La présente publication, rédigée dans le cadre du projet «Analyses longitudinales dans le domaine de la formation» (LABB) de l'Office fédéral de la statistique (OFS), utilise les nouvelles potentialités des registres et enquêtes de l'administration fédérale relatifs aux personnes pour étudier pour la première fois la transition après un titre du degré secondaire II et l'intégration des diplômés sur le marché du travail.

Commandes d'imprimés

Tél. 058 463 60 60
Fax 058 463 60 61
order@bfs.admin.ch

Prix

Fr. 14.– (TVA excl.)

Téléchargement

www.statistique.ch (gratuit)

Numéro OFS

1808-1800

ISBN

978-3-303-15632-2

La statistique www.la-statistique-compte.ch
compte pour vous.